

mini-loto TIRAGE VENDREDI le 12 novembre 1971

19952 18 gagnants de \$5,000.

9952 144 gagnants de \$500.

952 1458 gagnants de \$100.

Déchirements au sein du PQ

RÉPONSE À RENÉ LÉVESQUE

QUÉBEC-PRESSE

Semaine du 14 au 20 novembre 1971

Météo: ensoleillé. Maximum 35°

DERNIERE EDITION

14 NOVEMBRE 1971 — VOL. 3 NO 46

LIVRÉ À DOMICILE 30c

PARTOUT AU QUÉBEC 25¢

**Si le conflit à la Presse ne se règle pas,
les syndiqués-CSN de Montréal feront une**

GRÈVE GÉNÉRALE

page 3

QP 16-10-72 6546-133
BIBLIOTHÈQUE DE LA YODIQUES
1210 E. SHERBROOKE
MONTREAL 133 P. QUE

Pour l'Alcan,
le Québec est
un pays
dangereux



L'affaire du Vaisseau d'Or
**L'hôtel Windsor
CONTESTERA
la manoeuvre
de Drapeau en
Cour Supérieure**

page 2

Le raid de Drapeau L'hôtel Windsor contestera en Cour Supérieure, demain

par **Gérald Godin**

L'hôtel Windsor contestera lundi en Cour Supérieure la "saisie-avant-jugement" exécutée jeudi dernier par le maire Jean Drapeau dans son ancien restaurant dit du Vaisseau d'Or.

On se souviendra que cette "saisie-avant-jugement" avait provoqué des accrochages entre le service d'ordre de l'hôtel et les déménageurs de M. Drapeau.

Le partage

La chicane avait poigné sur un point de Droit: une entente entre le Vaisseau d'Or et le Windsor était intervenue pour le partage des "biens meubles" qui se trouvaient dans le restaurant depuis sa fermeture, il y a plusieurs mois.

L'hôtel avait consenti à laisser M. Drapeau reprendre tout ce qui restait dans le restaurant, à l'exception de quelques objets et meubles mentionnés dans une liste annexée à l'entente.

"Tout ce qui restait..."

C'est sur la définition de "tout ce qui restait dans le restaurant" que les deux parties ne se sont pas entendues. Pour l'hôtel, cette phrase ne recouvrait évidemment que les biens appartenant à M. Drapeau et dont il avait été l'acheteur et le propriétaire en titre. Ce qui excluait les biens que l'hôtel avait achetés et qu'il avait payés pour équiper le restaurant de M. Drapeau. Pour M. Drapeau, d'autre part, il semble que cette phrase devait être prise à la lettre et couvrir par conséquent la vaisselle, la lingerie et certains meubles, même s'ils avaient été achetés et payés par l'hôtel.

Dans l'esprit de M. Drapeau, ces biens entraient probablement dans le dédommagement qu'il avait exigé de l'hôtel, après la publication de la nouvelle selon laquelle il devait environ \$40,000 en loyer impayé. Sur ces points de droit, le tribunal statuera.

La police

Jeudi, donc, les déménageurs de M. Drapeau se présentent à l'hôtel. Le gérant de l'hôtel, M. Lorenzo Tommassi voit partir des effets qu'il estime appartenir à l'hôtel. Il appelle la police et fait stopper l'opération déménagement, qu'il qualifie de vol. Sur le champ, M. Drapeau obtient une "saisie-avant-

jugement" et fait transporter ce qu'il considère comme ses biens, dans un entrepôt sous scellé, c'est-à-dire un no man's land juridique sous surveillance d'un hissier, laissant le soin à la Cour de décider qui est propriétaire de quoi.

C'est après avoir vu le document légal portant "saisie-avant-jugement" que la police a refusé d'intervenir dans ce qu'elle estimait être une matière civile.

Deux points obscurs

Toutefois, il reste deux points obscurs dans cette affaire. La "saisie-avant-jugement" a été obtenue entre cinq et six heures du soir jeudi. Avant l'émission de cette saisie, le comportement des déménageurs de M. Jean Drapeau pouvait être considéré comme illégal. Or le déménagement a commencé avant-midi, jeudi. Dès 13h.20, le gérant de l'hôtel a demandé à la police d'intervenir pour empêcher ce qu'il qualifiait de vol simple. Or la police n'a pas bougé. Le groupe Drapeau a-t-il dit aux policiers que le document légal s'en venait? Et que, par conséquent, les gestes que les déménageurs posaient deviendraient rétroactivement légaux? Peut-être. Mais de toute manière, on peut trouver leur tolérance exceptionnelle quand on compare leur comportement avec celui qu'ils ont eu dans d'autres circonstances.

Une rencontre

Le deuxième point obscur découle d'une lettre de Me Marcel Trudeau, le procureur de M. Drapeau, adressée à M. Howard Webster, président de l'hôtel Windsor et à Me George Gould, avocat de l'hôtel Windsor. Dans cette lettre, M. Trudeau demandait à rencontrer MM. Webster et Gould à 19 heures ce même jeudi 11 novembre pour préciser certains détails de l'entente intervenue entre les deux parties et en particulier, la fameuse phrase "tout ce qui restait dans le restaurant". Or, six heures avant la rencontre, les déménageurs, M. Drapeau en tête, ont fait irruption dans la place. Ils ont emporté des effets. L'hôtel a réagi en fermant ses portes et en appelant la police, M. Drapeau a réagi en forçant la porte verrouillée et en obtenant après coup sa fameuse "saisie-avant-jugement."

On saura lundi ce que la Cour en pense.

Et ce sont trop souvent les grandes corporations qui agissent comme bon leur semble.

Le rapport démystifie aussi les fameux "investissements étrangers", en disant que l'épargne canadienne est suffisante au développement de l'économie na-



tionale. Enfin, le rapport propose la création d'un comité de surveillance chargé de passer à la loupe les investissements étrangers, de façon à n'accepter que ceux qui vont dans le sens du développement canadien!

Robert Bourassa devrait lire le rapport, avant de partir à la chasse aux investisseurs américains miraculeux!

La tension monte à l'Institut Albert-Prévost

La tension monte à l'Institut psychiatrique Albert-Prévost, à Montréal et la semaine qui vient sera ponctuée par une série d'actions pouvant aller du piquetage jusqu'à l'occupation de l'établissement hospitalier du boulevard Gouin. L'incident qui a mis le feu aux poudres a été le congédiement brutal, le 14 octobre, d'un cadre non syndiqué responsable d'un département, M. Jean-Robert Gervais, réputé pour ses idées thérapeutiques avant-gardistes. Un front commun des 300 syndiqués (CSN) de l'hôpital s'est formé aussitôt, appuyé par une centaine de non syndiqués, dont plusieurs médecins. Le front commun réclame, bien sûr, le réengagement de M. Gervais mais également une enquête publique sur toute l'administration d'Albert-Prévost et la démocratisation des structures de l'institution.

Robert Lemieux sera jugé par le Barreau

C'est vendredi prochain le 19 novembre que l'avocat Robert Lemieux comparaitra "devant ses pairs" du Barreau, plus précisément devant le Comité de discipline.

On se souviendra que le Comité de discipline avait décidé de convoquer Me Lemieux pour son comportement dans le procès de Claude Morency, tenu entre le 9 septembre et le 26 octobre dernier. Le comité reproche à Me Lemieux d'avoir tenu des propos indignes de sa profession dans une Cour et d'avoir incité

son client Claude Morency à insulter le tribunal.

Deux faits sont frappants dans cette affaire. Primo le juge Claude Bisson n'avait pas cru bon de protester alors contre le comportement de Me Lemieux, ni même d'en saisir le Barreau. En cette matière, le Barreau se montre donc plus catholique que le pape, comme on dit.

Secundo, le comité de discipline ne divulgue à peu près jamais ses avis de comparution dans des cas semblables. Or, dans le cas de Me Lemieux, il le fait. Qui plus est, il l'a fait à la fin de janvier dernier, soit quelques heures à peine avant que ne s'ouvre le procès de Me Lemieux devant le jurés, sous l'accusation de conspiration.

Les employés de Eagle Toys bientôt "libérés"

Si les quelques 700 travailleurs de la fabrique de jouets Eagle Toys (Coleco Canada) à Saint-Henri, dans le Sud-Ouest de Montréal, ont bientôt un véritable syndicat, c'est qu'ils auront bataillé ferme pour l'avoir! Ils auront d'abord dû se débarrasser de leur syndicat actuel de boutique, affilié à la FCAI, et subir un tas de congédiements arbitraires, dont celui de la présidente de leur syndicat, Mlle Diane Perron.

C'est jeudi dernier, le 11 novembre, après plusieurs mois de campagne, que la section locale 7895 du Syndicat des Métallurgistes (FTQ) a déposé enfin une demande d'accréditation auprès du ministère du Travail, à Québec, pour représenter les 700 "exploités



DIANE PERRON, congédiée pour activités syndicales.

d'Eagle Toys". La compagnie américaine n'a pas encore contesté cette requête mais on s'attend bien qu'elle le fasse, avec la connivence de la FCAI. Coleco Industries des USA n'a aucune de ses usines de jouets syndiquées, à l'heure qu'il est.

Diane Perron, la jeune présidente du syndicat, a été mise à la porte lundi dernier.

"La compagnie n'est pas satisfaite de son rendement" lui a-t-on dit. "Un prétexte, répond-elle. Je n'avais eu aucune sanction et même avertissement depuis que je travaillais à l'usine! Une plainte a été déposée au ministère du Travail, pour elle et plusieurs autres qui ont perdu leur job à cause de leur militantisme syndical.

cette semaine

Le magazine Actualité-Agricole organise un colloque en vue d'informer et de sensibiliser le public à un problème qui a repris des proportions gigantesques dans la région de Montréal: la spéculation sur les terres arables. La rencontre a lieu demain, de 14 à 17h. à l'Hôtel Séville, 4545 Côte-Vertu (sortie 38 de la Tr?nsca-nadienne ouest.

Samedi prochain, assemblée générale annuelle de l'Association québécoise des professeurs de français, à Trois-Rivières. On prévoit une matinée-choc consacrée au fait français au Québec et à son enseignement.

Cet après-midi des 15h, au Carrefour international des étudiants, 6020 avenue Wilderton, à Montréal, une rencontre Haiti-Québec organisée par Québec-International. Pour renseignements: 731-8045.

Demain, assemblée publique sur le thème de la réduction des tarifs de transport pour les personnes âgées à l'Eglise Notre-Dame de-la-Salette, 3535 avenue du Parc, à 15h.

La Cellule du 25 mai du parti Communiste du Québec (marxiste-léniniste) organise un rallye le 14 novembre à 19h. 30 au 3553 Saint-Urbain pour saluer entre autres choses, l'anniversaire de la mort du Dr Norman Béthune, un film révolutionnaire sera présenté et un goûter sera offert. L'entrée est gratuite.

Le Club Fleur de Lys de Québec recevra à son dîner-causerie mensuel M. Claude Beauchamp, président de la Fédération des journalistes professionnels du Québec qui entretiendra son auditoire de "La qualité de l'information au Québec."

La rencontre aura lieu à Québec, au restaurant Kerhulu, à 19h. 30.

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Directeur général: Gaëtan Dufour.

Directeur de l'information: Jacques Elliott.

Comité de rédaction: Gaëtan Dufour, Jacques Elliott, Michel Elliott, Louis Fournier, Claude Girard, Gérald Godin, Jacques Keable, Micheline Lachance, Jean-Yves Saint-Pierre, Michelle Simard.

Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupard, photographe.

Rédaction: 381-8684.

Photographie: Michel Elliott.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Publicité: Claude Girard, 381-1385.

Distribution et abonnements: Jean-Yves Saint-Pierre, 381-9936.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc., Montréal.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.



NETTOYAGE
TAPIS-FAUTEUILS
Economisez vous-même Faites-le
VOUS PAYEZ
- \$7.49 seulement
VOUS RECEVEZ
- Un 32 onces de nettoyeur concentré de marque "PRO", le choix des Professionnels
VOUS NETTOYEZ
- Un mobilier de salon de 3 pièces
Deux tapis grandeur 9' x 12'
VOUS OBTENEZ
- Pour 1 journée l'usage de la laveuse à tapis et de la brosse à capitonnage.
Satisfaction assurée ou argent remis. Hâtez-vous Réservez maintenant.
LE SYSTEME PRO
Tél.: 376-4100
Découpez cette annonce, elle vous vaut un rabais de \$0.50 sur chaque commande.

Le rapport Herb Gray en "fuite"

Trudeau est dans l'eau chaude: la revue Canadian Forum a publié des extraits, larges et significatifs, d'une longue étude intitulée "Le contrôle canadien du milieu Economique national" et réalisé sous la responsabilité du ministre du Revenu, Herb Gray.

Le rapport en question a été remis à P.E. Trudeau il y a à peu près six mois. Depuis, le premier ministre a laissé entendre qu'il était possible que ce rapport ne soit jamais publié. Devant le refus de divulguer ce

rapport, la curiosité s'est accrue jusqu'à ce que le voile soit levé sur le tout.

Dans ses grandes lignes, le rapport Gray (qui n'est pas réalisé par des "gauchistes", on le sait bien) n'en constate pas moins comment l'emprise de l'économie américaine sur l'économie canadienne est grande. Grande au point qu'il est dans une large mesure impossible au gouvernement du Canada de développer, dans le sens de ses besoins, sa propre économie. Cette "planification" est laissée au hasard des possibilités de profits des grandes corporations américaines au Canada. Le but des grandes corporations n'étant pas, au premier chef, le développement du Canada, il se produit nécessairement des heurts.



L'ASSEMBLEE, qui réunissait près de 300 représentants de toutes les fédérations de la CSN à Montréal (sauf le vêtement), était présidée conjointement par Marcel Pepin, président de la CSN et Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal.

Si le conflit de la La Presse n'est pas réglé

Grève générale de la CSN à Montréal dans 10 jours!

par Louis Fournier

Si le conflit de la Presse n'est pas réglé d'ici une dizaine de jours - et peut-être même s'il l'est! - on pourrait assister à la première grève générale de travailleurs au Québec. Cette grève de solidarité avec les employés jetés sur le pavé, à la Presse, aura lieu dans la région de Montréal et, pour le moment du moins, elle sera déclenchée - pour une période allant de une heure à une journée - par les quelque 70,000 syndiqués de la CSN dans la région de Montréal. Des contacts ont été pris avec la FTQ et la CEQ pour qu'ils se joignent à une telle action.

Unanimité...

La décision de débrayer, illégalement à une date encore indéterminée, a été prise hier par quelque 300 délégués syndicaux du Conseil central de Montréal de la CSN, rassemblés pour une réunion d'urgence extraordinaire. Cette réunion était convoquée et présidée conjointement par Marcel Pepin, président de la CSN et Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal. Elle visait à élaborer "un plan d'action" relativement au conflit de la Presse et, accessoirement, à faire le point sur les négociations des 250,000 salariés du secteur public québécois.

C'est à une très grande majorité que la décision de grève générale a été acceptée par les délégués, réunis à la salle Saint-Edouard. Les représentants de toutes les fédérations professionnelles de la CSN - à l'exception de celle du Vêtement - étaient présents.

Et la FTQ?

La proposition de grève d'au moins une heure a été

mise sur le tapis, avec l'assentiment de MM. Pepin et Chartrand, par le Syndicat des professeurs de l'université du Québec à Montréal (SPUQ).

Elle a été défendue tour à tour par les représentants des autres secteurs de la CSN. En fait, tout le

monde a été d'accord sur le principe de la grève générale. En pratique, elle posera des problèmes dans certains syndicats, ceux du commerce par exemple.

Plusieurs délégués ont fait remarquer qu'une telle action aura beaucoup plus d'effet si elle est également engagée par la FTQ et l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ). La FTQ compte en effet les deux-tiers de ses effectifs soit 150,000 membres dans la grande région de Montréal.

Il a été convenu que la grève générale d'au moins une heure prendrait la forme et la durée que voudront bien lui donner les syndicats impliqués. Dès cette semaine, des assemblées générales auront lieu dans tous les secteurs de la CSN et le plus près possible de la base qui doit décider, en fin de compte, des moyens à prendre. Le rapport de ces assemblées générales des membres devra être fait vendredi, au plus tard, et des comités de stratégies seront formés un peu partout.

Dans 10 jours

Mardi le 23 novembre, les dirigeants élus des syndicats locaux et leurs militants les plus actifs ("poteaux") sont convoqués pour une réunion monstre au Centre Paul Sauvé et la grève générale pourrait être déclenchée peu après.

MM. Pepin et Chartrand se sont entendus pour dire que "la machine est maintenant en marche" et qu'aucun contre-ordre ne viendra enrayer le mécanisme, à moins d'un changement radical de la situation à la Presse.

C'est entendu, on se prépare à la grève générale à Montréal et seule une déclaration du président de la CSN pourra arrêter la machine, a lancé Michel Chartrand.

FTQ-CEQ : l'idée est dans l'air

(L.F.) - "L'initiative de la CSN, à Montréal, montre quel genre de moyens il nous faudra sans doute utiliser, dans un avenir rapproché. Si le débrayage a lieu comme prévu, il est possible que certains de nos syndicats y participent. Ça sera à eux de le décider, à la base".

Le président de la FTQ Louis Laberge, a commenté en ces termes la décision prise par les dirigeants des syndicats de la CSN dans la région de Montréal.

Le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, a déclaré:

"Il est compréhensible que l'idée d'une grève générale soit dans l'air. Un tel recours indique à quel point le conflit de la Presse n'est plus l'affaire des seuls syndiqués du journal mais l'affaire de toute la classe ouvrière.

De son côté, le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, rejoint par QUEBEC-PRESSE, a rappelé que l'idée d'une telle grève a déjà été évoquée à quelques reprises et que sa centrale va l'étudier "très sérieusement".

"Nous pourrions bien recommander une telle grève d'au moins une heure, mais ce sera à nos syndicats, à la base, de décider".

A La Presse

Déblocage partiel

La dernière rencontre des syndicats FTQ et CSN avec le ministre du Travail, M. Cournoyer, vendredi soir, permet d'entrevoir un déblocage partiel du conflit à la Presse mais le conflit est loin d'être réglé, faute d'une "preuve de bonne foi" de la part de la partie patronale.

Telles sont les conclusions que l'on peut tirer des conversations avec des représentants des syndicats en cause. Les obstacles sur la voie d'un règlement sont donc encore énormes.

Ce qui peut permettre de faire débloquer les négociations: c'est essentiellement la "proposition Cournoyer", qui garantit la sécurité d'emploi aux quatre syndicats "illégalement lock-outés". La première version de cette proposition qui avait été donnée aux syndicats par des représentants du ministère du Travail était assortie de plusieurs conditions et de "menaces" à peine voilées. En acceptant la proposition "Cournoyer", les syndicats étaient en même temps for-

cés de reprendre immédiatement le travail (même avant la signature des conventions collectives) et devaient soumettre les questions en litige à un arbitrage obligatoire. S'ils refusaient la proposition, on laissait planer la menace d'une loi spéciale pour forcer le retour au travail.

"Malentendu"

La rencontre avec le ministre Cournoyer a permis d'éclaircir le "malentendu": l'acceptation de l'entente, a dit le ministre, n'est assortie d'aucune condition préalable de "retour au travail" et il n'est pas question d'une loi spéciale.

Un pas en avant

Les représentants des quatre syndicats FTQ en cause n'ont pas caché que la proposition de M. Cournoyer contenait une promesse de sécurité d'emploi dont la Presse n'avait jamais parlé et qu'en ce sens, il s'agissait d'un pas en avant.

• Ce qui reste en cause:

- C'est d'abord la "bon-

ne foi" de la partie patronale, dont les syndicats ne sont pas du tout certains.

- Il y a ensuite l'énorme problème des sept autres syndicats "illégalement lock-outés" depuis près de trois semaines: ces syndicats voient leur convention collective se terminer à la fin de décembre et entendent régler les principales questions en litige qui les concernent avant de rentrer au travail. Ces syndicats ont à peu près tous en main leurs projets de conventions et n'attendent que la partie patronale pour négocier "sérieusement et rapidement". En ce qui concerne le syndicat des journalistes, (CSN) deux rencontres prévues pour les négociations ont été annulées à la dernière minute par la partie patronale.

En somme, il reste beaucoup à discuter avant d'arriver à un règlement et le Front commun des 11 syndicats est formel: pas de reprise du travail avant que les problèmes de chaque syndicat soient réglés à la satisfaction générale.

La "Justice" au Québec: ce serait une bonne idée

Imaginez que l'histoire suivante se passe ailleurs dans le monde, dans un de ces pays lointains et "pas trop civilisés": la population de ce pays manifeste, un beau soir et une manifestante perd la vie. "On" ordonne la tenue d'une enquête du coroner pour savoir s'il s'agit d'une mort naturelle ou d'une mort causée par de la négligence criminelle.

A l'enquête, le coroner dit aux journalistes, avant l'audition des témoins, qu'il croit qu'il s'agit d'une "mort naturelle"!... Le coroner convoque l'un des principaux témoins la veille seulement de l'enquête et la convocation est adressée au mauvais endroit! Le coroner et son équipe convoquent le médecin qui s'occupait de la victime jusqu'en 1968 et ils ne convoquent pas ceux qui la suivaient depuis cette date, soit depuis plus de trois ans! Le coroner et son équipe, enfin, omettent de convoquer le seul témoin qui accompagnait la victime au début de la manifestation et qui a tenté de sauver la victime de la panique collective.

Dans un autre pays, et vu d'ici, ce serait estimé comme un comportement scandaleux. Mais c'est ici que cela s'est passé! Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ce genre de magie se déroule sous nos yeux blasés.

Le coroner s'appelle Laurin Lapointe et la victime s'appelle Michèle Gauthier. Ou le coroner et son équipe ont fait preuve d'incompétence ou de négligence. Ou, pour ne pas déplaire au pouvoir, ils ont oublié sciemment des témoins importants. Dans les deux cas, ils sont condamnables.

Ajoutons à ce cas celui de Willie Obront. La justice émet un mandat de perquisition contre ce M. Obront. Normalement, la police rebondit alors chez vous très tôt le matin pour être sûre de vous trouver sur place

et surtout, pour être sûre qu'aucun des documents qu'elle cherche ne disparaîtra. Or ce cher monsieur Obront, par exception, est prévenu du coup avant que la police n'arrive chez lui et il obtient une injonction du juge Roger Ouimet contre le mandat de perquisition. Statut particulier. Rappelons que ce monsieur Obront fut président de Obie's Meat Market qui se fit un mauvais nom pendant l'Expo '67 pour avoir été accusée d'avoir refilé de la charogne aux mangeurs de "hot-dogs" de la Foire à Drapeau.

Ajoutons encore le cas de ce juge Raymond Hannen qui tout récemment sortit de sa poche un jugement tout prêt contre les détenus politiques, alors que les plaidoiries de leurs avocats n'étaient même pas terminées et que toute la preuve n'avait pas encore été versée au dossier. Beau cas d'objectivité!

La population assiste impuissante à ces tripotages. Le rapport de la Commission Prévost a révélé à quel point la Justice, les juges et les avocats n'inspiraient pas confiance aux Québécois. Qu'on ne se demande pas pourquoi.

Me Jérôme Choquette vient d'annoncer une loi garantissant que seuls des hommes de loi "compétents et intègres" auront accès à la magistrature. C'est une manière d'aveu de culpabilité quant au passé...

Rappelons en terminant que les juges et les avocats s'étaient vexés du rapport Prévost! Leur attitude montrait qu'eux seuls se fermaient les yeux devant cette triste réalité. Elle montrait aussi que le ridicule ne tue pas! La "justice" québécoise? Ce serait une bonne idée, de dire les cyniques!

Le comité de rédaction

Si l'Assemblée nationale ne MODIFIE PAS et n'adopte pas RAPIDEMENT le projet de loi No 64: RADICALISATION DES CULTIVATEURS!

"Il y aurait un grave danger que l'on assiste à une radicalisation des membres advenant le cas où le projet de loi 64 sur le syndicalisme agricole ne comporte pas les amendements requis ou qu'il traîne inutilement au feuillet de l'Assemblée nationale."

C'est ce que déclarait M. Albert Allain président de l'UCC lors de la conférence de presse d'ouverture du 47^{ème} congrès général de l'UCC, réunissant à Québec plus de 250 personnes, cette semaine.

"Il vaudra mieux refuser une loi tracassière et bureaucratique, de poursuivre M. ALLAIN, plutôt que d'accepter un papier qui permettrait au gouvernement de dire qu'il s'est rendu au désir de la classe agricole, mais nous laisserait dans la confusion".

C'est un des nombreux problèmes qui furent étudiés et soulevés au congrès de l'UCC, qui s'est terminé jeudi.

Syndicalisme agricole

L'UCC demande au gouvernement l'adoption rapide



ALBERT ALLAIN, président de l'UCC: "Refuser une loi qui nous laisserait dans la confusion."

de ce projet de loi à l'Assemblée nationale avec les amendements proposés et considérés comme indispensables, pour rendre la loi utilisable.

"Si le gouvernement, de dire M. Allain, compliquait inutilement la vie de la profession agricole en refusant les amendements nécessaires pour l'obtention d'une mesure législative adéquate, ce serait de sa part ruse des cultivateurs ou bien faire preuve de mesquinerie ou encore à la limite, sacrifier les droits les plus élémentaires des producteurs agricoles à d'autres intérêts".

Cette loi amendée permettrait aux agriculteurs d'exercer dans des meilleures conditions leur droit d'association.

Problème des grains de provende

Environ la moitié des grains pour l'élevage du bétail sont importés de l'extérieur du Québec. La



LES CULTIVATEURS QUEBECOIS en ont assez d'un système qui les défavorise par rapport à ceux de l'Ouest canadien. On se souvient des célèbres manifestations "tracteurisées" du Saguenay-Lac Saint-Jean et de celle de l'an dernier à Sherbrooke.

rentabilité des productions de bétail dépend dans une large mesure des conditions suivant lesquelles se font les importations de grains de provende de l'Ouest. Or ces conditions sont très désavantageuses pour les producteurs du Québec.

Le congrès a donc approuvé la formation d'un Front commun (UCC - Coopératives fédérées - Associations des meuniers) pour faire modifier la politique canadienne descri-

minatoire envers le Québec. On réclame donc les mêmes conditions de prix entre éleveurs de l'Est et de l'Ouest.

Le président a laissé entendre sur ce problème: "Ou bien le problème d'approvisionnement des cultivateurs du Québec en céréales de provende sera réglé à la satisfaction des producteurs de l'Est, ou bien il pourrait y avoir des mesures radicales qui pourraient se traduire par la désaffiliation de l'UCC à certaines organisations nationales."

Consolidation des exploitations

Les problèmes de consolidation seraient mieux traités s'il existait une meilleure compréhension entre les provinces et le fédéral. A l'heure actuelle, l'inefficacité est le seul résultat auquel conduisent ces disputes. Les fermes effectivement consolidées à partir de l'argent voté à ces fins sont trop rares.

L'exploitation de la forêt

Enfin, l'UCC a adopté un "programme de réorganisation de l'activité forestière rurale". Ce programme vise l'aménagement de la forêt située à proximité des régions habitées (20 milles des villages les plus éloignés). Il démontre:

A) que les investissements que l'Etat devrait faire pour assurer le développement intensif des forêts habitées serait rentable à court terme;

B) que ces investissements créeraient un très grand nombre d'emplois en régions rurales. (50,000 emplois à long terme);

C) que les meilleures organisations pouvant être mises en place pour assurer l'aménagement intensif de la forêt habitée sont les sociétés d'exploitations sylvicoles.

La langue

En dernier lieu le congrès a entériné le projet de loi présenté par le conseil de l'UCC conjointement avec la CSN - FTQ - CEQ - SSJB et le Centre des dirigeants d'entreprises qui assurerait au français le statut de langue officielle de travail.

Le ton pourrait changer

Beaucoup d'autres champs de préoccupations ont été abordés au congrès. Les problèmes de l'agriculture sont considérables et le chômage des régions rurales est alarmant. Les résolutions et réclamations du congrès en font part. Mais le ton de ces réclamations pourrait changer si les gouvernements n'agissent pas promptement.

L'extraordinaire succès de la Renault 16: il doit bien y avoir une raison.



En fait, il y en a plusieurs. Et la toute première, c'est que la Renault 16 est une très bonne voiture: durable, pratique et économique. Nous pouvons même affirmer, et cela sans aucune prétention, que celui qui achète une nouvelle voiture de cette catégorie sans avoir essayé une Renault 16, ne peut pas se vanter d'avoir fait le meilleur achat! Car la Renault 16, en plus d'être une voiture aux qualités

extraordinaires, (la performance du moteur 1600cc, la tenue de route de la traction avant, le confort, la sécurité des freins à disque) est devenue un critère de sélection d'une voiture en fonction des besoins de l'automobiliste contemporain. Venez nous voir, c'est vous-même que vous servez en essayant l'extraordinaire Renault 16. Aussi disponible avec la transmission automatique.

MONTREAL DAUPHINE INC.

12050, Boul. Laurentien Montréal
TEL. 331-6130

SCRIBEC

45 est, Jarry

387-2486

Photocopie XEROX

instantanée

Chaque copie	du même original
8 ^c	5 à 10 copies
7 ^c	11 à 16 copies
6 ^c	17 à 30 copies
5 ^c	31 à 40 copies
4 ^c	41 à 80 copies
3½ ^c	81 à 199 copies
3 ^c	200 et plus

8 ½ x 14 et couleur: 10% suppl.

Dactylographie, polygraphie, adressage, traduction, rédaction, secrétariat

QUEBEC-PRESSE

381-9936

Lundi dernier, le 8 novembre, le président du parti Québécois, René Lévesque, a fait en son nom personnel une déclaration fracassante sur une manchette et un article publiés la veille par QUEBEC-PRESSE. Au cours d'une conférence de presse impromptue, le chef du PQ a tenu à démentir les informations selon lesquelles il existe des "déchirements" au sein du Parti à la suite de la manifestation du 29



octobre à Montréal - et selon lesquelles une trentaine d'associations de

comtés dans la région de Montréal, regroupées dans deux Conseils régionaux, se sont dissociées de la position officielle du Parti à propos de la fameuse manifestation.

Nous publions intégralement, ci-dessous, le texte lu par M. Lévesque lors de sa conférence de presse du 8 novembre. Nous publions ensuite la réponse du comité de rédaction de QUEBEC-PRESSE aux propos de M. Lévesque.

Le texte de René Lévesque

Québec-Presse, hebdo-bulletin créé et soutenu par le Conseil central montréalais de la CSN que dirige M. Michel Chartrand, a fait au parti Québécois, dimanche, l'honneur d'un des titres les plus gros, noirs et menaçants qui aient de longtemps dramatisé sa couverture. A la suite de la manifestation du 29 octobre, y apprend-on, il y aurait des "DECHIREMENTS AU SEIN DU PQ".

Depuis deux semaines, cet organe syndical était naturellement d'assez mauvaise humeur contre l'Exécutif national du Parti, vu notre décision majoritaire, pour des raisons qui paraissent chaque jour plus valables, de ne pas mêler officiellement le parti à la fameuse manifestation.

Cette fois, leur mauvaise humeur ne paraissant sans doute pas assez contagieuse, ces messieurs ont décidé de découvrir eux-mêmes et de révéler "urbi et orbi" les déchirements que nous subissons. Cela donne le modèle de journalisme précis, étoffé et surtout honnête que signe, en page 3 du même numéro, M. Louis Fournier.

1- Quels trente (30) comtés?

Cet article fracassant s'ouvre sur cette affirmation catégorique: "Au moins trente (30) associations de comités... se sont carrément dissociées de la position officielle des dirigeants du PQ, qui ont refusé de participer à la grande manifestation populaire FTQ-CSN-CEQ contre la Presse, le 29 octobre." Un peu plus loin, M. Fournier précise qu'il s'agirait des "15 comtés regroupés au sein du Conseil régional de Montréal-Est et les 15 autres groupés dans la régionale de Montréal-Sud du Parti".

Voici les faits.

Concernant Montréal-Est, il y a bien 15 comtés dans cette régionale du parti, y compris - pour des raisons d'attachement psychologique - celui des Iles-de-la-Madeleine... Ces comtés ont tenu ensemble une réunion conjointe de leurs membres lors d'un "mini-congrès", les 17 et 18 septembre, soit 40 jours avant la manifestation du 29 octobre. On y vota unanimement une résolution appuyant les syndiqués "lock-outés" de la Presse ainsi que le boycottage du journal - soit l'essentiel de la position déjà connue de l'Exécutif du Parti. Après quoi, les 14 et 26 octobre, le Conseil régional, composé statutairement des seuls présidents d'associations, endossait de plus le projet de manifestation. N'étaient représentés à la réunion finale du 26 octobre que 10 des 15 comtés. Après la manifestation, le seul signe de vie émanant de cette régionale fut un télégramme de félicitations adressé le 3 novembre au député Robert Burns par deux des trois membres de l'Exécutif régional, soit M. Jacques Landry qui se trouve à être secrétaire de M. Burns dans le comté de Maisonneuve, et le président de l'association de Verdun, M. Jean-Michel Lagacé. Le troisième membre de cette instance était absent.

Enfin, au niveau des comtés, 4 des 15, soit ceux de Laurier, Ste-Marie, Mercier et Maisonneuve, ont seuls fait connaître par des motions de leurs propres dirigeants soit des réactions favorables à l'attitude de M. Burns, soit des blâmes à l'endroit de l'Exécutif du parti, ou les deux à la fois. En aucun cas n'y a-t-il eu réunion ou assemblée générale des membres. Le tout, pour Montréal-Est, se résume donc, en ce moment, à 2 membres individuels du Conseil régional et environ une quarantaine de personnes dans 4 comtés sur 15.

Dans le cas de la régionale de Montréal-Sud, qui groupe 13 et non 15 comtés, il y a eu réunion du Conseil rassemblant 10 présidents seulement le 3 novembre, 3 comtés étant absents. Une motion de félicitations au député Robert Burns, sans aucun blâme à l'endroit de l'Exécutif, y fut présentée par le représentant de Vaudreuil-Soulanges, lequel me disait aujourd'hui au téléphone qu'au moment de l'adopter la veille, les 6 membres présents à la réunion de comté n'étaient "vraiment pas très bien éclairés". Quoi qu'il en soit, cette motion fut adoptée par un vote de 8 en faveur et deux contre, ces derniers étant Chambly et Richelieu.

Donc, aucun blâme que l'on sache. Et un télégramme voté par 8 personnes, représentant autant de comtés où, dans aucun cas, l'ensemble des membres n'a été consulté.

Au total, environ une cinquantaine de personnes, représentant essentiellement elle-mêmes et parlant au nom de 12 des 28 associations des deux régionales. Voilà pour les "trente (30) associations... carrément dissociées" de M. Louis Fournier et de Québec-Presse.

Venant du reste du Québec, on nous a fait connaître aussi deux autres réactions de dirigeants de nos associations, toutes deux de la ville de Québec - un blâme à notre endroit du comté de Jean-Talon, une demande d'information du comté de Louis-Hébert.

Inutile d'ajouter que, provenant d'individus, nous avons également reçu par toutes sortes de canaux, une avalanche de réactions. Ainsi que M. Pierre Marois l'a bien dit à M. Louis Fournier, qui sur ce point est exact, il y a eu "au moins autant de réactions favorables" que défavorables à notre position. Sauf, comme il est normal en telles circonstances, que le nombre des opinions favorables augmente maintenant à chaque jour qui passe.

2- Les députés Lessard et Burns

En revanche, M. Fournier retombe dans l'autre forme de journalisme que je renonce à qualifier, lorsqu'il nous explique la soi-disant attitude de M. Lucien Lessard, député du PQ dans Saguenay, lequel écrit-il "a donné officiellement son appui" aux députés qui ont participé, "à titre personnel" à la manifestation. Rejoint par téléphone, ce matin, voici textuellement ce que M. Lessard avait à dire: "Je n'ai reçu aucune communication, ni de Québec-Presse, ni de quiconque, à ce sujet depuis le caucus où le groupe parlementaire en avait discuté, avant le 29 octobre."

En ce qui concerne M. Robert Burns, l'article de Québec-Presse lui prête entre guillemets des propos dont il nous confirme l'authenticité pour l'essentiel. Le député de Maisonneuve aurait donc bel et bien tenu ces propos sur un parti qu'il considérerait avec dégoût comme "une aile un peu plus avancée du parti libéral ou des vieux partis semblables". C'est lui, également, qui a fourni au journaliste de Québec-Presse, entre autres, un compte-rendu détaillé du vote tenu à huis clos par l'Exécutif national du PQ, le 29 octobre.

Enfin, il confirme qu'il fera son possible pour que "l'affaire" soit soumise et débattue au prochain Conseil national du parti. Il n'aura pas à faire beaucoup d'efforts. Ce que tout cela révèle sur certains de nos encadrements métropolitains nous y avait fait penser avant lui.

La réponse de QUÉBEC-PRESSE

1- QUEBEC-PRESSE a révéilé, dans son édition de dimanche dernier, ce que tout le monde ou à peu près connaissait d'ores et déjà: les "déchirements" au sein du parti Québécois à la suite de la manifestation populaire du 29 octobre, à Montréal.

Qu'il s'agisse de "déchirements" et de tensions graves, personne ne pourra le nier, à moins de jouer sur les mots. Dans une entrevue accordée au Devoir, au lendemain de la publication de QUEBEC-PRESSE, le Dr Camille Laurin, leader parlementaire du PQ et député de Bourget, emploie le terme même que nous avons utilisé en manchette. C'est "non sans déchirement", déclare-t-il, qu'il s'est retrouvé du côté des minoritaires, au sein de la direction, à propos de la participation à la manifestation du 29. Le Dr Laurin reconnaît qu'un "problème sérieux" existe au sein du PQ, un problème de forme qui atteint maintenant une telle ampleur que le fond est aussi touché.

Voilà pour la manchette de QUEBEC-PRESSE, dimanche dernier, qui constituait un reflet on ne peut plus fidèle de ce qui se passe au sein du PQ.

Les 30 comtés

2- Deuxièmement, QUEBEC-PRESSE révélait que trente associations de comtés, regroupées dans deux Conseils régionaux qui les représentent, s'étaient dissociées de la position officielle des dirigeants du PQ à propos de la fameuse manifestation.

La formulation aurait pu être, tout aussi bien, que deux Conseils régionaux, représentant une trentaine d'associations de comtés, s'étaient dissociés de la position officielle du PQ.

QUEBEC-PRESSE citait explicitement ses sources à ce sujet: "C'est ce qu'affirme, écrivions-nous, le député Robert Burns sur la foi de messages qu'il a lui-même reçus" des Conseils régionaux de Montréal-Est et de Montréal-Sud du PQ, qui regroupent, respectivement, une quinzaine de comtés.

Ces Conseils régionaux sont, normalement, des instances représentatives et démocratiques. Or, que disent les messages de ces Conseils reçus par Robert Burns?

A- Le Conseil régional de Montréal-Est, qui représente quinze comtés, a expédié à Robert Burns, le 3 novembre, un télégramme signé: "Le Conseil régional, par l'Exécutif". Ce télégramme se lit comme suit: "Nous approuvons la position prise hier soir face aux conflits ouvriers. Nous sommes heureux de savoir de quel côté vous vous placez. Nous souhaitons ardemment que le reste du parti prenne une orientation semblable".

Le télégramme complète un communiqué émis le 28 octobre et qui dit ceci: "La régionale de Montréal-Est du PQ invite instamment les membres des comtés qu'elle représente à manifester demain soir en faveur des lock-outés de La Presse et du droit même de manifester". A noter les mots: "qu'elle représente".

B- Le Conseil régional de Montréal-Sud, qui représente 13 comtés, a expédié à

Robert Burns, le 3 novembre, un télégramme qui se lit comme suit: "Nous vous félicitons pour votre prise de position sage à la manifestation de vendredi et à l'assemblée publique de mardi".

QUEBEC-PRESSE a donc fait état des messages de Robert Burns émanant de deux Conseils régionaux du PQ, qui représentent ensemble une trentaine de comtés. Ces télégrammes, sans constituer des "blâmes" en bonne et due forme de la position officielle du parti, sont quand même fort explicites. Si les deux Conseils régionaux appuient Robert Burns et le félicitent pour sa participation à la manifestation du 29 octobre, ils se dissocient carrément, du même coup, de la position officielle du PQ (position votée par un cheveu, 6 contre 5, ce qui n'a pas été démenti par ailleurs).

Dans une entrevue accordée au Quotidien Populaire, Robert Burns explique le sens des messages qu'il a reçus: "Le député de Maisonneuve a de plus précisé que les témoignages d'appui qu'il avait reçus des dirigeants des régionales de Montréal-Est et de Montréal-Sud du parti Québécois ne blâmaient pas "directement" l'attitude officielle du parti face à la manifestation du 29 octobre, mais qu'il fallait bien comprendre qu'il n'est pas toujours nécessaire de "blâmer" quelqu'un pour montrer qu'on est en désaccord avec lui".

3- Le problème qui peut se poser pour la direction du parti Québécois, face aux prises de position des deux Conseils régionaux qui représentent une trentaine de comtés, est très clairement un problème de représentativité. Si tel est le cas, ce problème ne relève pas de QUEBEC-PRESSE mais du parti Québécois, aux prises avec des associations de comtés et des Conseils régionaux qui ne paraissent pas représentatifs à la direction du Parti. Il est bien évident que quand on entreprend de faire le compte détaillé des comtés membres des deux Conseils régionaux qui ont effectivement voté en faveur de la manifestation - ou le compte de ceux qui n'étaient pas en faveur ou de ceux qui étaient absents aux réunions, cela n'indique qu'une chose: c'est qu'on met en doute les mécanismes démocratiques qui ont conduit à l'adoption de telle ou telle position.

QUEBEC-PRESSE a publié la position officielle des deux Conseils régionaux représentant ensemble une trentaine de comtés de la région de Montréal. Si ces Conseils ne sont pas représentatifs aux yeux de la direction, la faute n'en incombe certes pas à QUEBEC-PRESSE. Quand un chef de parti commente cette affaire et écrit, en toutes lettres: "Ce que tout cela révèle sur certains de nos encadrements métropolitains... on se rend bien compte qu'il s'agit là d'un problème interne au parti Québécois, problème qu'il n'est pas de notre ressort de juger, a fortiori, de régler, dans un sens ou dans l'autre."

Le député Lessard

4- En ce qui concerne la

position du député Lessard, elle nous a été communiquée par Robert Burns lui-même - ce que nous n'avons pas jugé utile de mentionner parce que nous n'avons aucune raison de mettre en doute la parole de Burns lors même qu'il parle d'un de ses propres collègues députés du PQ. M. Burns nous a déclaré que le député Lessard l'appuyait, lui, ainsi que Marcel Léger, pour leur participation à la manifestation du 29 octobre. De toutes façons, le député Lessard n'a aucunement démenti les informations que nous avons publiées à ce sujet.

Le député Burns

5- Le député Robert Burns a confirmé l'authenticité totale des propos que nous avons reproduits, ainsi que l'honnêteté de QUEBEC-PRESSE.

6- Enfin QUEBEC-PRESSE n'est pas un "organe syndical" ni un "bulletin-hebdo créé et soutenu par le Conseil central montréalais de la CSN que dirige Michel Chartrand". QUEBEC-PRESSE est un hebdomadaire du dimanche publié par une coopérative (l'Association coopérative des publications populaires) dont le Conseil central de Montréal est un membre, au même titre que tous les autres. QUEBEC-PRESSE, qui existe depuis deux ans et est là pour rester, est la propriété de tous ses membres. Il a reçu, entre autres, l'appui des trois grandes centrales syndicales CSN-FTQ-CEQ, de la Fédération des caisses d'économie, de la Fédération des Magasins COOP, de plusieurs caisses populaires, des SSJB et des Sociétés nationales des Québécois, de comités de citoyens, de divers mouvements populaires et même, de plusieurs associations de comtés du Parti Québécois. Il a reçu l'appui d'innombrables organismes et citoyens qui croient en la liberté de l'information.

D'autre part, le comité de rédaction de QUEBEC-PRESSE, grâce à une formule unique dans la presse québécoise, à l'entière liberté et responsabilité de publier toutes les informations qu'il juge sérieuses et fondées sur les faits. Et c'était le cas pour la nouvelle concernant les déchirements au sein du parti Québécois.

Le Comité de rédaction

Faites installer les

GOUTTIÈRES

HO-DO

Galvanisé • Cuivre • Aluminium Emailé

ESTIMATION GRATUITE

MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

N.B. - Vous pouvez obtenir aussi des gouttières Ho-Do pour bricoleurs chez votre marchand de matériaux de construction.

Un cadeau (un vrai)!

"Le Patriote" offre aux nouveaux abonnés de QUEBEC-PRESSE un billet de \$3 gratuit pour une représentation dans une de ses boîtes. Pour profiter de cette offre, qui ne durera pas toute la vie, il suffit de s'abonner ou de renouveler son abonnement et d'envoyer un chèque ou un mandat-poste de \$15 fait à l'ordre de QUEBEC-PRESSE, 9670 Péloquin, Montréal 358. Cette offre est aussi valable pour nos abonnés qui reçoivent leur journal par la poste.

Québec-Presse, le dimanche, distribué partout, à Montréal, sur la Rive-Sud, sur l'Île Jésus et à Québec!



POINT DE VUE

Jacques Parizeau face aux syndicats

L'économiste vedette du parti Québécois, Jacques Parizeau, posait la semaine dernière la question: "Où vont les syndicats?" Le but de notre propos n'est pas de répondre à la place des syndicats ni de chercher à démolir le parti Québécois (nous sommes très conscients que l'ennemi principal des Québécois est l'impérialisme américain), mais d'apporter une modeste contribution au débat sur les grandes options politiques et économiques qui s'offrent aux Québécois.

Disons, dès le départ, que Jacques Parizeau aurait intérêt à se dépouiller le plus possible de son ton arrogant et à analyser plus en profondeur les points de vue de ses opposants. Par exemple, au lieu d'essayer de ridiculiser les promoteurs de la thèse d'un Québec socialiste, en les comparant à nos missionnaires en Asie, il devrait prendre le temps de faire une analyse économique et politique sérieuse des deux documents de la CSN: "Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel" (adopté par le Bureau fédéral le 8-9-71) et "Ne comptons que sur nos propres moyens" (adopté comme document de travail par le Conseil fédéral le 6-10-71).

Une telle critique serait plus sérieuse et plus valable qu'un article qui se limite à reprocher aux syndicats de ne pas avoir opté pour la solution péquiste comme solution de rechange au système actuel. Quant à nous, nous faisons nôtre l'observation des dirigeants syndicaux qui déclarent: "Nous vivons des moments historiques plus importants que ceux d'octobre 1970". Nous sommes d'accord non pas parce que ce sont des dirigeants syndicaux qui l'affirment, mais parce que c'est la première fois qu'un conflit purement syndical, à l'origine, débouche sur une confrontation politique globale du système. En octobre 1970, l'affrontement politique était le fait d'un groupuscule de travailleurs-chômeurs écoeurés, qui ont posé des gestes au nom de la classe ouvrière. En octobre 1971, l'affrontement a été mené par une masse de travailleurs, appuyés par les dirigeants officiels du mouvement syndical. Que de chemin parcouru en un an!

Il ne nous appartient pas de définir les moyens que devront prendre les travailleurs pour atteindre leur libération politique. Ce sont les travailleurs eux-mêmes

qui, dans leur éveil politique, devront inventer leur propre stratégie. A plus court terme, nous pensons que la stratégie à mettre en oeuvre est de diffuser plus largement les idées qui ont contribué à l'éveil politique déjà amorcé à l'intérieur ou à l'extérieur des structures syndicales.

Essayons maintenant d'analyser pourquoi les syndicats ont finalement débouché sur la nécessité d'une confrontation politique globale avec les pouvoirs publics.

Les syndicats oeuvrant dans le secteur privé réalisent, de plus en plus, l'impuissance des moyens traditionnels d'action syndicale (grèves, griefs, mémoires, etc.) face aux fermetures d'usines décrétées unilatéralement par les entreprises multinationales. Ils subissent ces mises à pied massives (exemples: Canadair, Shawinigan Chemicals, etc.) qui sont la conséquence de décisions prises par des monopoles étrangers, bénéficiant de la complaisance des pouvoirs publics. Or, comme ils ne peuvent se battre contre un centre de décision en dehors du territoire, les syndicats s'attaquent à leurs valets ou représentants: les pouvoirs publics.

D'autre part, il est assez remarquable que près de la moitié des syndiqués affiliés aux trois centrales (CSN-FTQ-CEQ) soient dans le secteur public. Ici encore, les moyens traditionnels d'action syndicale (grèves, etc...) se sont révélés très vite inefficaces contre un Etat-patron qui peut, à volonté, utiliser des bills matraques pour casser une grève.

Quoi d'étonnant, alors, à ce que les travailleurs regardent avec méfiance l'accroissement des pouvoirs d'un Etat qui sert inconditionnellement la bourgeoisie dans un régime capitaliste.

Pour Jacques Parizeau, la libération politique signifie l'accession à l'indépendance. Pour les travailleurs, la libération politique est plus que le simple changement du statut juridique d'un pays. Elle signifie le renversement de l'ordre social qui les asservit. C'est ce qu'il faut comprendre quand les dirigeants syndicaux parlent de casser le régime.

Mario Dumais, professeur au département d'histoire, UQAM; Louis Gill, professeur au département d'économie, UQAM; Jean-Guy Loranger, professeur au département de sciences économiques, université de Montréal.

Loto-Québec: une taxe imposée sur les rêves des pauvres...

A mesure que les dépenses gouvernementales augmentent, le champ de taxation se rétrécit à tel point qu'il faut taxer les rêves des pauvres. Les riches de notre société sont taxés pour leur luxe, la deuxième voiture et tous les gadgets inutiles; mais les pauvres eux, sur quoi les taxer?... voyons... sur ce qu'ils rêvent de gagner avec le gros lot de super-loto ou le prix de consolation de mini-loto. Bien sûr, tout le monde mise à Loto-Québec, mais les pauvres misent plus parce qu'ils ont plus besoin de gagner.

Le coeur nous palpète de joie et les journaux le clament quand c'est un pauvre chômeur ou une mère de famille

nombreuse qui gagne: l'un ou l'autre règle son problème financier, mais les milliers de pauvres semblables à eux n'ont pas de solution.

Loto-Québec est un "plaster" de plus sur le problème de répartition des biens et l'inégalité des classes: ça tranquillise la conscience des riches quand un pauvre gagne; ça engourdit les pauvres dans un rêve lourdement taxé; insensiblement on s'en va vers des exploitants de plus en plus puissants et des exploités de plus en plus nombreux. Il faut redouter un réveil brutal quand les gens cesseront de rêver.

Un groupe de prêtres et de professeurs de tout le Québec.

381-9936

Abonnement à Québec: 872-1970

6 / QUEBEC-PRESSE 14 NOVEMBRE 1971

Jacques PARIZEAU en liberté

“Les personnes déplacées” du Québec

A la fin de la deuxième guerre mondiale, on a assisté à travers l'Europe au déplacement de millions d'individus dans des conditions souvent incroyables d'inhumanité. Plusieurs pays, dont le Canada, ont accepté, comme immigrants, un grand nombre de ces gens qui avaient tout perdu, et qui bousculés, déracinés, ne savaient plus à quel saint se vouer. “Displaced persons” disait pudiquement à cette époque l'UNRRA, l'organisme des Nations Unies, qui les avait prises en charge.

Je ne peux m'empêcher de faire certains parallèles depuis quelques mois que j'essaie de comprendre ce qui se passe dans l'intérieur de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent.

Les formes

Il ne faut évidemment pas prendre le mors aux dents. Nous sommes, ou en tout cas nous nous croyons, civilisés. On ne met pas les gens dans le chemin, on ne les pousse pas dehors, l'arme dans le dos. On y met les formes. Mais tout de même...

Remontons quelques années en arrière. Le BAEQ avait suggéré qu'il faudrait évacuer des localités dont l'avenir agricole avait toujours été problématique et dont la vocation forestière s'éteignait à la suite de coupes à blanc qui ne laissaient plus des perspectives de revenus acceptables.

Les études gouvernementales avaient suggéré qu'une dizaine de ces paroisses pourraient rapidement être fermées.

Le **rapidement** était de trop. Avant que l'entente fédéral-provinciale ne soit signée, que l'administration soit installée, que la population de ces paroisses aient voté le déménagement, que les logements soient construits sur la côte gaspésienne, les années avaient passé, et le déménagement s'est produit juste à temps pour coïncider avec une situation générale du chômage au Québec, qui condamnait la plupart des “déménagés” au Bien-Etre social. Ils y étaient souvent déjà répondra-t-on! Sérieuse amélioration que de quitter une ferme pour un logement trois-pièces-cuisine-salle de bain “sans balcon”. Rien à faire avant. Rien à faire après.

Une autre opération s'est produite à la même époque. Celle de l'expropriation des habitants du parc Forillon. Ils sont venus grossir le nombre des déplacés vers la Côte.

Aussi aberrant que soit le moment choisi pour le grand déménagement, encore faut-il reconnaître que cela s'est fait avec un certain ordre.

Choc psychologique

Mais le choc psychologique dans la région a été profond. Dans un groupe d'environ deux cents paroisses de l'intérieur, bien d'autres ont à peu près les mêmes caractéristiques que celles qui ont été fermées. A quand leur tour? Ici et là des rangs ferment, là où il ne reste presque plus personne.

Des gens partent d'eux-mêmes qui pensent pouvoir se débrouiller seuls. Le gouvernement rachète les terres. Les ministères de l'Agriculture et des Terres et Forêts commencent systématiquement à acheter dans certains coins, profitant des rumeurs de fermetures qui volent de village en village. “On achète à la valeur marchande”, me dit un inspecteur du crédit agricole. Quelle valeur marchande y a-t-il quand le maire, le curé et le marchand général (qui récupérera ainsi tous ses comptes en souffrance) ont confirmé la fermeture du village?

Une fois sur la lancée, il n'y a pas de raison de se gêner. Les agents des ministères commencent à exiger qu'avant d'être payés, les gens démolissent leurs immeubles gratuitement.

Un rapport est remis au gouvernement. Celui d'une entreprise de consultants: Metra. Les autorités, disent ces messieurs, ont déboursé en moyenne \$8,600. par famille au cours de la première phase (la dizaine de villages). Prochain objectif, \$5,000. Toute la somme ne va pas aux familles. On compte dans le montant tous les frais de l'opération, y compris l'administration!

Il faut saisir que quand une paroisse ferme, le gouvernement économise des sommes importantes: plus de route à entretenir ou à ouvrir l'hiver, plus de subventions aux autobus scolaires, plus de ligne d'électricité ou de subventions agricoles. Il n'est que normal que le gouvernement remette une partie de ces économies aux gens qui lui “rendent le service” de partir.

Trous de mémoire

Métra a des trous de mémoire. On oublie de tenir compte des augmentations de salaires dans les services publics depuis quelques années et de les projeter

dans l'avenir. On oublie de compter certaines dépenses. Et on suggère au gouvernement qu'il paye trop cher, qu'il doit réduire les paiements. Cela lui fera sûrement plaisir.

Le rapport donne lieu, comme tous les rapports, à des fuites. La panique s'accroît. Traduit au niveau local, cela donne lieu chez des ouvriers de la voirie à des réactions du genre: “**Dépêchez-vous de vendre et de partir, on n'ouvrira pas les chemins cet hiver**”. La spéculation, semble-t-il, commence à apparaître. Des malins, paraît-il, achètent des terres pour presque rien. Ils savent bien qu'ils revendront plus cher au gouvernement. Ce n'est pas improbable.

Dans ce désordre quelques voix intelligentes. Celle du curé Banville qui regroupe 21 paroisses, s'entend avec le Fonds de recherche de l'université Laval pour déterminer si le regroupement des boisés privés et l'établissement de fermes forestières ne pourraient permettre de faire vivre convenablement la population locale. La réponse semble être favorable. Cela implique que pendant plusieurs années, on nettoie la forêt avant de recommencer à couper. Il demande \$1,200,000. par an jusqu'à ce que les coupes puissent commencer. La population n'aurait pas à déménager. On fermerait des rangs sans doute, mais on verrait à faire une expérience rationnelle de sylviculture avant de procéder à un autre “grand dérangement”.

Aussitôt élaboré, le plan Banville devient une opération politique dans le pire sens du terme. “Dignité I, est un programme intelligent, bien fait, qu'il vaut la peine d'essayer. “Dignité II, se lance sans préparation aucune, à Esprit-Saint, sous la conduite d'un curé activiste. On annonce “Dignité III, et pourquoi pas d'autres encore.

Une population que l'incertitude a déboussolée et qui est aux prises avec une avalanche de rumeurs se lance à corps perdu dans l'espoir de rester chez elle. Des hommes politiques voient tout de suite le profit qu'on peut tirer de l'atmosphère générale. “**Organisez-vous**” calme M. De Bané. “**Ensemble nous avons parti Dignité I, ensemble nous ferons Dignité II**”, suggère M. Tessier. Le premier étant populaire est applaudi, le second, impopulaire, est hué. Mais tout cela est sans importance.

Le gouvernement

Le gouvernement, en effet, ne dit rien. Veut-il vraiment fermer d'autres villages? Pas de réponse. Se contentera-t-il de fermer des rangs? Sans commentaires. Les fonctionnaires qui procèdent à des achats de terres ou de maisons ont-ils reçu des instructions quant à l'évaluation? Mystère. Combien sera distribué au titre de la sylviculture et dans quel village? Pas de réponse.

Une seule règle est admise. Un village, par un vote à 80% de ses habitants, peut demander le déménagement. Mais comment voter, à partir de quels renseignements? Qui renseigne qui?

Saint-Nil

Le plus significatif, le plus dramatique aussi de tous les cas que j'ai vus est celui de Saint-Nil. Soixante-cinq ou soixante-dix familles. A deux pas du parc de Matane. Cette année, les travaux de sylviculture dans le parc ont permis d'em-

Le développement du parc de Matane créera des emplois liés au tourisme, à la chasse ou à la pêche mais quel village les recevra?

baucher les chômeurs du village à plus de \$2.00 de l'heure. Les travaux devraient durer quelques années. Mais les emplois resteront-ils à Saint-Nil ou iront-ils au village voisin?

Et les habitants de Saint-Nil ont des tas de liens de parenté avec certains des villages qui ont été fermés. Ils sont au courant. Alors on ferme ou on ferme pas?

M. DeBané est passé par là. “**Organisez-vous!**” Oui mais sur quelle base? Un vote est pris, favorable de justesse au déménagement. Le conseil municipal est déchiré. Des groupes se constituent qui se dénoncent les uns les autres. L'atmosphère devient irrespirable. En fait, on demande à ces gens de faire un choix qu'on ne peut demander à aucun individu intelligent. Ils ne savent pas s'ils vont travailler ou non. Le gouvernement ne répond pas. Mais

ils doivent se décider. Idiote.

Le député Tremblay

Le député péquiste Charles Tremblay, de passage dans la région, demandait récemment que le gouvernement, en fait les gouvernements, arrêtent enfin leurs programmes de subvention et d'embauche dans la région, qu'ils établissent clairement une procédure d'achat des terres et de déménagement, et qu'ils nomment un ombudsman régional chargé de protéger les citoyens pendant la durée des déménagements, des citoyens qui n'ont pas normalement les moyens de se payer une protection minimum devant des administrations qui ont tous les moyens de leur côté.

L'enjeu est de taille. Des dizaines de milliers de gens sont immédiatement en cause. D'autres régions rurales vont se trouver bientôt aux prises avec le même problème.

“Le monde sont pas du bétail”, comme aurait pu dire Clémence Desrochers.

Echange de fréquence entre les stations de radio FM de Radio-Canada à Montréal.

Désormais

le programme français de la radio de Radio-Canada en modulation de fréquence est diffusé **en stéréophonie**. Des émissions musicales de choix, du théâtre de bon goût et des productions de caractère culturel sont à l'antenne de


CBF FM
100.7

Le programme anglais, également en stéréophonie, est diffusé par


CBM FM
95.1

RADIO-CANADA

CARTES D'AFFAIRES

SANTÉ

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

6980, Boul. Henri-Bourassa
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

Pharmacie Létourneau
Bernard Létourneau, propriétaire

3828, boul. Décarie, Mtl.
484-7311

Jacques Perras, o.d.
Optométriste

Place Versailles, rue Sherbrooke, Est
En haut du bureau d'émission des permis

Yves Bélanger
Denturologiste

Réhabilitation faciale prothétique
Ex-technicien à l'Université
de Montréal
4806, Saint-Kevin, app. 1 (coin Victoria)
Montréal Tél.: 342-1781

SERVICES PROFESSIONNELS

**Les Assurances
Belle-Isle Enrg.**

Jean-René Belle-Isle, C. d'A. Ass.
Membre de l'Association des courtiers
d'assurance du Québec
1148, boul. Rolland-Therrien, Longueuil
679-6264 679-4453

Louis Brisson, b.a., 1.or.
Conseiller d'orientation

Service d'orientation scolaire
1385, rue Mont-Royal, Est
Montréal (177e) Tél.: 521-3667

DROIT

Bernard Mergler
Avocat

Consultations fixées par téléphone
1255, square Phillips, chambre 1005
Montréal 866-6588

Marc-André Bédard
Avocat

110, rue Racine, Chicoutimi
Tél.: (418) 543-0786-87-88-89

Paul Unterberg
Avocat

1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400
Montréal Tél.: 842-6604

**Burns, Saint-Arnaud et
Pothier**

Avocats
774, Boul. Saint-Joseph, Est
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

**Robert, Proulx,
Dansereau et Barré**
Avocats

515, rue Sainte-Catherine, Ouest,
suite 414 Montréal (111) Tél.: 849-4261

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal (126e) Tél.: 288-4241

COMMERCE

Puces Libres
Antiquités

Horloges, vaisselle, armoires
québécoises, articles de religion et
divers. Achat, vente et échange
4274, rue Saint-Denis, Mtl.
Tél.: 842-5931

TEL. 271-4627
CIE DE QUINCAILLERIE INDUSTRIELLE LTEE
140 BERNARD O. MONTREAL P.Q.
MÉTRIQUE

Fleuriste Saint-Luc

Livraison.
Ouvert tous les jours de 9 à 21 heures
et le dimanche de 13 à 21 heures.

1085 A, Saint-Denis, face hôpital
Saint-Luc, Montréal Tél.: 842-1088

Fleuriste Roses-Mer

2850, boul. Rosemont, (coin 5e Ave.)
Vos conseillers: Yvon & Robert

Montréal
TEL. 374-2313

Les annonces classées

Pour une annonce de 30 mots avec un maximum
de 35: \$2.00.

Pour une annonce encadrée: \$4.00 le pouce de
hauteur:

Si vous voulez utiliser ce nouveau service de Qué-
bec-Presse, il faut nous envoyer par écrit le texte de
votre annonce, accompagné du montant requis.

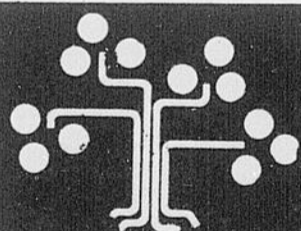
Adressez votre envoi à: Québec-Presse, Service des
annonces classées, 9670 Péloquin, Montréal 358, Qué-
bec.

Désirons une jeune femme de langue française ayant beau-
coup d'expérience avec les enfants et étant prête à "tout
faire" pour une famille avec trois filles de 5, 3 1/2 et 1 et un
bébé attendu pour janvier. - 5 jours par semaine de 8:30 am.
- 4:30 pm.

Ecrire à: (donnant références et le salaire désiré)
C.P. 608, Station B, Montréal 110, Qué.

Attention les jeunes! Des équipes de ballon-balai sont en
marche pour la saison qui débute. Pour informations: 255-
8924 (soir). Demander Monsieur Michel.

Pour l'est du Québec
Représentants temps partiel ou temps plein pour diffuser
l'Histoire de la Liberté dans sa région. Communiquer avec
Denis Garceau C.P. 37 Cap-Rouge, Qué. 656-6599.



la cerisaie

CONDOMINIUM

(Copropriété)
4 1/2 - 5 1/2
à Longueuil

Appartements spacieux et so-
norisés, sans souci. Proximité
du métro, à l'abri de la pollu-
tion, parc, jardins, balcons,
terrasses, piscine.

Coût mensuel à partir de
\$131.97 incluant: rabais provin-
cial, hypothèque, taxes,
services communautaires, sta-
tionnement, assurances et ad-
ministration.

550 Front, app. 2,
Semec Inc.

Du lundi au vendredi
10h. a.m. - 9h. p.m.

Samedi et dimanche
2h. p.m. - 7h. p.m.

670-0031

Le Jour & la Nuit

Le "mini-complex" différent — loin des bruits... à quelques
minutes du centre-ville.

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 luxueux... discrets... à compter de \$140.00
par mois incluant accessoires (poêle, réfrigérateur, télé-
cable) et eau chaude, électricité, taxes, etc...

Tous les services de conciergerie. Ascenseurs. Balcons.

Promenades, jardins, cours intérieures, piscines, tennis.

Faites votre choix: vivre perché en hauteur à coûts super-
posés ou vivre... en paix?



PROPRIÉTÉ ET GESTION
SOGECOR

JARDINS ST-LAMBERT

PHASE III

angle Victoria et Churchill
672-5353

Une employée congédiée

"Elle osait me répondre à moi, qui suis son patron!"

—Le propriétaire de CHNC —New-Carlisle

par Louis Fournier

L'histoire de la radio régionale au Québec est celle de l'entreprise privée et familiale, l'histoire du paternalisme et des congédiements arbitraires.

C'est ce qui se passe, entre autres, à CHNC-New Carlisle, propriété de "La Compagnie gaspésienne de Radiodiffusion", une affaire qui appartient presque exclusivement au Dr Charles H. Houde, 75 ans, dentiste à la retraite et à son fils Arthur Houde, gérant des ventes et directeur du personnel. CHNC est un petit monopole régional, qui rejoint un auditoire "captif" d'environ 300,000 personnes sur la Côte-Sud de la Gaspésie, la Côte-Nord de l'Acadie, les Îles de la Madeleine, l'Île du Cap-Breton et même les Îles de Saint-Pierre et Miquelon!

10 employés

Le poste, exclusivement de langue française mais très "sympathique" à la nombreuse minorité anglaise de cette partie de la Gaspésie, diffuse à 10,000 watts le jour et 5,000 le soir. Il est en ondes de 6 heures 30 le matin à minuit.

Pour tout personnel à CHNC, il y a quatre annonceurs, un technicien et quatre employées féminines: réceptionniste, secrétaires, script. Une dizaine de personnes, donc, qui agissent sous la férule du Dr Houde et de son fils. A signaler que - comme dans la plupart des postes du même acabit-, on ne compte aucun journaliste. La seule information diffusée pro-

vient donc du téléscripneur de Broadcast News, l'agence de nouvelles - radio de la Canadian Press, dont le fil est découpé et lu en ondes par les annonceurs...

Congédiée...

L'ex-dentiste Houde règne sur son petit empire et son fils n'est que l'exécuteur de ses oeuvres.

C'est le Dr Houde qui engage le personnel et, surtout, c'est lui qui le congédie, à une minute d'avance, quand l'envie lui en prend. Le dernier congédiement en date est survenu le 27 octobre: Jeanne d'Arc Blais, une jeune script, a été mise à la porte sans formalités. Motif: elle aurait monté le thermostat dans le poste à un degré trop élevé au goût du patron! "En vérité, nous dit-elle, c'est un prétexte. Il y a une longue liste de travailleurs qui sont passés par CHNC et qui ont été congédiés parce que monsieur le directeur ne leur aimait plus la gueule."

"Cheap labor"

Mlle Blais était à l'emploi de CHNC depuis près de trois ans, préposée à la rédaction des messages publicitaires. Elle raconte que "le Dr Houde n'a aucune considération pour ses employés. Il nous traite comme de la main-d'oeuvre à bon marché, dit-elle. Nous n'avons aucun contrat, pas de conditions de travail fixes, aucune reconnaissance de l'expérience et surtout des salaires de crève-faim". A titre d'exemple, elle si-

gnale qu'elle gagnait \$115 en 15 jours d'ouvrage, pour 35 heures par semaine.

Mlle Blais poursuit: "M. Houde contrôle tout à CHNC, de A jusqu'à Z. Il dépouille le courrier, fait la censure des disques, des informations, des messages publicitaires, il met son imprimatur sur tout, avec un paternalisme et un autoritarisme incroyables."

La version du patron

Nous avons réussi à obtenir la version du Dr Houde, propriétaire-patron de CHNC, quant au congédie-

ment de Mlle Blais. Tout d'abord M. Houde a refusé de répondre à nos questions en disant: "Ah! la petite est allée vous voir! C'est de la malice de sa part. C'est une petite folle!" Puis il a consenti à nous parler quelque peu: "Elle peut toujours se chercher une job, je ne la reprendrai pas. Je l'ai congédiée parce qu'elle a été grossière et pleine d'impertinence à mon égard. Elle a fait montre d'insubordination. Elle osait me répondre à moi, qui suis son patron! Elle ne voulait pas comprendre qu'il y a un patron ici et c'est moi. Je

ne peux pas tolérer cela car un beau jour, c'est eux qui vont tout mener, eux, les employés!"

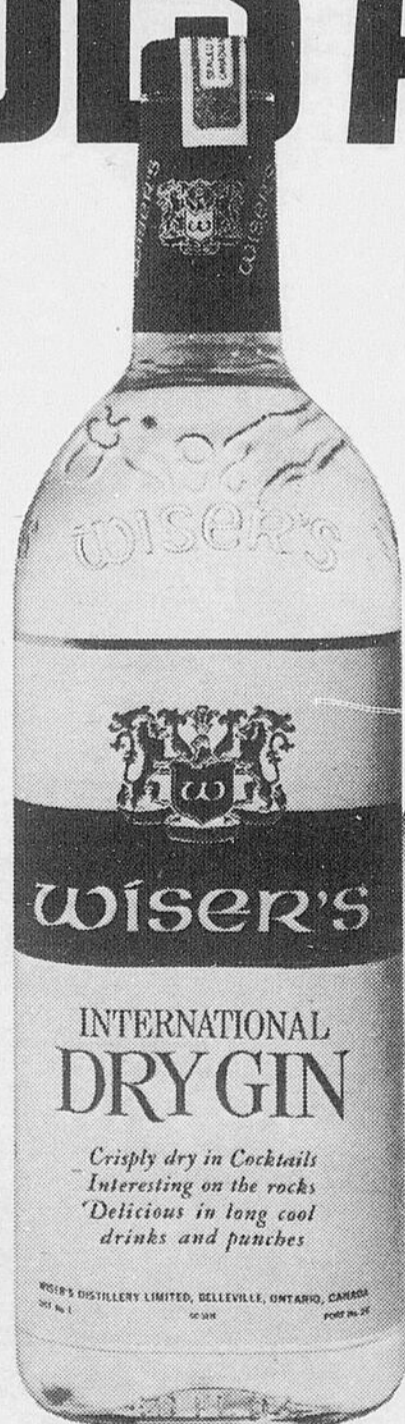
Pétaudière

A la suite de cet appel, nous avons également rejoint par téléphone le permanent du Conseil central des syndicats nationaux (CSN) de Chandler, Maurice Rousset. Ce dernier a confirmé à QUEBEC-PRESSE que CHNC - New Carlisle était une véritable "pétaudière", selon ses propres termes, et que les employés y étaient "maltraités". Maurice Rousset si-

gnale que le poste est un monopole qui fait beaucoup de profits, grâce à des revenus de publicité énormes. Il ajoute que l'information régionale est "pourrie" - on a vu qu'il n'y a aucun journaliste à CHNC - et que "la nouvelle syndicale est carrément boycottée". Selon Maurice Rousset, le Conseil de la radiotélévision canadienne (CRT C), à Ottawa, devrait se préoccuper davantage de ces petits monopoles régionaux.

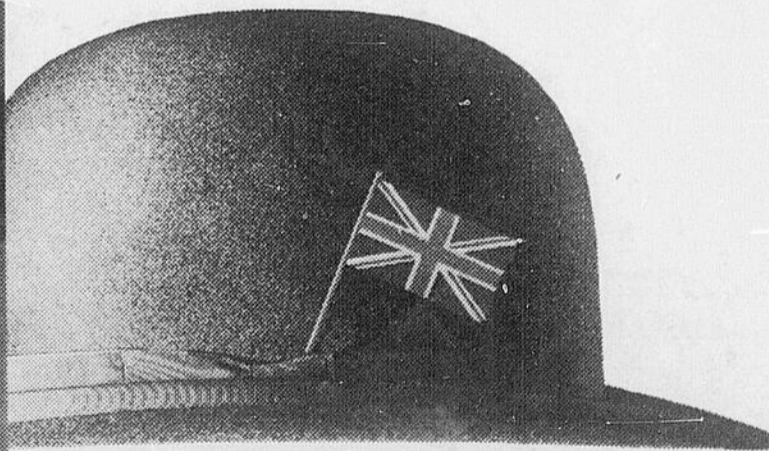
Quant aux employés "maltraités", la CSN connaît leurs problèmes et va s'en occuper...

AMENEZ-EN DES ANGLAIS



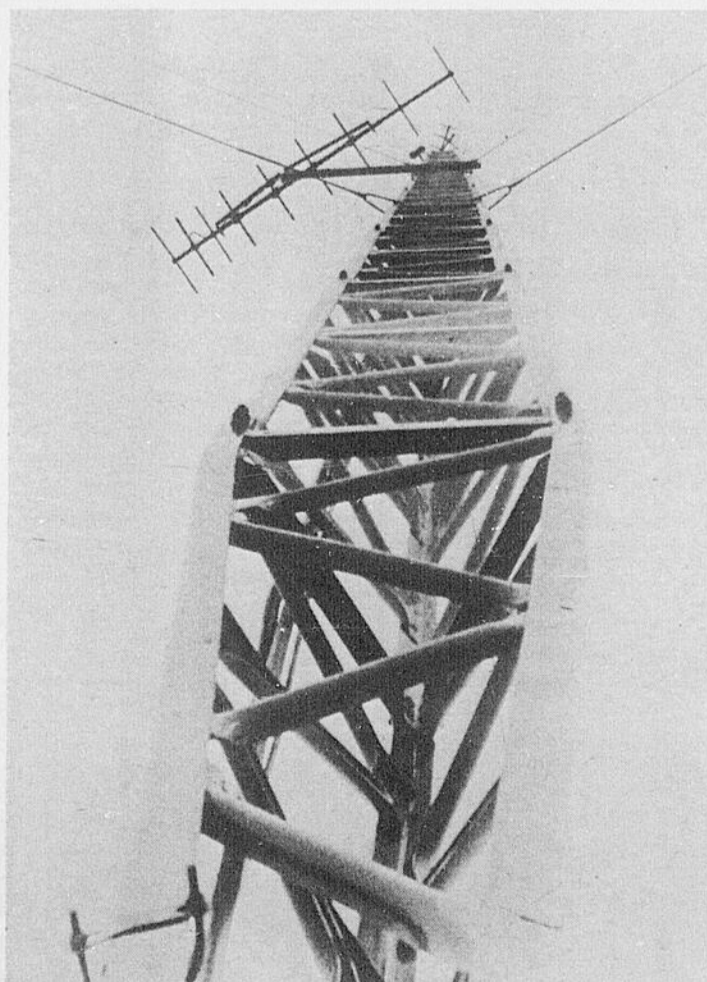
Ils se pensent toujours plus fins que les autres... ils pensent connaître leur dry gin par cœur... mais, en douce, servez-leur un Wiser International... Ils vont tellement l'aimer qu'ils voudront revenir. On est prêt à les recevoir, à les instruire, à leur dire où aller s'en acheter à \$8.15 le quarante onces.

**bien équipés...
on peut tous leur en montrer.**



alors, équipez-vous!

Les Distilleries Wiser's Ltée, Belleville, Canada



LA RADIO régionale au Québec à une sombre histoire. De petits roitelets la contrôlent impitoyablement.

349-1F

Accidents de travail: le ministère de Cournoyer n'ose pas poursuivre les entrepreneurs fautifs!

Le 22 juin 1971, M. Paul-Emile Tremblay, 38 ans, perdait la vie en tombant d'un échafaudage sur un chantier de construction, à Montréal. Des inspecteurs du ministère du Travail ont fait enquête sur cet accident tragique: ils ont découvert des infractions aux règlements de sécurité, surtout en ce qui a trait aux échafaudages. Ces inspecteurs ont recommandé au ministère d'intenter des poursuites judiciaires contre l'entrepreneur trouvé en défaut, M. Jacques Beauséjour.

Quatre mois plus tard, aucune poursuite n'a encore été intentée par le ministère!

Négligence

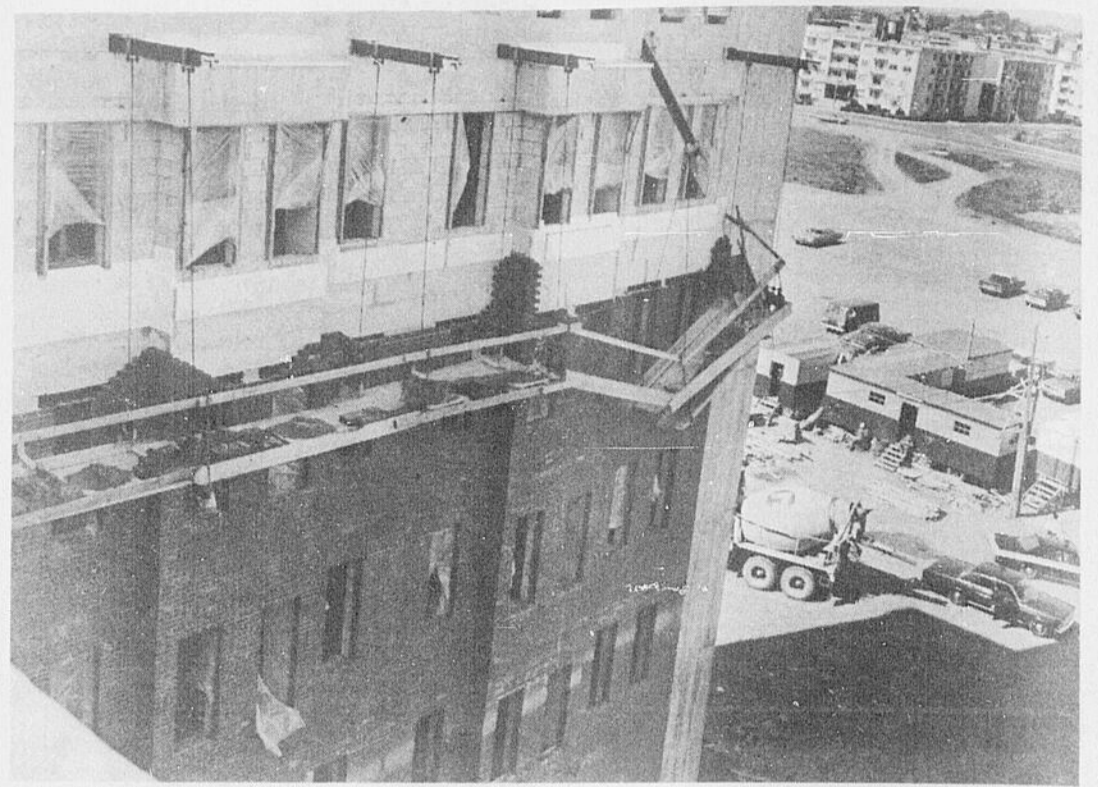
Par ailleurs, d'après le rapport du service d'inspection déposé à l'enquête du coroner, il n'y avait pas eu d'inspection des échafaudages ni du chantier avant que ne survienne l'accident mortel. Cette négligence du ministère du Travail à faire respecter ses propres règlements de sécurité est un encouragement direct aux entrepreneurs qui violent des lois déjà bien peu coercitives.

Bill 51?

Devant cette situation, le Syndicat de la construction de Montréal (CSN) se demande, dans une lettre adressée au ministre Jean

Cournoyer, comment il se fait que l'Etat ne soit pas plus soucieux de la vie et de la sécurité des travailleurs du bâtiment. Le syndicat souligne, en outre, que n'importe qui peut entreprendre des travaux de construction sans aucune preuve de qualification ou de solvabilité. "Les travailleurs devront-ils attendre encore plusieurs années, demande le syndicat, avant que ne soit adoptée la loi sur la qualification des entrepreneurs?"

Il s'agit là du fameux bill 51 qui dort sur les tablettes depuis 1969 et que les gouvernements, bleus ou rouges, ont peur d'adopter parce que les "contracteurs" sont parmi les plus gros fournisseurs de la caisse électorale...



DES ACCIDENTS DE TRAVAIL. Il y a des morts. Les responsables sont rarement poursuivis.

QUÉBEC-PRESSE

Offre d'emplois

Téléphonistes

Nous désirons des téléphonistes (hommes ou femmes) pour travail à temps partiel, payés à commission. Pour renseignements, composez 381-9936

Ultimatum des mineurs de la Côte-Nord

La tension risque de monter à nouveau chez les travailleurs des mines de fer de la Côte-Nord.

Après le demi-échec de la grève spontanée des ouvriers de l'Iron Ore, à Sept-Îles, en juillet dernier, les syndicats ont décidé d'engager une nouvelle épreuve de force contre la compagnie américaine et deux de ses semblables: Quebec Cartier Mining et Wabush Mines. "Pas de

négociations pour le renouvellement des contrats de travail, ont dit les syndicats, à moins que l'Iron Ore retire les 52 accusations d'outrage au tribunal portées contre des grévistes en juillet dernier!" Les contrats expirent en février 1972 dans les trois

grandes compagnies, dont les travailleurs sont représentés par la FTQ — notamment les métallos.

Le procès des ex-grévistes de l'Iron Ore, qui n'avaient pas respecté une injonction de retour au travail, a été fixé au 15 novembre. L'Iron Ore a jusque là

pour faire connaître sa réponse. Les syndicats exigent que la compagnie signe une entente avec la section locale 5569 des métallos confirmant le retrait des accusations; cette entente serait envoyée au juge en chef Frédéric Dorion de la Cour supérieure.

Domtar: une grève qui dure et une autre qui prend fin

Une soixantaine de travailleurs combattifs sont en grève depuis maintenant près de deux mois contre la compagnie géante Domtar, propriété du holding torontois Argus Corporation. Il s'agit des employés de l'usine de carton ondulé de Québec, membres de la Fraternité internationale des travailleurs de l'indus-

trie des pâtes et papiers (FTQ), qui ont débrayé le 16 septembre. Essentiellement, les syndiqués demandent la parité avec leurs camarades de l'usine semblable de la Domtar à Montréal qui, en décembre, gagneront 82 cents de plus l'heure. Selon Jean-Yves Asselin, président du syndicat, les autres points en

litige sont le régime d'assurance-groupe, les fêtes chômées et les vacances et les primes pour les équipes de soir et de nuit. Aux dernières nouvelles, cinq cocktails Molotov avaient été lancés par des inconnus à l'intérieur de l'usine.

Donnacona

D'autre part, tout près de là, à Donnacona, les quelques 185 travailleurs en grève depuis le 27 août, à l'usine de matériaux de construction de la même compagnie Domtar, sont rentrés au travail le 7 novembre. Les syndiqués, membres de la CSN, ont approuvé à 96% un nouveau contrat de 30 mois qualifié de "grande victoire" par le président du syndicat, Georges Cantin.

LE CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DE SHERBROOKE (CSN) SOUHAITE LONGUE VIE A QUEBEC-PRESSE

CE JOURNAL CONSTITUE UN INSTRUMENT NECESSAIRE POUR L'INFORMATION DES TRAVAILLEURS

QUEBEC-PRESSE EST UN CONTRE POIDS A LA PUISSANTE PRESSE PRIVEE

CE JOURNAL DOIT PARVENIR JUSQU'A CHAQUE FAMILLE DE TRAVAILLEURS DU QUEBEC.

JACQUES LEMOINE

DUVERNAY OUEST DUVERNAY OUEST

"Le Domaine" 'hacienda' COTTAGE SEMI-DETACHE

"Une maison bien construite est pour la vie. Un quartier bien choisi fera votre bonheur. DUVERNAY OUEST fera votre bonheur. Visitez nos modèles et leur prix, ils sont très chics, vous en serez ravis!"

LES DEVELOPPEMENTS HARMAN

A partir de **\$17,975**
Capital-taxes-intérêts

\$184.00
Mensuels

DIRECTION:
Nouveau PONT PAPINEAU
Gauche à GRANDPRE
Gauche à AUVERGNE
à DROITE à BOUL. LEBLANC
à DROITE RUE TROIS RIVIERES

Maison Modèle Bureau
669-4719 481-1725

DUVERNAY OUEST DUVERNAY OUEST

QUÉBEC-PRESSE: Un journal essentiel aux syndiqués québécois

Corporation des Enseignants Québécois

Yvon Charbonneau, président

Les COFI: des tours de Babel pour les immigrants et leurs professeurs!

Rien ne va plus au Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI) de Laprairie, où, après une journée d'études tenue le 4 novembre, les quelque 100 professeurs ont entrepris une série de grèves rotatives pour protester contre le "pourrissement de la situation" dans leur établissement.

Si les négociations, entreprises en février dernier, n'aboutissent pas à un règlement au cours de la semaine prochaine, ce sera le déclenchement de la grève.

Le minimum

Une sécurité d'emploi normale, une entente sur les congés fériés, les congés de maladie et de perfectionnement, sur les salaires, et enfin, la contribution de la partie patronale à l'assurance collective, telles sont les principales revendications des professeurs, dont le syndicat est affilié à la Fédération nationale des enseignants québécois (CSN).

Le pourrissement de la

situation est d'abord le résultat de négociations fort "pénibles" selon les professeurs.

Offre finale

Formé en mars 1970, affilié à la FNEQ en janvier 1971, le syndicat a en effet déposé un projet de convention collective à la fin de février. Trois mois plus tard, seulement le tiers des clauses avaient été discutées. C'est à ce moment que la partie patronale décide de présenter son "offre finale" et de rompre les négociations. Le syndicat demande alors la conciliation. Après une nouvelle période de piétinement, et la fin de la conciliation, c'est "le refus final des négociations": la direction du COFI réitère ses "offres" et menace de fermer l'établissement si le syndicat ne les accepte pas.

La confusion des COFI

Selon Claude Grenier, qui négocie pour le syndicat, la

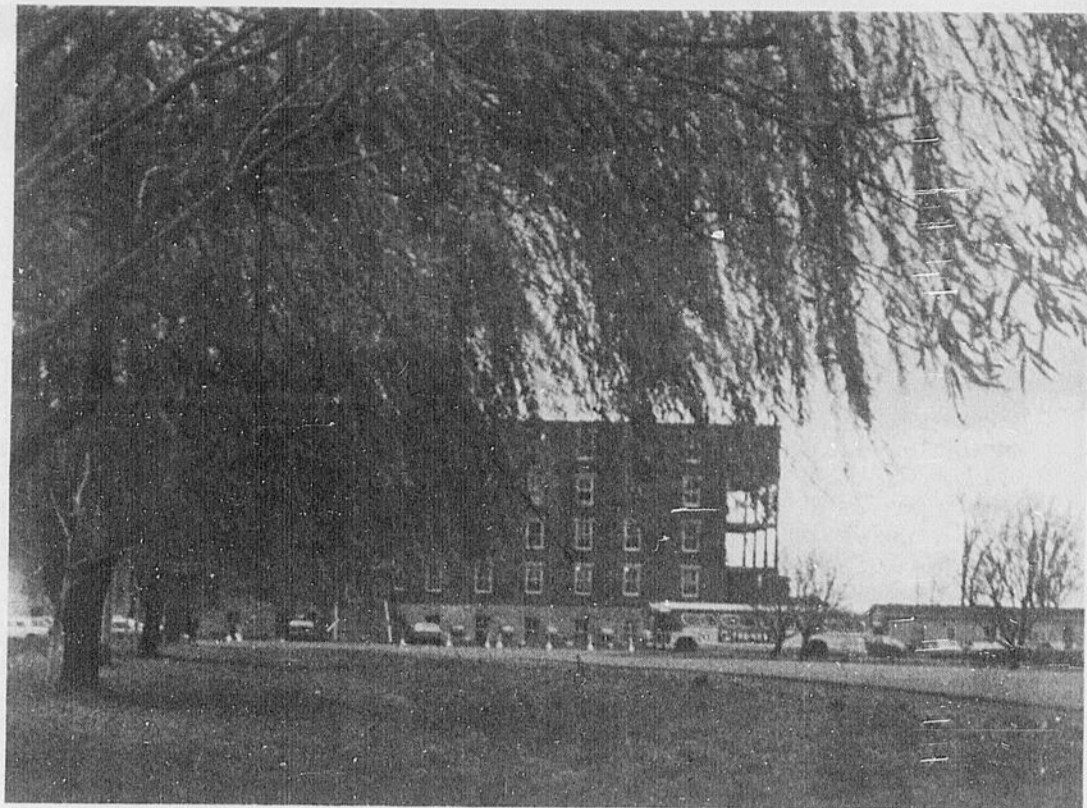
situation présente tient également - et surtout - à la "confusion" générale de l'organisation des COFI.

Les COFI ont démarré à la suite de l'entente de 1969 entre le gouvernement fédéral et le ministère québécois de l'Immigration, qui venait d'être créé. Selon cette entente, c'est le gouvernement fédéral qui paie (les subventions sont de \$3.6 millions par année) et c'est Québec qui administre.

Mais Québec n'administre pas directement: c'est à d'autres organismes - et dans la plupart des cas à des organismes privés - que le ministère a accordé les contrats.

Au COFI de Laprairie qui, avec 104 professeurs, accueille plus de la moitié des 5,600 immigrants qui prennent les cours de français, d'anglais et "d'initiation à la vie québécoise", c'est la "Société des Saints-Apôtres" qui détient le contrat.

Un des problèmes posés par ce mélange de structures et de responsabilités,



LE COFI LAPRAIRIE, une institution d'accueil aux immigrants, financée par le gouvernement fédéral, mais gérée par l'entreprise privée.

c'est d'abord que le contrat détenu par la Société des Saints-Apôtres peut être révoqué dans un délai de trois mois par le ministre de l'Immigration. En cas de résiliation, les professeurs perdent leur emploi, puisqu'ils sont engagés par le sous-traitant. Ils réclament donc une lettre d'entente du gouvernement les assurant de leur emploi "tant qu'il y aura des immigrants dans les COFI de Montréal".

L'autre problème, c'est

de savoir avec qui on négocie: est-ce avec Ottawa, qui pourtant distribue l'argent? avec celui de la Fonction publique, qui veille à ce que les normes de la "politique salariale" soient bien respectées?

Pour le syndicat, c'est bien cet embrouillami, cette tour de Babel de structures qui est d'abord la cause du piétinement des négociations et du pourrissement de la situation.

Pourrissement dont les premiers à faire les frais sont les immigrants eux-mêmes qui, selon le syndicat, sont à la merci du "pouvoir arbitraire" des conseillers de la main-d'oeuvre fédérale et les victimes des décisions contradictoires des ministères de l'Éducation et de l'Immigration (sur le contenu des cours, la fermeture de classes, etc.), et des gouvernements de Québec et d'Ottawa sur les montants des subventions à accorder.

LA PLUS GRANDE VENTE JAMAIS VUE SANS COMPETITION

VERITABLE CAOUTCHOUTÉ AVEC DESSOUS



\$2.49 v.c.
et **\$2.89 v.c.**

TAPIS

ORLON, VISCOSE \$ **2.99**
NYLON, TWEED et UNI v.c.

DUPONT 501 \$ **3.99**
NYLON, TAPIS de CUISINE v.c.
ACRYLIQUE

NOTRE POLITIQUE

Aucun frais pour l'enlèvement du vieux tapis, du vieux sous-tapis, le déplacement d'ameublement ou l'estimation. Nous faisons ce que nous avançons sans frais supplémentaires. Nous sommes reconnus pour vendre des tapis de qualité aux plus bas prix et la pose est faite par nos experts-poseurs. Tout le travail est entièrement garanti pour 10 ans.

INSTALLATION PAR DES EXPERTS

AUCUN COMPTANT
1er PAIEMENT EN JANVIER
Aussi peu que \$1.50 par semaine

OUVERT
Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.
Samedi jusqu'à 5 h. p.m.

MAGASINEZ A LA MAISON
526-0441

LES GRANDS TAPIS DU QUEBEC
2232 EST, MONT-ROYAL — MONTREAL, P.Q.

Demandez qu'un vendeur-décorateur expérimenté passe chez vous. Vous verrez un assortiment complet d'échantillons qui vous aideront à faire un choix judicieux. Ce service est entièrement GRATUIT.

Négociation dans le SECTEUR PUBLIC: le camp d'entraînement de la CSN est commencé

par **Gérald Godin**

Le Front commun du secteur public (CSN) a commencé mardi dernier, à Québec, son camp d'entraînement en vue du plus important combat de sa carrière: les négociations avec le gouvernement Bourassa de la prochaine convention collective des employés du secteur public et parapublic.

Une quarantaine de séances d'entraînement sont prévues. Il y en a déjà eu à Québec, Sept-Îles, Haute-Rive, Sherbrooke. Le but de ces séances est clair, et Guy Beaudoin, un des entraîneurs, l'a bien expliqué au cours d'une autre séance, jeudi dernier à Saint-Hyacinthe: "Il faut vouloir gagner. Si on se tient debout jusqu'à la fin, on va gagner, parce qu'on est 110.000. Si le gouvernement passe une loi et dit "on vous arrête et on vous met en prison", ils vont manquer de place dans les prisons. Mais pour gagner, il faut être solidaire jusqu'au bout.

"Est-ce de la politique qu'on fait? demandait Guy Beaudoin. Qu'est-ce que c'est la politique? La politique, pour un gouvernement, ça consiste à maintenir l'équilibre entre les forces qui se contre-

disent et à céder devant les pressions du plus fort. Si on est les plus forts dans cette négociation et on peut l'être, on va gagner. Si c'est ça la politique, on en fait et on en fera encore."

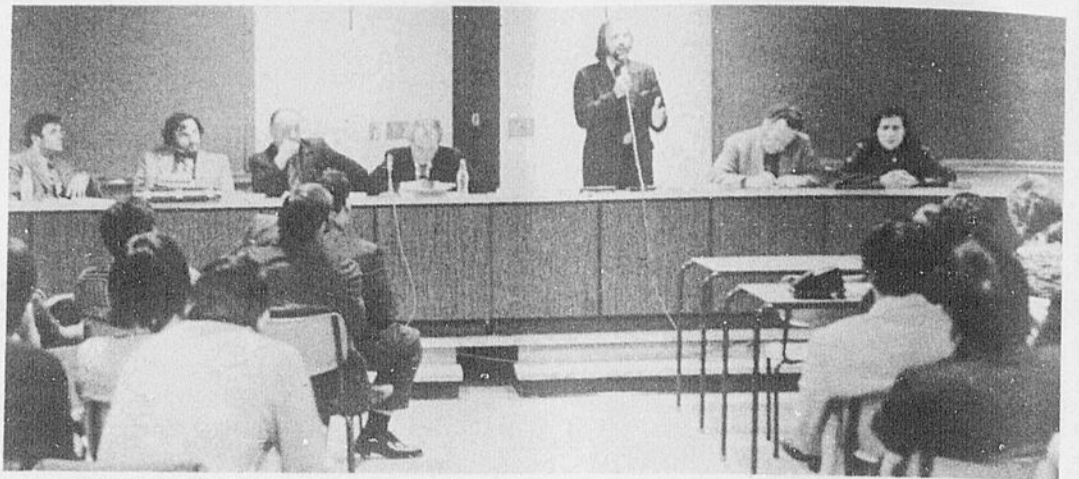
Les orateurs de la séance d'entraînement de jeudi soir l'ont répété: l'arme ultime du boxeur-CSN, c'est la grève générale. Pour l'instant, les entraîneurs, tous membres du Comité de coordination des négociations dans le secteur public (CCNSP), dont les dirigeants sont Norbert Rodrigue, présent à Saint-Hyacinthe jeudi, à titre de président du comité, et Marcel Pepin, présent lundi soir à Québec, lors de la première séance, à titre de coordonnateur, disent que l'étape actuelle en est une de préparation.

A cette étape préparatoire, les entraîneurs rencontrent uniquement ceux qu'on appelle dans le métier, les "poteaux" de chaque syndicat dans une quarantaine de municipalités. Les "poteaux" sont en fait les leaders naturels au sein des syndicats. Chaque "poteau" se voit confier la tâche de transmettre à cinq membres de son syndicat les messages du comité de

coordination.

Au fur et à mesure que cette étape sera franchie, les syndicats eux-mêmes tiendront des assemblées d'information. Au total, c'est 846 assemblées syndicales qui auront ainsi lieu.

Les séances d'entraînement des "poteaux" se divisent en deux parties: primo, les entraîneurs expliquent aux "poteaux" quels sont les objectifs poursuivis par le Front commun. Ces objectifs reposent sur deux grands principes: à travail égal, salaire égal, peu importe les régions, les ministères ou services où travaillent les employés; le deuxième principe, c'est l'obtention d'un salaire raisonnable pour



NORBERT RODRIGUE, président de la Fédération nationale des services et président du CCNSP, s'adressant à la foule jeudi dernier à Saint-Hyacinthe.

tous les syndiqués de la CSN, soit un minimum de \$100 par semaine.

Au cours de la rencontre de jeudi soir à Saint-Hyacinthe, Ghislain Hallé, qui a fait l'exposé techni-

que des objectifs poursuivis par le Front commun, a révélé que 56% des employés du secteur public syndiqués par la CSN ne gagnent pas \$100 par semaine. Il a également rappelé que le rapport Castonguay-Nepveu établissait à \$91 le revenu minimum pour une famille qui compte deux enfants.

Ce qui a fait dire à Guy Beaudoin: "un gouvernement dont 56% des employés gagnent moins de \$100 par semaine, est-ce un gouvernement qui tient compte des gens? Est-ce là un gouvernement qui administre pour les gens, ou qui administre pour les grosses compagnies?"

La deuxième partie de la séance est plus pratique, elle consiste à dire aux "poteaux" à quel point il est important qu'ils transmettent le message aux cinq membres dont ils ont la charge. Les permanents Paul Cliche, Jacques Saint-Georges et Georges Patenaude ont expliqué comment y parvenir et quelle assistance techni-

que le Front commun pourra fournir aux syndicats et aux "poteaux" le cas échéant. "On est les plus forts parce qu'on est les plus nombreux, déclarait Paul Cliche, et si on est solidaire, on pourra obtenir tout ce qu'on veut."

Quand tout le système des "poteaux" sera en place, les 110.000 employés du secteur public et parapublic affilié à la CSN pourront être rejoints personnellement en trois ou quatre heures. La machine sera extrêmement utile quand il s'agira "de mettre la pression sur le gouvernement" comme le disait Jacques Saint-Georges.

"Si on veut quelque chose, il faut être capable de parler assez fort pour l'avoir, et si on est 110.000 à demander la même chose, les coudes serrés, on va l'obtenir", devait conclure Norbert Rodrigue, qui est président du Comité de coordination des négociations dans le secteur public.



PAUL CLICHE: "Si on est solidaire, on obtiendra tout ce que l'on veut."



GUY BEAUDOIN: "Il faut vouloir gagner."

Le Conseil d'administration des Services Juridiques Communautaires de Pointe Saint-Charles, demande un

DIRECTEUR EXÉCUTIF

QUALIFICATIONS:

- expérience administrative (budgets, subventions, etc.)
- expérience avec les Comités de citoyens
- préoccupations sociales éprouvées
- homme ou femme
- bilingue

Salaire à discuter

S'adresser à Mademoiselle Linda Tremblay
Tél.: 933-8432



LE CEGEP DE LIMOILOU

requiert les services de

PROFESSEURS EN INFORMATIQUE

Cours 420-606:

Grands domaines d'application et département d'informatique

Qualification:

Expérience pertinente suffisante

Objectif:

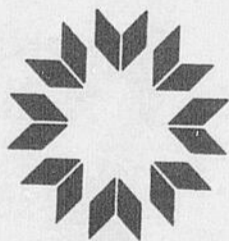
Cours qui s'adresse aux finissants et vise à les situer dans le monde actuel de l'informatique, ainsi qu'à leur montrer la variété des travaux en informatique

Contenu:

- Recensement des domaines d'application
- L'informatique de gestion comparée à l'informatique scientifique
- Application de gestion classique
- Initiation aux problèmes de recherche opérationnelle
- Place du département d'informatique dans l'entreprise
- Organisation et fonctionnement du département
- Relations avec les autres départements

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 27 novembre 1971, à

M. Raymond Asselin
Secrétaire général
C.P. 1400
Terminus postal
Québec (2e), Qué.



COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

ADMISSION DE NOUVEAUX ÉTUDIANTS À LA SESSION HIVER '72

- SOIRS ET SAMEDIS -

COURS CONDUISANT AU :

1. **DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES**
2. **CERTIFICAT D'ÉTUDES COLLÉGIALES**
3. **PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL**

Pour renseignements complémentaires sur les programmes d'études dispensés à l'intérieur de chaque secteur, veuillez communiquer avec le **SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE, 244 est, rue Sherbrooke, Montréal.**

23 décembre 1971, date limite pour formuler une demande d'admission à la Session Hiver '72.

DANS LES SECTEURS SUIVANTS :

- SCIENCES GÉNÉRALES
- LETTRES FRANÇAISES ET ANGLAISES
- SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
- SCIENCES et TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
- ARTS PLASTIQUES
- SCIENCES ET TECHNIQUES APPLIQUÉES

Téléphone : **842-5294**



Jacques Parizeau en liberté "surveillée"

Il peut y avoir deux bonnes façons d'éviter une bonne question: premièrement, déplacer le problème et, deuxièmement, éviter de répondre à celui ou à ceux à qui on s'adresse. Sur le premier point, Jacques Parizeau devrait pouvoir mettre plus à profit ses connaissances économiques en vue de la libération des Québécois plutôt que de ressasser le thème qu'est en train d'épuiser le parti qui préconise "l'indépendance politique" du Québec... contribution au débat que viennent de lancer les syndicats (pour l'installation d'une société socialiste) risquerait d'être beaucoup plus utile que de leur rappeler ce que ceux qui ont opté pour le socialisme ont déjà, depuis longtemps, pris pour acquis. Ce serait peut-être même l'occasion rêvée de faire d'une pierre deux coups et de contribuer ainsi à sortir le parti Québécois de son impasse. Et je passe au deuxième point. Quand Parizeau demande "où vont les syndicats", on s'attendrait beaucoup plus à ce

fois que je dénonce les agissements illogiques de Camil Samson et de ses acolytes qui ont besoin du vote des travailleurs, autant que des cultivateurs, pour se faire élire et qui passent leur temps à démolir les chefs syndicaux qui ont obtenu de haute lutte ce que les travailleurs et les cultivateurs ne pouvaient obtenir individuellement.

Je ne crois pas qu'il vaille la peine de prolonger cet article. Les travailleurs comme les cultivateurs, qui constituent la masse des électeurs dans une proportion de cinq contre un, vont vomir le Ralliement créditiste du Québec et peut-être le parti Crédit social du Canada, si ce dernier devait suivre l'exemple du Ralliement créditiste du Québec.

A bon entendeur salut!

Maurice Dussault
Québec

Place aux lecteurs

Habitude détestable

Messieurs,

Je voudrais protester énergiquement contre une habitude que je ne voudrais pas voir s'installer à Québec-Press: celle de répondre suite à une "lettre ouverte".

J'en ai surtout contre la méchanceté inutile exercée au détriment de Doris Lussier et de Claude Gravel (parution du 24 octobre).

M. Keable a reproché à Doris Lussier sa participation à une fête populaire à Port-Cartier; M. Godin n'a pas aimé un éditorial de Claude Gravel de la Presse. Ce qui est parfaitement le droit de Québec-Press de dire son fait à n'importe qui. C'est d'autant plus précieux que c'est devenu rare!

Les deux, (Lussier et Gravel) piqués au vif, se justifient par une verte réponse au journal. A ce stade, j'aurais aimé que le débat soit clos. D'abord, parce que, après avoir eu les 2 versions, j'évalue que les lecteurs de Québec-Press sont parfaitement capables de se faire leur propre opinion; ensuite, parce que je n'aimerais pas que les éditorialistes abusent de leur pouvoir en profitant de leur facilité pour éreinter l'interlocuteur. Le Devoir, malgré la raideur de certaines lettres, n'abuse pas de la contre-réplique qui débalance le débat. Les Desbiens et Tremblay manient trop facilement le sarcasme et l'ironie dans leur justification philosophico-moralisatrice pour servir d'exemple.

Rodolphe Chartrand
Montréal.

NDLR: Vous avez raison. C'est une technique détestable que nous n'emploierons plus. Merci.

Le Ralliement créditiste contre les travailleurs

Les travailleurs du Québec qui ont appuyé le Ralliement créditiste aux dernières élections provinciales doivent le regretter amèrement, surtout de voir leur chef Camil Samson et ses acolytes qui ne manquent jamais une occasion de déblatérer contre les chefs syndicaux élus démocratiquement, sans influence extérieure.

Ce n'est pas la première

SPECTACLE QUÉBÉCOIS

organisé par le

FRONT COMMUN POUR
L'ABROGATION DES LOIS SUR
L'AVORTEMENT

Les artistes invités: **Raoul Duguay**
Yvon Deschamps
Pauline Julien
Louise Forestier
Clémence Desrochers

Salle Paroissale Saint-Louis de France
750 Roy est

Vendredi le 19 novembre

Prix du billet: \$2.50
\$1.50 pour les étudiants

CARRIÈRES en INFORMATIQUE

- Cours de programmation d'ordinateurs
- 1,250 heures
- Cours partiel d'informatique
- Approuvé par le Ministère de l'Éducation

842-8071 1315 de Maisonneuve Ouest,
Montréal

h INSTITUTS HERZING

Nom. Age.

Adresse.

Ville. Années de scolarité.

qu'il nous parle des positions qu'ils ont prises, et des différentes propositions qu'ils soumettent actuellement à leurs membres, plutôt que de celles qui préoccupent son parti. Quand Parizeau se demande "où vont les syndicats" et qu'il se dit "perplexe de leurs déclarations", on aimerait savoir ce qu'il en pense et, s'il n'est pas d'accord, qu'il dise pourquoi. Et s'il insiste vraiment pour nous parler de "l'option" du parti Québécois, il faudrait alors qu'il nous parle des remises en question au sein même de son parti et alors, on saura peut-être ce qu'il en pense vraiment des déclarations syndicales.

Robert Bureau Montréal

Photo indécente

Votre journal a ce grand mérite de dénoncer plusieurs injustices. Par un raisonnement facile à faire vous demandez aux capitalistes d'être plus humains.

Dans un numéro récent de

Québec-Press, (le 17 octobre 1971, vol. 3 No 42, page 6), une dame, Lucie Lavoie, dénonçait la manière dégradante dont on exploite la femme dans notre société. Quand on fait d'elle l'objet de la concupiscence, la femme-objet, est-on humain envers elle ou infra-humain?

Vous avez sans doute remarqué que je vous ai retourné, ci-joint, votre dernier numéro, soit celui du 24 octobre 1971. Ce n'est pas sans raison. A la page 27, il y avait une photo plutôt indécente. C'est votre défaut mignon que d'en laisser paraître de temps en temps.

Si vous ne pouvez vous améliorer sur ce point, je me demande si je vais continuer à m'abonner à un journal qui veut élever le travailleur en rabaisant la femme à un niveau infra-humain?

Il vous est loisible de publier ma lettre, mais la dignité de la femme passe a-

vant ma vaine gloire. C'est pourquoi tout ce que je vous demande c'est de ne plus publier de photos tendancieuses pour laisser place à des hommages qu'elle mérite.

Sans rancune, j'espère.
"Sirop d'érable"

Julien Roy,
Beauceville-Ouest,

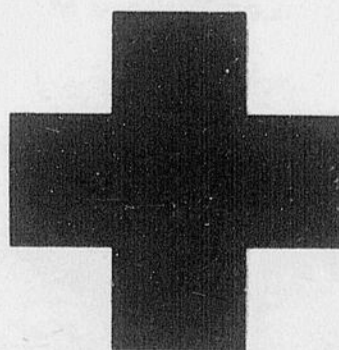
Du beau travail

Je ne dispose pas de 30 minutes pour répondre à votre questionnaire (Opération-Participation), mais je tiens à vous dire que j'aime beaucoup votre journal et que je l'admire. Vous faites du beau travail; j'admire votre engagement. Ce qu'il y a d'intéressant dans votre journal, c'est qu'il se fait un trait d'union entre les intellectuels et les ouvriers de ce pays. Et croyez-moi, je sais combien il peut être difficile de dire des choses complexes dans des mots simples.

Alain Bernier,
Longueuil



Entendez-vous bien?



Oui, la Croix Bleue du Québec protège adéquatement la santé des travailleurs québécois. En fait, la Croix Bleue du Québec offre de nombreux services, tous exactement adaptés à vos besoins. Parce qu'elle assume les services dont l'assurance-maladie ne peut se charger, la Croix Bleue assure une pleine protection, ce que l'assurance-maladie ne peut assumer.

LA CROIX BLEUE DU QUÉBEC



Grâce à sa filiale, La Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie du Québec, la Croix Bleue offre de l'assurance-vie, des indemnités d'incapacité à court ou à long terme et de nombreux autres avantages d'assurance collective.



LA VISITE de Castro au Chili a été accueillie avec sérénité par la plupart des pays d'Amérique latine.

LA VISITE AU CHILI DE FIDEL CASTRO Prélude à de prochains contacts entre Cuba et d'autres pays du sous-continent?

En invitant le premier ministre cubain Fidel Castro à participer aux manifestations marquant le premier anniversaire de son accession à la présidence de la République chilienne, le Dr Salvador Allende pose un geste de haute portée politique face à son pays et à l'Amérique latine et aussi aux Etats-Unis. La porte s'ouvre! a-t-on envie d'écrire, bien qu'une telle affirmation semble être prématurée; cependant il n'est pas exclu que la visite de Castro soit le prélude de prochains contacts entre Cu-

ba et certains pays du sud de l'hémisphère, le Chili jouant le rôle d'honnêteté courtier.

Etablir des relations diplomatiques avec un pays ne signifie pas acquiescer à son système politique et économique, Allende l'a bien montré récemment en se rendant en visite officielle en Educateur, en Colombie et en Argentine. Les Chinois aussi, et plus précisément dans les affaires soudanaises et pakistanaises en introduisant une distinction subtile entre relations entre Etats, relations entre peu-

QUEBEC MONDE



par Pierre Jean Méhu

ples et relations entre partis. Les unes ou les autres peuvent être privilégiées à certains moments et en tenant compte d'une conjoncture globale. Mais sans perdre de vue l'objectif final.

Certes, dans l'hypothèse où Cuba normaliserait ses relations officielles avec certains régimes réactionnaires d'Amérique du Sud, les idéalistes et les "esprits forts" crieraient à la trahison et pourraient se demander si Guevara est mort pour rien. Leur erreur serait de croire qu'à côté du militantisme révolutionnaire, Cuba n'a pas d'intérêts proprement nationaux.

Par l'accueil qu'il a réservé à Fidel Castro à Santiago, le président Allende a montré à la bourgeoisie chilienne et à l'ancienne oligarchie qu'il n'a pas renoncé à un des principes essentiels de son programme politique, l'indépendance nationale. Par la même occasion, il a neutralisé la fonction de l'extrême gauche qui commençait à trouver le socialisme du Front populaire trop timide et pressaient Allende d'adopter une attitude beaucoup plus ferme vis-à-vis des éléments de l'ancienne classe dirigeante liés aux intérêts étrangers.

Face à l'Amérique latine, on pourrait croire que l'invitation faite à Fidel Castro pourrait être ressentie comme une provocation par les pays limitrophes du Chili. A part le Brésil et la Bolivie qui manifestent un anticastrisme virulent et pour cause: les autres pays du sous-continent ont dans l'ensemble réagi avec beaucoup de sérénité et ont plutôt exprimé l'espoir que le régime cubain renoncerait bientôt officiellement à sa "politique de subversion en Amérique latine".

Renoncer officiellement à soutenir les mouvements de libération nationale, c'est un pas que les dirigeants cubains peuvent difficilement franchir. Sur ce plan, Fidel Castro semble être allé aussi loin qu'il le pouvait en prenant même le risque de voir développer sur sa gauche des groupuscules maoïstes qui reculent ouvertement son "leadership" dans les affaires du sous continent.

On se souvient des accusations du Vénézuélien Douglas Bravo et sa dénonciation de "l'égoïsme cubain". En échange d'une normalisation de ses relations avec le reste de l'Amérique latine et d'une réadmission (pour quoi faire?) à l'Organisation des Etats Américains, il est improbable que Cuba désavoue ses idéaux de 1959.

En ce qui concerne les Etats-Unis, à part la droite conservatrice qui n'a pas varié d'un iota de sa position de 1959 vis-à-vis de Cuba et qui voit en Salvador Allende un agitateur aussi dangereux que Fidel Castro, la grande presse n'a pas réagi défavorablement tout au moins pas encore à la visite du leader cubain au Chili. Certains libéraux américains y voient même un moyen de débloquer, la question cubaine et préconisent que le même traitement en matières de relations diplomatiques et économiques soit appliqué à la Havane qu'à Santiago du Chili. Il faut aussi ajouter que les voyages projetés de Nixon à Pékin et à Moscou ont créé dans une très large mesure une atmosphère propice à une reprise de contacts.

A part la question des entreprises américaines nationalisées au cours des années 1959-1960 et sur laquelle Washington et la Havane pourraient assez facilement se mettre d'accord, l'écueil principal résiderait dans le problème posé par la base américaine de Guantanamo.

Le retour de la base à la République cubaine est pour Fidel Castro un préalable à toute négociation entre les deux pays. Sur ce principe a-t-il toujours déclaré, il n'y a pas de transaction possible. Une formule de compromis pourrait être trouvée dans la fixation par un commun accord d'un délai à l'expiration duquel Guantanamo reviendrait aux Cubains.

Si Nixon décidait de se prêter à un tel arrangement, ce serait sûrement après les élections présidentielles de 1972, car après la déconvenue subie aux Nations Unies sur la question de Formose, l'opinion publique américaine accepterait mal une nouvelle "capitulation".

Quoi qu'il en soit, ce ne sera qu'après la visite de Castro au Chili et qu'une fois que seront retombés les remous qu'elle a provoqués que l'on saura si Cuba a troqué le prosélytisme révolutionnaire contre ce que Jacques Chonchol, parlant des relations entre le Chili et tous les pays, quels que soient leurs systèmes politiques et sociaux, appelait le "réalisme politique".



LES BEAUX DIMANCHES

"L'amour est bleu, blanc, rouge, gris, noir, blanc, mauve, rose, aquamarine, vert, jaune, indigo, ambre, blanc, argent et or."

Un spectaculaire avec le jeune prodige de la chanson

René Simard

entouré d'une pléiade de vedettes en hommage à Burt Baccharat

Réalisation de Richard Martin

LE 14 NOVEMBRE
À 19H30
AU CANAL 2

SOYEZ DANS LE COUP..

CBFT 2 MONTRÉAL · CBVT 11 QUÉBEC · CBOFT 9 OTTAWA-HULL · CBAFT 11 MONCTON · CBWFT 3 WINNIPEG
CBXFT 11 EDMONTON · CHAU 5 CARLETON · CKRS 12 JONQUIÈRE · CKBL 9 MATANE · CJBR 3 RIMOUSKI
CKRT 7 RIVIÈRE-DU-LOUP · CKRN 4 ROUYN-NORANDA · CHLT 7 SHERBROOKE · CKTM 13 TROIS-RIVIÈRES

Grève à Québec Poultry Des employés "plumés" comme des poulets!

La violence a de nouveau éclaté dans un conflit de travail, à Québec cette fois. Quelques cocktails Molotov (et quelques carreaux brisés) ont en effet "rallumé" une grève qui pourrait depuis le 16 octobre dernier à l'abattoir de la compagnie **Québec Poultry**, l'une des plus importantes entreprises canadiennes-françaises et la plus grosse entreprise de transformation de volaille au Canada avec ses poulets de marque Flamingo.

Bas salaires

La grève qui paralyse l'abattoir de Québec, situé tout près du Colisée, a été déclenchée par 175 travailleurs membres de l'Union des camionneurs, hommes d'entrepôt et aides, section locale 106 affiliée aux Teamsters (FTQ). Aucune séance de négociations n'avait eu lieu depuis le début du débrayage quand la violence a éclaté, devant l'intransigeance des patrons.

Le contrat de travail est échu depuis le 30 juin et les syndiqués réclament des augmentations de \$1.40 l'heure dans une convention de deux ans. La compagnie offre \$0.55 en 3 ans. Le salaire le plus élevé à l'usine de Québec, actuellement, est de \$2.10 pour les hommes et de \$1.79 pour les femmes - qui forment

Sainte-Thérèse: grève chez R.J. Reynolds Foods

Il semble bien que les grèves "illégalles" effraient de moins en moins les travailleurs québécois! C'est ainsi que la centaine d'ouvriers et d'ouvrières à l'emploi de la compagnie **R.J. Reynolds Foods** (anciennement **Coronation Foods**) de Sainte-Thérèse, au nord de Montréal, ont débrayé spontanément le 5 octobre dernier. Malgré une avalanche de procédures judiciaires et de poursuites, les employés ont tenu bon pendant plus d'un mois et leur grève est maintenant légale depuis le 8 novembre. Ils sont membres d'un petit syndicat combatif, l'Union des travailleurs en alimentation (FTQ) et ils affrontent l'un des plus grands conglomérats américains, **Reynolds Industries**, premier producteur de cigarettes aux États-Unis. Les employés avaient débrayé à cause de la lenteur à régler des dizaines de griefs et à cause de la brutalité de certains contremaîtres. Et aussi à la suite du congédiement de deux leaders du syndicat.

40% du personnel.
\$50 millions

Québec Poultry, fondée en 1958 par M. Benoit Beauregard, a un chiffre d'affaires de plus de \$50 millions. Son siège social est à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville et elle compte cinq usines au Québec, employant près de 1,300 personnes. La compagnie a connu des difficultés financières en 1970 au point qu'elle a congédié 300 per-

sonnes. Mais les affaires se sont nettement améliorées cette année, grâce notamment à de gros contrats d'exportation de poulets avec le Japon.

Selon Gaston Lépine, conseiller technique du syndicat, il n'est pas question de permettre à une grosse entreprise - fût-elle canadienne-française et "bien de chez nous" - de continuer à payer des salaires aussi bas à ses travailleurs.



BENOIT BEAUREGARD, président de Québec Poultry Ltée, au milieu de ses volailles.

QUÉBEC-PRESSE

Camelots demandés

Nous avons besoin de camelots pour la distribution du journal le dimanche. Très bonnes routes. Pour renseignements, téléphonez à 381-9936.

Avis aux patriotes québécois

Dimanche, le 21 novembre, défilé à Saint-Denis-sur-le-Richelieu; rendez-vous à 12.30 h., place Longueuil.
Drapeau des patriotes essentiel pour la circonstance. 5 x 10: \$1.00 - 27 x 54: \$5.00
Mandat à l'ordre du MDPPQ, ou 3459 rue Saint-Hubert, Montréal (523-1001).

PUERTO VALLARTA MEXIQUE

14 jours
pour aussi
peu que

\$349
de MONTREAL

Tarif aérien
Aller-retour
Hôtel-
Repas-
CROISIERE



DEMANDEZ NOS DEPLIANTS

TOUREX

1454 rue de la Montagne, Suite 211 Montréal 107

843-8873



Les petites histoires
d'une grande famille

Quelle famille!

Il y a 3,500 familles Tremblay dans l'annuaire du téléphone de Montréal. Ceux de Rosemont et de Saint-Zénon sont célèbres. Après le Canada, la France, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg et Monte-Carlo viennent de les adopter. Un téléroman de Janette Bertrand et de Jean Lajeunesse.

Le dimanche à 19h00
(en couleur)

Le dimanche au canal 2 17h00 5D

19h00 Quelle famille!

19h30 Les Beaux Dimanches

22h00 La flèche du temps

23h00 Politique atout

SOYEZ
DANS
LE COUP...

REGARDEZ BIEN
REGARDEZ
RADIO-CANADA
AU CANAL 2



\$ ALU

ALCAN: un bébé bien nourri, bien portant, prometteur. Par crainte pour sa santé, on exige cependant qu'il ne soit en contact avec le Québec, dans l'avenir, que dans des conditions d'hygiène tout à fait exceptionnelles!

L'Américain moyen consomme 46.5 livres d'aluminium par an

Alcan Aluminium Ltée est le deuxième producteur d'aluminium au monde. Alcan a aujourd'hui, en 1971, des intérêts majoritaires ou importants dans quelque 80 entreprises qui vont de l'extraction de la bauxite à la fabrication de skis et de bateaux, en passant par toutes les étapes intermédiaires: transformation de la bauxite en alumine, de l'alumine en aluminium, de l'aluminium en alliages divers, d'alliages divers ou d'aluminium pur en pare-chocs d'automobile, en raquettes de tennis, en feuille d'emballage ou en contenant de Pepsi.

Alcan, c'est 66,500 travailleurs dans le monde entier, dont 18,900 au Canada dont 12,000 au Québec (8,000 syndiqués). Alcan, celle-là même qui finance quelques "Théâtres Alcan" à la télévision, a vendu un total d'un million 346 mille tonnes d'aluminium en 1970. Cet aluminium, elle l'a vendu sous forme de lingots, de tôle, de fils pour la transmission de l'électricité, de bateaux, de maisons, au prix d'un milliard 389 millions de dollars.

Alcan a fait, en 1970, un profit de \$77 millions, après impôt. Ce qui fait, après calculs, un pourcentage de profit de 9.2%. L'année d'avant, Alcan avait fait un profit de 10% et, en 1968, de 9%. Les spécialistes des grandes affaires disent: "Ce n'est pas là un profit extraordinaire, mais c'est un profit de santé."

Cette entreprise géante (un actif de 2 milliards 213 millions de dollars) est venue au monde au bord du Saguenay, à Arvida, au début du siècle, même si Alcan comme telle est officiellement née le 31 mai 1928 et a acquis les propriétés canadiennes d'Alcoa, la grande aluminerie américaine qui existe toujours.

Peu de temps après, des démêlés avec la Justice américaine (démêlés compliqués et longs) se produisirent: qui était propriétaire de quoi? Alcan est-elle propriété d'Alcoa?... Le conflit dura des années jusqu'à ce que, **légalement**, les deux entreprises soient indépendantes l'une de l'autre. Qui mène, en réalité, dans l'aluminium? La vérité est qu'Alcan est sous contrôle de capitaux américains. La légalité veut que non. Et les textes officiels aussi...

Alcan-Québec

Alcan-Québec, ce fut et c'est encore Arvida, le plus grand complexe de pro-

duction d'aluminium au monde, avec une capacité de 450,000 tonnes par an. C'est aussi, tout près de là, l'Isle Maligne, avec sa capacité de production de 130,000 tonnes. C'est aussi Shawinigan, avec 100,000 tonnes et Beauharnois, avec 50,000 tonnes. Pour un total québécois de 730,000 tonnes.

Seule autre usine de production d'aluminium au Canada: Kitimat. C'est en Colombie-Britannique. Production: 300,000 tonnes. Grand total, pour le Canada: 1 million 300 mille tonnes. La production mondiale actuellement possible d'Alcan, est de 1 million 700 mille tonnes.

Donc, le Canada produit 76% de l'aluminium Alcan. Et le Québec produit 57% d'Alcan-Canada.

Ces 1 million 700 mille tonnes d'aluminium d'Alcan représentent 13% de la pro-

duction mondiale. Où va donc tout cet aluminium?

Un peu partout. Et de plus en plus un peu partout: dans les autos, l'habitation, l'industrie, etc...

Quelques petites statistiques intéressantes: en 1960, dans le monde "non communiste", selon l'expression d'Alcan, chaque habitant, chaque "tête de pipe", autrement dit, consommait 4.4 livres d'alu-

minium par an. En 1970, la consommation a quasiment doublé: nous consommons, à chaque année, 8.6 livres d'aluminium, chacun.

Au Japon, la consommation, par tête de Japonais, est passée de 4.3 livres en 1960 à 27.4 livres en 1970.

Le "top", c'est bien sûr les Américains qui dévoreraient, en 1970, par tête d'habitant, 46,5 livres d'aluminium: Et ça augmente!

Alcan-Québec affronte ses 8,000 syndiqués

Alcan, ce géant qui se défend, se prépare à une lutte qui en laisse supposer assez long sur sa bonne foi. Alcan se prépare à négocier avec ses 8,000 employés syndiqués du Québec, membres de la Fédération de la métallurgie de la CSN.

Que veulent les 8,000 travailleurs d'Alcan? Au plan des salaires, quelque chose comme l'équivalent de ce qu'ont obtenu les gens qui font le même travail qu'eux, pour la même compagnie, à Kitimat, en Colombie-Britannique. Le salaire moyen, à Kitimat, se situe autour de \$4.24 l'heure. Au Québec, il est de \$3.69.

Ce qu'ils veulent encore: que la compagnie abaisse l'âge de la retraite actuellement fixé à 65 ans. De même, ils entendent obtenir une cinquième semaine de vacances, après 15 ans de service.

Or, tout indique que l'Alcan refusera de négocier. Elle a fait savoir qu'elle désire tout simplement reconduire le contrat actuellement en vigueur pour une autre année.

Première remarque importante: la main-d'oeuvre

représente 7% seulement du coût de l'aluminium. Et dans ce 7%, on compte non seulement les syndiqués mais les employés-cadres du genre ingénieurs, administrateurs, etc... Dans son opération dite de "survie" (sic), actuellement en cours, la compagnie a d'ailleurs commencé à faire sauter des têtes dans le personnel de cadre, question d'affoler un peu plus les gens.

Parmi les choses qui permettent à la compagnie de jouer si dur, c'est la quantité fantastique d'aluminium qu'elle a réussi à stocker, soit un million de tonnes. A peu près l'équivalent de la production canadienne. Il y a des raisons à ce stockage important: l'Alcan prévoyait une grève chez son grand frère américain, l'Alcoa. L'Alcan a donc pris ses précautions, en stockant de l'aluminium en prévision d'une grève qui n'a pas eu lieu! D'un autre côté, l'Alcan a vu ses ventes diminuer à cause de la diminution générale de la production, dans tous les secteurs. S'il y a moins d'autos, on consomme moins d'aluminium. Donc, les surplus s'accroissent. Enfin aussi, la surtaxe a-

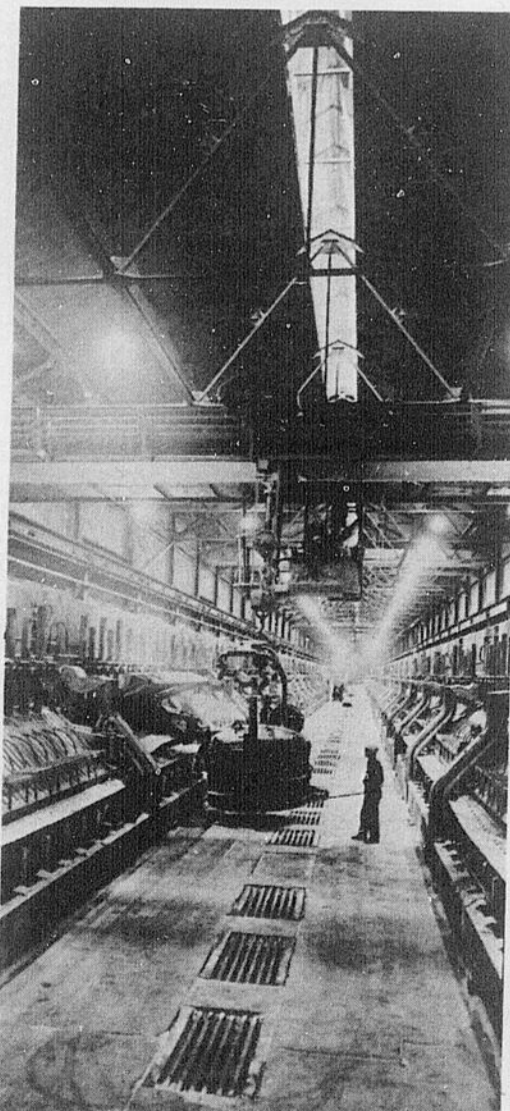
méricaine de 10% qui risque de limiter les exportations vers les Etats-Unis.

Toutes ces raisons - et principalement la prévision d'une grève qui n'a pas eu lieu aux Etats-Unis - font que l'Alcan a un stock considérable d'aluminium, dit-on. Conséquemment, l'Alcan ne détesterait pas affronter ses travailleurs à l'occasion d'une très longue grève, ce qui lui permettrait, tout tranquillement, de liquider son stock, aux frais des travailleurs, quitte à régler la grève au bon moment pour la compagnie.

Les mises à pied

Avant même la grève possible, les mises à pied vont bon train et s'amplifieront - s'il n'y a pas de grève - au cours des prochains mois. Rappelons les mises à pied: 100 à l'usine de Beauharnois; 100 à Shawinigan; 500 à Arvida et Isle Maligne. Total: 700.

Or, de nouvelles mises à pied sont prévues à Shawinigan et à Arvida. A moins que n'éclate une grève qui arrangerait bien la compagnie. Le syndicat a donc une lutte serrée à mener: gagner sa bataille sans permettre à l'Alcan de bénéficier d'une grève sur le dos des travailleurs.



MINIUM \$



Le prix de l'aluminium

Matière première: 51% ● Electricité: 32% ● Main-d'oeuvre: 7%

L'aluminium, c'est un élément naturel. Il est tiré d'une matière première qui s'appelle la bauxite. Pour faire le passage de la bauxite à l'aluminium utilisable comme métal, il est nécessaire d'utiliser un équipement industriel, de l'électricité et de la main-d'oeuvre. En d'autres mots, un lingot d'aluminium, c'est de la bauxite plus de l'électricité plus des travailleurs.

Dans quelle proportion? Des informations sérieuses indiquent que chaque livre d'aluminium produite par Alcan coûte, à la compagnie, en pourcentages: 51% de matière première; 32% d'électricité; 10% de frais divers et... 7% de main-d'oeuvre. Voyons plus en détails.

Matière première: 51%

La bauxite vient des pays sous-développés. Dans un texte qui n'a rien à voir avec la propagande politique gauchiste et signé de la bien sérieuse maison financière "McLeod, Young, Weir & Company", on peut lire ce qui suit: "Alcan et l'industrie comptent, pour leur approvisionnement en bauxite, sur les ressources de pays en voie de développement qui n'ont pas encore atteint le degré de stabilité politique et économique des pays industrialisés." Et la maison ajoute: "Il y a des réserves abondantes de bauxite dans le monde, et plusieurs projets d'exploitation sont étudiés en Australie, au Brésil et en Guinée."

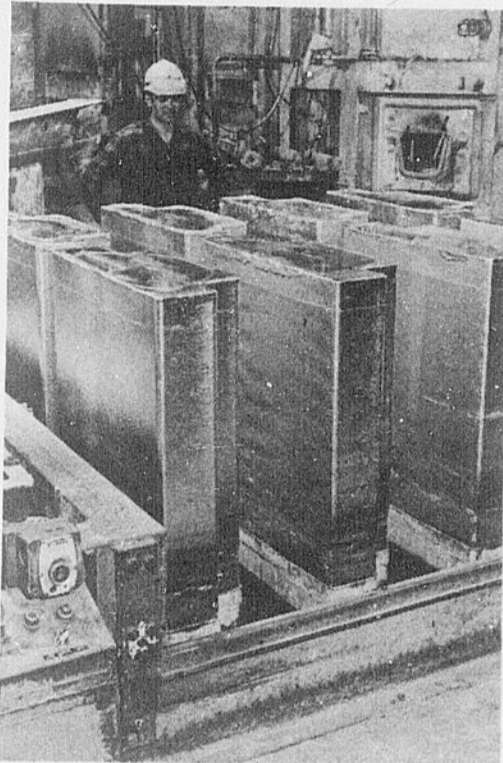
Si la bauxite abonde dans le sous-sol de la planète, on peut se demander pourquoi Alcan choisit volontairement les pays sous-développés pour aller y extraire la bauxite nécessaire pour faire fonctionner ses usines, en dehors de ces lieux, dans d'autres pays, industrialisés ceux-là.

De fait, la Guyane, le plus grand fournisseur d'Alcan, 31%, a bouté la compagnie dehors de son territoire, en juillet dernier, en nationalisant la "Demerara Bauxite (Demba)", filiale d'Alcan. Demerara a été nationalisée, au prix de \$53.5 millions versés par le gouvernement guyanais à Alcan. A ce sujet, d'autres analystes financiers, ceux de "Richardson Securities of Canada" cette fois, écrivent: "Le montant négocié est légèrement supérieur à la valeur comptable de l'investissement de l'Alcan et, à certains égards, le règlement est plus favorable que nous l'avions prévu".

Cela est poliment dit. En réalité, les investissements d'Alcan en Guyane étaient amortis depuis belle lurette. Le prix de la bauxite extraite du sous-sol guyanais ne coûtait plus que le prix de la main-d'oeuvre et du fonctionnement de la machine.

Après la Guyane, c'est maintenant au Brésil qu'Alcan ira extraire sa bauxite. Le Brésil, on peut le rappeler, se caractérise actuellement par un régime politique qui admet, comme mode de gouvernement, la torture. L'opposition est inexistante et l'économie finit par rouler un peu au prix de l'esclavage du peuple.

Il y a de la bauxite ailleurs: en France, en Australie. Mais les conditions d'exploitation y sont plus difficiles. Aussi, Alcan ne s'y rend que bien peu. Elle préfère le Brésil et aussi, de plus en plus, un petit pays africain qui se débat avec de graves problèmes, la Guinée.



Electricité: 32%

Alcan est largement implantée au Québec. Le Québec compte parmi ses richesses les plus considérables, l'électricité. C'est pourquoi Alcan est chez nous. Elle y a même construit, dans le Saguenay-Lac-St-Jean, ses propres installations de production d'électricité.

De fait, à peu près toutes les installations d'Alcan au Québec fonctionnent en utilisant l'électricité produite par Alcan elle-même, à partir des rivières québécoises, et transportée par l'Hydro-Québec.

Alcan, par l'intermédiaire de Saguenay Power, une de ses filiales, produit plus d'électricité qu'elle n'en utilise. Elle vend donc le reste à... l'Hydro-Québec qui, ainsi, paie environ un million de dollars à l'Alcan, chaque mois, pour l'électricité fournie dans toute la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Au moment de la nationalisation de l'électricité, en 1962, les installations d'Alcan n'ont pas été nationalisées. Il y eut une exception majeure, dans ce cas. L'Hydro-Québec ne contrôle pas les barrages et les centrales qui, encore aujourd'hui, non seulement desservent Alcan, mais la population en général du Saguenay.

L'électricité: 1 "mill"

Ce privilège laissé à Alcan lui offre un avantage considérable. Alcan dépense, pour l'électricité qu'elle consomme, selon les données de la maison "Wisener and Partners", un "mill" par kilowatt. En d'autres mots, elle dépense un dixième de cent par kilowatt. Son surplus, elle le vend à l'Hydro (\$1 million par mois), selon une échelle de tarifs compliquée allant de 2 à 4.5 mills du kilowatt. Et le consommateur québécois d'électricité paie, lui, 10 "mills" par kilowatt qu'il emploie. Donc, 10 fois plus qu'Alcan.

Cette situation laisse Alcan bénéficier d'un privilège qui a été enlevé à tous les autres producteurs d'électricité: le droit de vendre de l'électricité à l'Hydro. Il a fallu un arrêté ministériel pour dégager

Alcan de cette loi générale. C'est donc le Québec comme tel qui, au bout de la ligne, subventionne sans cesse Alcan, en laissant Alcan utiliser à ses fins, à des taux dix fois plus bas que le consommateur moyen, les ressources hydrauliques qui normalement devraient faire partie du patrimoine collectif et qui demeurent propriété privée d'Alcan.

Frais divers: 10%

Cette portion du coût de l'aluminium, à la sortie de l'usine, est constituée des frais encourus par la préparation du carbone nécessaire à la préparation des cuves où est transformée la bauxite. C'est un exemple. Un autre exemple: les sommes

investies dans la préparation des acides nécessaires à la transformation de la bauxite. Ce ne sont pas des coûts qui doivent être liés à la matière première mais bien à la préparation d'éléments nécessaires à cette transformation.

Main-d'oeuvre: 7%

Le plus petit morceau du coût, c'est la main-d'oeuvre: 7%. C'est presque marginal dans le coût de l'aluminium. C'est pourtant cela qui fait écrire au vice-président et directeur général d'Alcan, Paul H. Leman, qui parle des hausses de salaires récemment accordées aux employés de l'usine de Kitimat, en Colombie-Britannique, après une grève, qu'il s'agit de "hausses de salaires inflationnistes".

Pour l'Alcan: le Québec et le Brésil sont dangereux!

En très haut lieu, chez Alcan, on a fait des évaluations du risque encouru par les investisseurs qui placent leurs fonds au Québec. Les conclusions auxquelles la haute direction est arrivée, selon nos sources d'information, tiennent proprement du changement ou de l'aberration la plus parfaite.

Notons, avant d'en arriver à ce "risque calculé" que les entreprises visent, règle générale, un retour annuel sur les investissements de l'ordre de 15%. Ce qui fait que celui qui investit \$100, par exemple, aura réalisé, au bout de 6 ou 7 ans, un gain de \$100. Si l'entreprise, par exemple, est étatisée à ce moment, sans dédommagement, l'actionnaire n'aura pas fait de profit sur son investissement mais il aura quand même évité de perdre son \$100.

Québec: 45%

Compte tenu de l'analyse qu'Alcan fait de la situation sociale et politique qui prévaut au Québec, il a été annoncé que tout nouvel investissement au Québec devra rapporter, en plus du 15% habituel, une autre tranche de 30%, portant le total à 45%.

Ce genre de calcul n'est pas nouveau. Alcan toujours, dans le cas du Brésil, estime le risque à 15% plus 50%. Le Brésil est donc, aux yeux des grandes corporations, plus dangereux que le Québec de 20%!!!

Des profits fabuleux

Conséquemment, si Alcan investit dans d'importants nouveaux projets au Québec, c'est qu'elle se sera assurée de profits fabuleux. Ainsi, elle pourra amortir, avec une extrême rapidité, les investissements faits. Une fois cela amorti, en trois ans et quelques mois, les profits seront nets et... fabuleux!

C'est ainsi, entre autres choses, que sont exploités les pays sous-développés: le plus de profit possible quand il en est encore temps. L'Europe et

les Etats-Unis, de même que l'Ontario, sont moins risqués! On peut y miser à plus long terme.

Entre-temps, Alcan, compte tenu des conditions du marché et du climat politique, a cessé toute dépense dite "défensive" qui n'est pas obligatoire. Ainsi, elle dépense pour lutter contre la pollution car c'est obligatoire, mais les réparations des trous dans les terrains de stationnement, les réparations non essentielles aux usines, etc... sont pour l'instant suspendues!...

L'Alcan grandit, en dehors du Québec

Alcan, on l'a vu, obtient son électricité québécoise à des prix nettement privilégiés. Il y a plus fort. Alcan, par une de ses usines à Shawinigan, produit de gros câbles d'aluminium servant au transport de l'électricité. Exemple: Manic-Québec. Qui, ainsi, achète la production d'Alcan Shawinigan? Deux clients. Et deux seuls: l'Hydro-Québec et l'Hydro-Ontario!

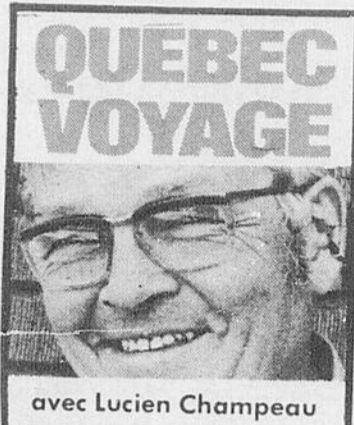
Il y aura une exception sans doute bientôt annoncée, pour le Québec: on y construira une ou deux usines de câblerie, pour accroître la production! Pourquoi? Pour amener l'électricité de la Baie James vers Montréal.

Les profits d'Alcan, au Québec, se construisent à peu près ainsi: électricité pour presque rien; vente, à profit, d'Alcan d'Arvida à Alcan de Shawinigan section câblerie de l'aluminium en lingot. Les câbles alors produits à Shawinigan sont ensuite vendus à deux organismes gouvernementaux, à profit encore! C'est bon pour Alcan, mais où vont les profits d'Alcan? En partie infime. Ils servent, actuellement, à quitter le Québec en faveur de l'Ontario, des Etats-Unis et de l'Europe.

En France et en Suisse

Des pentes de ski comme jamais on ne peut en imaginer de sa vie

André Boily a sillonné à son aise durant plus de dix ans presque tous les endroits de villégiature de l'Europe et du nord de l'Afrique. Chemin faisant, et même s'il ne pratique pas le sport du ski, il s'est arrêté aux grands centres de neige des Alpes suisses et françaises.



avec Lucien Champeau

Yul-Ax-af

Il continue d'en parler avec un emballement communicatif: "Allez faire du ski dans les Alpes, se plaît-il à répéter. Il y a là des pentes comme vous n'en avez jamais imaginées de votre vie!" M. Boily, on le sait, est le nouveau directeur des relations extérieures d'Air France. Et pour s'amuser, il précise qu'au sein de cette organisation, son sigle se lit comme suit: "YUL-DX-AF, soit Montréal-Relations Extérieures-Air France.

Ski-Mer

"Cette année, enchaîné, nous avons non seulement pensé aux skieurs mais aussi aux vacanciers qui veulent profiter de la neige et du soleil. C'est ainsi que de concert avec Tourvac, nous avons mis sur pied des excursions ski-mer comportant six jours de soleil sur les plages de l'Afrique du Nord. Le tout se culmine par une journée entière à Paris."

Le prix, qui n'atteint pas \$150., comprend deux repas par jour dans les Alpes, trois repas et le vin en Afrique et un repas à Paris.

Dans toutes les Alpes, les nouveautés seront cette année particulièrement sensibles:

Nouveautés sensibles

"En ce qui concerne les stations du Dauphiné, l'Alpe-Huez vient d'augmenter sa gamme de remontées mécaniques et sa capacité d'hébergement".

Grâce à l'aménagement du Signal-de-l'Homme, l'Alpe-Huez offre des remontées mécaniques supplémentaires très importantes sans augmenter ses tarifs.

A Chamrousse, station olympique, un téléski pour débutants a été installé au Super-Recoin, et l'ouverture d'un hôtel deux-étoiles est annoncée pour Noël.

Aux Deux-Alpes, on note la mise en service d'un nouveau télécabine-télesiège,



A L'ARRIERE-PLAN, le mont Blanc; au-dessus de l'abîme, la télécabine.

celui de Venosc, reliant le village de Venosc à la station.

A Villars-de-Lans, trois nouveaux téléskis: celui des Plays, celui de l'école au pied de la côte 2,000 et celui du Pourton.

A Prapoutel, dans le massif des Sept-Laux, deux nouveaux téléskis: ceux du Dome et de Oudis.

Chamonix

En Haute-Savoie, les nouveautés de la saison 1971-72 sont également nombreuses. Il faut retenir l'ouverture cet hiver, à Chamonix, de la piscine et de la mise en vente du skipass. A Mégève, trois nouveaux téléskis, aménagement des pistes à Rochebrune et ouverture d'une salle de congrès de 1,200 places.

Effort également soutenu à La Clusaz, où l'on annonce la mise en service d'un télesiège reliant le centre de la station aux pistes Ruedé et Cret-du-Mule, et de deux téléskis.

"Bref hôtels nouveaux, formules nouvelles locales, forfaits en tous genres, mise en service de remontées mécaniques achevées avec l'été. Si la neige ne se fait pas trop prier, la saison 71-72 sera brillante.

Que l'on en juge par les données statistiques suivantes: de 800,000 qu'ils étaient en 63-64, les adeptes de la neige sont passés à près de deux millions la saison dernière.

Quant aux touristes, la moitié de ceux qui fréquentent les stations, n'y restent qu'une semaine ou de 7 à 9 jours; 20% y résident de 10 à 13 jours; et 24% de 14 à 15 jours.



A CHAMONIX, la Planpraz. A retenir, la mise en vente des skipass.



DANS LES ALPES FRANÇAISES, des espaces illimités de neige légère...

AIR-VACANCES AVEC AIR CANADA

Un programme de 14 destinations 14 soleils que des experts en tourisme ont mis des mois à préparer pour vous! Les meilleurs hôtels des Antilles: d'Antigua, des Bahamas, Bermudes, Miami Beach, Floride, Jamaïque, Trinité, et Tobago, Martinique Guadeloupe, St-Martin; Dominique, Grenade, les Iles Vierges, Ste-Lucie, St-Vincent; Haiti, Montserrat, etc. 7 jours. Excellents hôtels

DÉPARTS INDIVIDUELS TOUS LES JOURS.
DÉPARTS EN GROUPE TOUS LES SAMEDIS.



les 14 soleils

LAVAL CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute 688-5310
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ

LONGUEUIL
1 Place Longueuil 679-3777
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ

JEUDI ET VENDREDI 9 H. P.M.

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

TRAVELAIDE

SIÈGE SOCIAL: ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

CROISIÈRES CAP SUR LE SOLEIL

Le luxe et l'ambiance, le plus grand choix, les plus beaux bateaux dont: L'Olympia, Michelangelo, Leonardo Da Vinci, Oceanic, France, Homeroic, Queen Anna Maria, De Grasse, Empress of Canada. Joignez-vous au groupe "Joyeux Cavaliers", ensemble homogène de Canadiens français. Plus qu'une croisière... le groupe "Joyeux Cavaliers" vous offre une ambiance de vacances, plaisir, détente, agrément et ton de bon aloi. La plus large sélection de cabines et séjours de 7 à 14 jours

A PARTIR DE \$245.
DÉPARTS TOUTES LES SEMAINES



* APPÉLATION CONTRÔLÉE

CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste-Catherine 861-7272
Métro Peel - OUVERT TOUS LES JOURS de 9 à 9
STATIONNEMENT DANS L'ÉDIFICE

PLAZA ST-HUBERT
911 est, rue Beaubien 273-7755
Métro Beaubien - Ouvert jeudi et vendredi de 9 à 9
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE
RUE ST-ANDRÉ

par Micheline Lachance

Le gouvernement du Canada, sans peur et sans reproche, a décidé de se mettre à nu devant la population, et ce à l'écran de Radio-Canada. Le gouvernement du Québec a préféré de son côté cacher ses fesses et a refusé de tenter cette expérience.

A l'aide de 13 émissions télévisées, consacrées à 13 ministères fédéraux, Radio-Canada, l'Office national du film et Information-Canada tenteront de renseigner la population française sur les préoccupations du gouvernement et les services qu'il offre. Précisons que la série n'est pas inscrite à l'horaire du réseau anglais. Radio-Canada télédiffusera cette nouvelle série à compter du 8 janvier. Deux mois avant la grande première, le diable est aux vaches... et c'est le moins qu'on puisse dire.

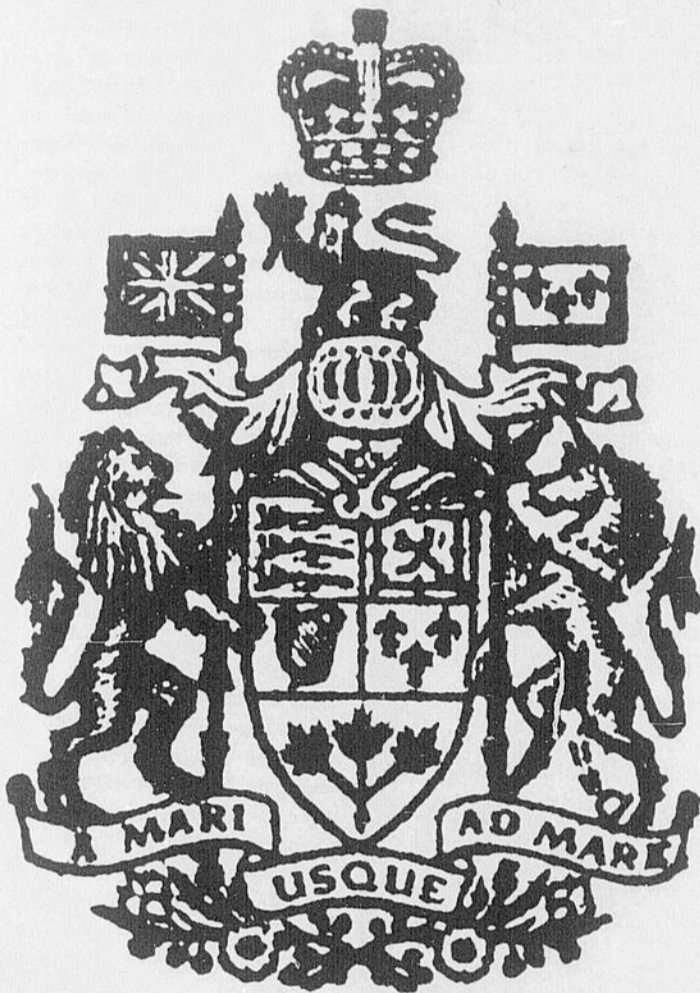
"Droit de regard"

L'émission "Droit de regard" est une idée originale de Radio-Canada qui du reste produit la série. Même si l'émission relève directement du service des Affaires publiques de Radio-Canada, la partie filmée est réalisée par l'Office national du film. Que vient faire Information-Canada? Il joue le rôle de coordonnateur et d'intermédiaire entre l'ONF et les différents ministères, facilitant les relations entre les deux organismes; en outre Information-Canada finance le projet grâce à un budget alloué par le Conseil du Trésor.

Chaque émission dure une heure et comporte 3 volets. Durant les 20 premières minutes, le ministre présente son ministère à l'aide d'un documentaire; la seconde partie est réservée aux membres de l'opposition invités à interroger le ministre ou son représentant et à commenter ses politiques. Finalement, des journalistes et des spécialistes s'entretenant avec le ministre et les membres de l'opposition présents.

Radio-Canada

Radio-Canada est maître absolu de la série. Autrement dit, si on annonce la tenue d'élections, Radio-Canada se réserve le droit de retirer la série de sa programmation. Le responsable, M. Réjean Plamondon qui affirme "qu'il est prématuré de dévoiler la philosophie de l'émission" (et avec raison), précise que Radio-Canada est seul producteur de la série; il ajoute que c'est Information-Canada qui est responsable de la partie filmée et qui a passé la commande à l'ONF. Mais un autre son de cloche nous vient d'Information-Canada: M. Vincent Paquette affirme qu'Information-Canada n'est que "le coordonnateur" et qu'il ne détient aucune autre responsabilité. De toutes façons, c'est Radio-Canada qui choisit les invités: "Je puis vous assurer, déclare M. Plamondon, que ce n'est par le ministre qui décide qui participera à la discussion. Le ministre nous garantit la participation du ministre ou d'un représentant s'il n'est pas bilingue." Mais là où la situation se complique c'est que déjà plusieurs ministres dont John Munro, ministre de la Santé nationale et du BES, Stanley Basford, ministre de la Consommation, et Jack Davis, ministre des Terres et Forêts, ne veulent pas participer à l'émission. M. Munro a expliqué qu'il n'acceptera que s'il a pour vis-à-vis des membres du Parlement élus qui ont à répondre comme lui devant leurs électeurs et leur comté. Or, il n'y a pas suffisamment de membres de l'opposition élus, qui parlent français et qui pourront rencontrer les ministres. Quoi qu'en dise Radio-Canada, si la participation du ministre concerné est menacée on devra assurément faire des compromis en ce qui concerne les invités.



Le Canada a un visage difficile à montrer...

Les films

La partie filmée de l'émission est, à l'heure actuelle, incontestablement la plus compromise. L'Office national du film a retenu les services d'un producteur, François Chamberland, qui a lui-même recruté son équipe de travail tant au sein du personnel de l'ONF que dans l'entreprise privée. Son mandat était clair: produire une série de documentaires d'information et non de propagande. Sept films sont en préparation à l'ONF même tandis que les 6 autres sont réalisés par 3 compagnies privées (Cinétel, Denis Héroux Productions et Projex Films.) Concrètement, chaque film doit illustrer de façon humoristique et légère comment le ministère touche le citoyen moyen dans la vie quotidienne. Autrement dit, s'il est question d'allocation sociales, le rôle du film n'est pas d'expliquer le dilemme qui oppose les gouvernements fédéral et provincial sur la question mais d'exposer les faits le plus objectivement possible.

Les chercheurs présentent un synopsis qu'ils préparent en accord avec Information-Canada. Pour éviter que des conflits naissent entre les ministères et l'équipe de production, pour contourner les accrochages possibles, c'est le représentant d'Information-Canada qui présente le texte au ministère concerné; il est du reste mandaté pour effectuer les réajustements jugés à propos. Quant à Radio-Canada, il n'a qu'un geste de confiance à poser puisqu'on lui remet le produit fini, une semaine avant sa télédiffusion.

La situation s'est détériorée cette semaine à l'ONF; il semble en effet qu'un conflit oppose les cinéastes à la direction depuis un certain temps et qu'on tente de mener le combat sur le dos de "Droit de regard" et de son directeur François Chamberland.

Les commandites

Précisons que les cinéastes de l'ONF s'opposent au principe des commandites venant de l'extérieur, qu'ils considèrent comme "une atteinte à la liberté des réalisateurs ONFiens", ils refusent de se voir imposer des assignations et un échéancier. Ces mêmes cinéastes ont formé un comité du programme, consultatif, reconnu par la direction, et dont le rôle est d'approuver ou réprover tous les scénarios de la production française de l'ONF. Ce comité considère que la commande de Radio-Canada doit être soumise à l'approbation du comité du programme comme c'est le cas de toutes les autres productions. M. Chamberland a refusé de se plier à cette exigence du comité précisant qu'il a été clairement entendu avant la signature des contrats qu'"à cause de la nature du produit, "Droit de regard" échappait à la règle". Une telle procédure risquait de compromettre la série, compte tenu du peu de temps dont l'équipe dispose pour compléter ses films. De plus, il apparaît impensable d'exiger de l'entreprise privée qu'elle se soumette à cette censure dont il n'était même pas question au moment de la signature du contrat. Précisons que 4 des scénarios déjà été approuvés par Information-Canada et par les ministères concernés. Le comité des cinéastes de l'ONF a néanmoins maintenu sa position et ayant pris connaissance d'un des scénarios déjà approuvés il le jugea "médiocre": "J'ai donc démissionné lundi dernier, explique M. Chamberland. Le comité désavoue mon équipe en portant ainsi des jugements de valeur." Il est clair que les films devaient être des documentaires pour la télévision et non des chef d'oeuvre de cinéma.

Recommencer

La démission du directeur compromet-elle la série? Rappelons que le temps presse et que le tournage des films devait commencer en fin de semaine. Or il faut maintenant créer une nouvelle équipe de travail puisque les cinéastes impliqués dans la série ont décidé de se retirer du projet posant ainsi un geste de solidarité à la suite de la décision du comité du programme. Si la direction oblige l'équipe à reprendre le travail, on fera face à un autre problème: les techniciens, qui travailleraient malgré eux, n'auront tout à coup plus d'imagination, et ils se pourrait fort bien qu'ils multiplient les erreurs "accidentelles". Pendant ce temps l'ONF qui demeure producteur des films a décidé de confier la production de tous les documentaires à l'entreprise privée et cherche maintenant un nouveau directeur pour remplacer François Chamberland. Il faudra ensuite recruter 7 nouveaux réalisateurs et des compagnies de films disponibles sur le champ.

Annuler la série? 125 personnes se retrouveraient alors sans travail et un montant d'argent assez imposant aura été dépensé inutilement. Il reste une alternative: que Radio-Canada retarde la diffusion de la série, ce qui implique un chambardement de son horaire et des frais.

Pendant ce temps, la programmation française de l'ONF n'a plus d'argent pour produire de nouveaux films et doit se contenter de terminer les projets en cours. En dépit de cela, l'ONF vient de jeter à l'eau \$500,000. (budget total de la partie filmée de "Droit de regard"); on s'attend maintenant à ce que la production française soit immobilisée; on ne peut pas garder des employés à rien faire. Des mises à pied sont donc à prévoir.

Et inutile de dire qu'il y a de fortes chances pour que le gouvernement fédéral ne soit pas au rendez-vous, le 3 janvier prochain.

Les disques

Three Dog Night Harmony Dunhill DSX 50108

Ils sont sept musiciens, dont trois chanteurs arrangeurs-compositeurs, réunis sont le nom "Three Dog Night". Ils ont commencé à travailler ensemble à Los Angeles avant d'enregistrer



tes a donné son premier concert à Ottawa, au Centre national des arts, le 7 octobre 1969. Les musiciens ont depuis effectué différentes tournées à travers le Canada et dans l'est des Etats-Unis; d'ici quelques mois, ils doivent se rendre en Europe.

Murray McLauchlan, "Songs From The Street", True-north Stereo, TN 14

McLauchlan n'a pas encore 23 ans; on l'a comparé à Bob Dylan, Donovan



et J.D. Salinger. Né en Ecosse, le jeune chanteur a émigré en Ontario avec sa famille à l'âge de 5 ans. Sa carrière a débuté difficilement à Toronto; il a ensuite travaillé à New York et, de retour en Ontario il prépare son premier long jeu. "Songs From The Street" est composé de 12 chansons signées Mc Lauchlan.

Sinners Mono Stereo, Les disques Trans-world TW6801

On a surtout connu les Sinners grâce à leur succès "Québécois", une de leur composition, et aussi à cause



de leur participation au film de Jacques Godbout, "Kid sentiment". Sur leur dernier microsillon, on trouve 11 chansons beaucoup plus engagées que celles qu'ils ont écrites auparavant. Dans "OK l'chien" une chanson dédiée aux policiers, les Sinners chantent "T'es pas tanné d'écoeurer le peuple". . . "Tu te pense ben smat avec ta garçette". Et dans "Québec nous t'aimons", ils disent "Par des soldats étrangers, nos poètes sont kidnappés, nos amis emprisonnés, nos enfants devenus guerriers."

Les disques les plus vendus

Edmond Archambault

René Simard / Nobel / NDL 502
René Simard / Ave Maria / Nobel / NDL 503
Santana / Vol. 111 / Columbia / KC 30595

Bertrand disques

Serg Reggiani / Polydor / 2393026
Frida Boccara / Pour vivre ensemble / Philips / 6332014
Nana Mouskouri / Fontana / 639002

International Music Store

Cat Stevens / Teaser and the Firecat / ANM / SP 4313
Santana / Vol. 111 / Columbia / KC 30595
René Simard / Ave Maria / Nobel / NDL 503

Montrose disques

Frida Boccara / Pour vivre ensemble / Philips / 6332014
René Simard / Ave Maria / Nobel / NDL 503
Ginette Reno / Album Souvenir / Grand Prix / SGPS 1

pour le compte de la compagnie RCA Victor. On a vendu plus de 5000 copies de leur premier microsillon, en une seule semaine. Leurs trois long-jeux ont été entièrement produits par les trois chanteurs du groupe. On se souvient du premier grand succès des "Three Dog Night", intitulé "Nobody".

L'Orchestre du Centre National des Arts, RCA VCCS - 1640 Stereo Camden Classics

Sous la direction du chef d'orchestre Mario Bernadi, l'Orchestre du Centre national des arts présente des oeuvres de Haydn, de Prokofiev et d'André Prévoist; Pierrette Alarie et Léopold Simoneau sont les solistes. L'orchestre, composée de 44 instrumentis-

spectacles



RENEE CLAUDE prépare son nouveau microsillon.

spectateurs auront vu "Pygmalion" en 20 représentations. Le record d'assistance au Théâtre du Trident avait été atteint l'an dernier avec "Charbonneau et le chef", que 11,270 personnes ont vu.

Dimanche soir prochain Renée Claude donnera un récital à Saint-Jean, à l'auditorium du CEGEP. On sait que Renée Claude n'a pas l'intention de se produire sur une scène de la métropole cette année. Elle vient tout juste de lancer sur le marché un 45 tours composé de deux chansons de Stéphane Venne. Son prochain microsillon sera en vente dans moins d'une semaine.

Les 26 et 27 novembre prochain, Pierre Lalonde chante au Grand Théâtre de Québec. Pierre Lalonde a préparé son spectacle avec

l'aide de Stéphane Venne. Il travaille d'ailleurs ensemble à la préparation d'un microsillon. La chanson de Stéphane Venne, "Attention la vie est courte", que Pierre Lalonde a enregistré a tenu la tête du palmarès depuis quelque mois.

Tous les samedis et dimanches, à 2h, le Patriote présente des jeux et spectacles pour enfants. En ce moment, on peut voir "Blatilu" dans lequel il y a "un pommier qui éternue, un épou- un épouvantail paresseux qui sait jongler, le cri de la girafe jaune à pois bleu qui ne savait pas compter, de l'herbe à pâtisserie invisible pour faire un gâteau invisible qui rend doux, etc. etc." Pendant ce temps au Patriote, le 20 novembre, les Karrik qui chantent "Au chant de l'allouette" donnent leur spectacle en attendant Monique Leyrac qui sera des nôtres la semaine suivante.



PIERRE LALONDE effectue son retour au Grand Théâtre de Québec.

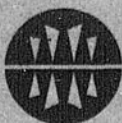


GILLES VIGNEAULT SEDUIT encore une fois les Français à Bobino.

Présenté par les

JEUNESSES MUSICALES DU CANADA:

LE QUINTETTE A VENT de Bruxelles.
Un groupe de réputation internationale.
Flûte: Robert Evaraert
Hautbois: Gérard Parent
Clarinete: Raymond Orbant
Basson: Corneil Pirnay
Cor: Georges Carael



collège marie-victorin

SALLE DESILETS,

Mercredi, 17 novembre à 8.00 heures PM.
Réservation: Téléphone: 322-3903

Gilles Vignault fait, semble-t-il, l'unanimité des critiques français lors de son passage à Bobino depuis le 26 octobre dernier. Dans un style que les français manient fort habilement, on a qualifié Vignault tour à tour de "voyageur sédentaire qui chante pour ne pas courir...", d'auteur de "chanson-coup de poing" de "Bûcheron lyrique" et de "Poète et paysan au pays de Maria Chapdelaine". On a dit aussi de lui qu'il ressemble à "Woody Woodpecker, le héros des dessin animés, qu'il a le physique d'un séminariste (qu'il fut) décidé tout à coup à laisser pousser ses cheveux", qu'il jaillit d'une cabane au Canada en folie". Comparant Vignault à Guy Béart, les critiques de l'Aurore affirment que "le français nous caresse et le québécois nous griffe mais tous deux parviennent à nous faire méditer." Un autre critique conclut que "Béart câline, Vignault assène", "L'un cisèle comme un joaillier l'autre débite comme un bûcheron". Dans les entrevues qu'il a accordées aux journalistes français Vignault a précisé qu'il n'est pas canadien mais québécois, "qu'il est venu en commis voyageur des neiges du Canada à Bobino. Quand on lui a demandé s'il est partisan de l'indépendance, Vignault a répondu "Canada, connais pas. Québec oui". Dans France-soir, on dit il défend farouchement les coutumes et la langue punie de ses ancêtres."

Les représentations de "pygmalion" se poursuivent au Théâtre du Trident jusqu'au 20 novembre. La pièce est adaptée pour le Québec par Eloi de Grandmont; elle raconte l'histoire d'une pauvre mendiante, issue du quartier Saint-Sauveur, abordée la veille de Noël devant l'église où elle devait vendre de petites décorations, par un professeur de phonétique qui acceptera de lui enseigner de bonnes manières. A la fin des représentations, 11,350

La Nouvelle Compagnie théâtrale attend les textes des étudiants-dramaturges qui veulent participer au quatrième concours d'oeuvres dramatiques, écrites par les étudiants. Les textes seront analysés par un jury composé de personnalités du monde théâtral et le texte gagnant sera monté par la NCT en fin de saison. Les manuscrits doivent parvenir au théâtre Gesù avant le 31 décembre prochain.

AVORTEMENT
(CONSULTANT)
376-8737
SERVICE D'INFORMATIONS
ET DE RÉFÉRENCES
DE MONTRÉAL
1965 est Belanger
suite 301, Montréal.

À la télévision cette semaine

Dimanche

LES GRANDS EXPLORATEURS, aux canaux 4, 6 et 10, à 19h.30. Christian Zuber raconte son expédition sur une île déserte des Galapagos, l'île même où Charles Darwin élabore sa théorie de l'évolution. Il sera particulièrement question de la conservation de l'espèce animale, problème de l'heure.

POLITIQUE ATOUT, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13 à 23h.



ALINE DESJARDINS présente une enquête sur le métier de secrétaire.

Lundi

FEMME D'AUJOUR-D'HUI aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13, à 15h. On présentera un extrait de "Pygmalion" de George Bernard Shaw joué actuellement au Théâtre du Trident à Québec. La version québécoise est d'Éloi de Grandmont. Au cours de la même émission, un spécialiste en sciences de l'éducation, Danielle Thibault, expliquera comment on peut arriver à se connaître. Il sera également question de la femme journaliste, d'après une étude réalisée par Perspectives Jeunesse.

Mardi

CINE-CLUB, aux canaux 2, 7, 9 et 11, à 22h. 30. "L'île des amours interdites", un film de Damiano Damiani, d'après le roman d'Elsa Morante. En Ita-

lie, dans l'île de Proci-da, un adolescent tombe amoureux de la jeune femme de son père. Un drame sensible comme seuls les Italiens savent en faire.

CINE-ART, au canal 12 (Jonquière) à 11h. 35. "Il ne faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages." Dans la veine des bons films de la série noire, "Il ne faut pas..." raconte l'histoire de la maîtresse s'un bandit qui demande l'aide de sa vieille tante pour faire avouer deux truands qui l'ont dépouillée.

Mercredi

LES GRANDES PRODUCTIONS, au canal 10, à 20h. "La mariée était en noir", un drame policier de François Truffaut avec Jeanne Moreau et Jean-Claude Brialy: une femme décide de tuer l'un

après l'autre les responsables de la mort de son mari.

Jeudi

9, 11, 12 et 13, à 15h. **Minou Petrowski** se pose des questions sur le métier de secrétaire: Pourquoi tant de jeunes filles le choisissent? Peuvent-elles bien gagner leur vie? Le choisissent-elles en attendant de se marier? S'adaptent-elles aux exigences du métier, à celles de leur patron?

CINEMA KRAFT, au canal 10, à 19h. 30. "La nuit des généraux", drame policier réalisé en Angleterre, en 1967, avec Omar Sharif et Peter O'Toole. Un officier allemand soupçonne un général du meurtre d'une prostituée. Pendant ce temps, à la chaîne française de Radio-Canada, les Blues de Saint-Louis rencon-

trent les Canadiens de Montréal au forum.

CINEMA, aux canaux 2, 9 et 11, à minuit. "Aimez-vous Brahms", réalisé aux États-Unis, en 1961 d'après le roman de Françoise Sagan. Deux divorcés vivent une aventure amoureuse... du Sagan à son meilleur; les interprètes: Ingrid Bergman, Yves Montand et Anthony Perkins. Des mauvaises langues disent que "les personnages sont amoureux."

Vendredi

EN MOUVEMENT, aux canaux 2, 9, 11, 12 et 13, à 9h. Une émission qu'il ne faut manquer à aucun prix: le premier ministre Robert Bourassa montrant ses muscles et son style de nageur dans la piscine du Centre d'éducation physique de l'université Laval. Il paraît que

Samedi

AU MASCULIN, à 23h., aux canaux 2, 7, 9 et 11. **Gaston l'Heureux rencontre le gourmet farfelu** qui explique pourquoi son émission est un succès (peut-être aux États-Unis mais sûrement pas ici). En second lieu, **Pierre Péla-deau, propriétaire de l'empire qui porte son nom, raconte son deuxième safari au Kenya.**

"Gilles Constantineau est un incompetent" -Normand Robidoux

A la suite de l'article intitulé "Gilles Constantineau en a assez de faire des journaux du cul" paru dans Québec-Presse la semaine dernière, M. Normand Robidoux, directeur général des Publications Péla-deau, a tenu à apporter quelques précisions: "M. Constantineau s'est avéré incompetent dans l'exercice de ses fonctions de directeur du Journal des Vedettes. Malgré un investissement de \$1,500. dans un hebdo. pour les jeunes, inséré dans le journal, le tirage a baissé au cours des trois derniers mois. C'est dû à l'incompétence de M. Constantineau qui n'a pas

réussi à rendre le journal intéressant pour les lecteurs."

Commentant la remarque de Gilles Constantineau à l'effet que "chez Péla-deau on ne s'intéresse qu'aux manchettes sensationnelles sans se soucier de la véritable nouvelle à l'intérieur du journal", M. Robidoux ajoute: "On ne pourrait pas vendre tant de journaux si nos titres étaient faux. Il est vrai que j'ai demandé à Constantineau que ses titres soient plus forts; mais j'ai aussi ajouté qu'ils ne peuvent être bien faits que si les articles sont humains et intéressants, ce qui n'est

pas le cas dans la plupart des articles que Constantineau reçoit et accepte. Je lui ai aussi remis, à sa demande, une liste des artistes dont il est souhaitable qu'on parle dans nos journaux à chaque semaine. Cette liste a été préparée à partir d'une analyse de marketing; j'ai dit à Constantineau à maintes reprises que si ces artistes n'ont rien à dire, on n'en parle pas. Et j'ajoute que si personne ne nous poursuit en justice c'est que nos nouvelles ne sont pas fausses. Je ne dis pas qu'on ne s'est jamais trompé, mais je pense que l'amélioration de nos journaux a été très sensible au cours des dernières années. L'erreur est humaine. Radio-Canada n'a-t-elle pas fait une erreur en annonçant la mort de Cross, et la Presse n'a-t-elle pas affirmé qu'on avait trouvé Cross à Longueuil."

M. Robidoux se demande enfin qui est Gilles Constantineau pour affirmer qu'il est venu chez Péla-deau "tenter une expérience". Et chose certaine, conclut le directeur général des Publications Péla-deau, "avec des titres comme ceux que proposait Constantineau ("Michèle Richard veut sortir d'elle-même" ou "Louise Marleau: pas un mot sur l'amour") on ne vend pas de journaux."



D'INSPIRATION CORNELIENNE, "Rodéo et Juliette" est un hommage discret à Sergio Leone.



JULIETTE, LA FEMME "Qu'on sait pas d'où qu'à vient", jouée par Nicole Leblanc.

Directement de Saint-Lin

Rodéo et Juliette

Les P'tits Enfants Laliberté, fils naturels et héritiers de feu les enfants de Chénier qui ont immortalisé la fameuse "Aurore, l'enfant martyr", ont choisi un "bag" fort différent de celui adopté l'an dernier par leurs parents. Ils se lancent dans un western québécois signé Jean-Claude Germain. C'est l'histoire d'un cowboy dépareillé de Saint-Lin incapable de choisir entre sa femme et son cheval: "Rodéo et Juliette" au Théâtre d'Aujourd'hui, jusqu'au 12 décembre, sauf les lundis.

chère
janet
rosenberg
cher
monsieur
kooning

de
stanley eveling,
adaptation de kate eveling
et michel faure
mise en scène
avec paul buissonneau
louise latraverse
et georges groulx

théâtre de quat'sous
100 est rue des pins
à partir du 11 novembre

845-7277

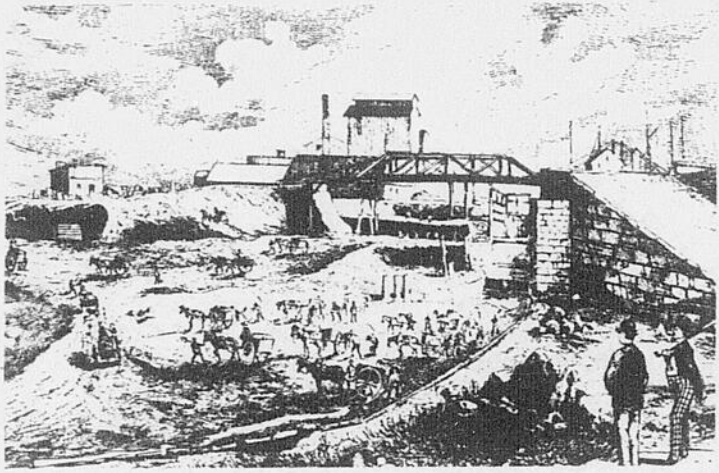
L'Amérique du Nord britannique 1760-1867 Une histoire bien vulgarisée

"Ramener au niveau de la vulgarisation les innombrables recherches des historiens professionnels". Telle était la démarche que se proposaient Noël Vallerand et Robert Lahaise en préparant l'histoire du Canada intitulée "L'Amérique du Nord Britannique, 1760-1867". Lors de la parution du premier tome, "La Nouvelle-France", on a dit de ce livre "qu'il amorce une petite révolution dans la conception du manuel d'histoire au Québec." Le second volume se propose tout comme le premier de combler un vide, l'absence d'illustrations dans les an-

ciens manuels, et surtout de démystifier ceux qui ont fait le pays, évitant ainsi toute propagande tant religieuse que politique ou raciale. A l'aide de documents historiques les auteurs racontent la Nouvelle-France dans un monde anglais en devenir, les transformations de l'économie québécoise et le premier choc des oligarchies, le durcissement des mentalités et l'affrontement des deux nationalismes, la "provincialisation" du Québec francophone et la fédération des colonies de l'Amérique du Nord britannique et finalement la civilisation du Canada français.

Démystifier l'histoire, cela ne signifie pas nier tout ce qui a été dit et écrit dans le passé. Ainsi, Messieurs Vallerand et Lahaise nous présentent une fois de plus les "bons Français" et "les mauvais Anglais" tout au moins en ce qui concerne l'attitude adoptée à l'égard des Indiens. Ils affirment que toutes les nations indiennes à l'exception des Iroquois et des Outagamis étaient depuis longtemps les alliés des Français "qui se sont généralement montrés honnêtes en matière de commerce et avaient multiplié les généreuses attentions à leur égard", par opposition aux Britanniques "qui ont toujours méprisé les Indiens et entendaient les traiter comme des résidus de la forêt"; mais cette fois, les faits exposés par les historiens s'appuient sur des textes signés par des chefs indiens, dont Pontiac en 1765. Précisons que chacune des affirmations repose sur un document qui atteste sa véracité.

"L'Amérique du Nord Britannique" a été publié par le Centre de psychologie et de pédagogie. Il s'adresse non seulement aux étudiants mais aussi à tous ceux qui s'intéressent au passé et à toutes les vérités trop longtemps méconnues.



LA CONSTRUCTION DU CANAL Lachine racontée dans "L'Amérique du Nord Britannique".

VENTE EXCEPTIONNELLE

JUSQU'À **60%** D'ESCOMPTE

LIVRES DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

- MATHÉMATIQUE
- GESTION
- PHYSIQUE - CHIMIE
- ÉCONOMIQUE
- SCIENCES MÉDICALES
- INFORMATIQUE

Ainsi que: littérature générale, histoire, géographie, sciences humaines, etc.

LIBRAIRIE HACHETTE UNIVERSITÉ

2075 Mansfield (coin Sherbrooke) Montréal
849-5719

DOSSIER-QUEBEC

L'histoire de la révolution du Québec

- 1- Nègres blancs d'Amérique, Pierre Vallières \$3.50
- 2- Jeunesse du Québec en révolution Jacques Lazure \$1.90
- 3- La vigile du Québec Fernand Dumont \$2.50

Je désire recevoir le no 1-2-3
Chèque () Mandat ()
à l'ordre de Franco-Services.

Nom.....

Adresse.....

Librairie Franco-Services
C.P. 243 Stn. Youville, Mtl 351 - Québec.
Aucun frais de poste. Aucune autre obligation.

Raymond Lévesque à l'Evêché



par Micheline Lachance

"Ah si mon moine voulait danser, au maire Drapeau je l'opposerais... un micro espion je lui donnerais... des cheveux longs je lui donnerais." Tenez-vous bien, Raymond Lévesque "rides again". Et pas n'importe où: à l'Evêché, une nouvelle boîte située Place Jacques-Cartier dans le vieux Montréal; il y présentera des revues, des sketches, des chansons, selon sa bonne habitude.

Pourquoi "l'Evêché"? Raymond Lévesque est-il en pleine crise religieuse?

Dans un recueil de poèmes qu'il lance, à l'occasion de l'ouverture de sa boîte, Raymond Lévesque se pose de sérieuses questions: Si Dieu n'était pas bon... on serait tous fourrés. Si le Saint-Esprit s'en contrecrissait de la race humaine... Si la Sainte-Trinité c'était trois bandits qui s'amusaient à nous exploiter...

"Law and Order"

A vrai dire, Raymond Lévesque semble beaucoup plus préoccupé à l'heure actuelle par la police et la loi.



RAYMOND LEVESQUE VIDE LA QUESTION dans sa revue "Law and order".



Le courrier de

MAURICE LEFEBVRE

- tué en Bolivie, le 19 août 1971
- doyen de sociologie à l'université de La Paz
- un prêtre canadien devenu bolivien pour la vie

Editions Prêtres et Laïcs

1201, rue Visitation

Montréal 133, Qué.

par la poste : \$1.00

Sa première revue s'intitule "Law and Order". Un vieux policier expliquera à son jeune confrère "comment ça marche dans le monde"; "Tous les problèmes viennent des cheveux longs pis des grandes barbes". Raymond Lévesque a également préparé des monologues sur les descentes, les manifestations et la bombe d'Amchika.

Même si le thème de la revue, c'est "law and order", Raymond Lévesque s'en prend aux femmes, "qui ont toujours raison", au mariage puisque, "C'est la loi" et la sexualité "qui tient les gars tranquilles si on leur enlève la sexualité, il se mettent à penser." Et sur l'air de "A la claire fontaine" on se baignera dans l'eau polluée. Denis Gobeil, un jeune fantaisiste, ancien partenaire d'Yvan Ducharme, donnera la réplique à Lévesque tous les vendredis et samedis soirs à compter du 18 novembre. Au printemps, si tout va bien, on jouera tous les soirs. Et la Butte? "Je n'ai pas l'intention de laisser tomber mon ami Mathieu, mais cet été, je ne pense pas retourner à la Butte; si Mathieu ne trouve personne pour me remplacer, je me propose d'écrire une revue que d'autres présenteront."

"Au fond du chaos"

Les éditions Parti-Pris lancent "Au fond du chaos", un recueil de poèmes signé Raymond Lévesque. Le livre regroupe les préoccupations de l'auteur, celles-là mêmes qu'il expose à la blague dans ses revues. S'il en rit sur scène, ses poèmes n'en apparaissent pas moins déchirants. Il s'interroge sur la "maudite bourgeoisie, sangsue, mangeuse d'hommes, grande créatrice de la misère, de l'injustice". Il parle de la politique "et ses hommes fourbes et serviles", des serviteurs de la foi, des justiciers "qui tuent pour un monde meilleur," des révolutions "volées par les oppresseurs." Et, en guise de conclusion à un poème justement intitulé "Au fond du chaos", Raymond Lévesque dit tout simplement: "Perpétuer la vie, c'est perpétuer le malheur. Allez... et ne vous reproduisez plus. Amen."

Abonnez-vous à:

QUÉBEC SCIENCE

Case postale 250, Sillery, Québec 6, tél. (418) 688-1220

Tarif individuel:
8 numéros: \$ 3 16 numéros: \$ 5.50, 24 numéros: \$ 7.50,
de soutien (8 numéros): \$ 10.

Tarif-groupe:
\$ 2 par abonnement pour les groupes de 15 envois et plus
à la même adresse.

Nom.....

Adresse.....

QUÉBEC SCIENCE
L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE À VOTRE PORTÉE

québec science

LE SEUL
MAGAZINE
QUÉBÉCOIS
D'INFORMATION
SCIENTIFIQUE

en vente dans les
principaux kiosques
et librairies

50c



PATRICIA NOLIN, Max et Derek MAY dans une scène de "A FILM FOR MAX" réalisé en 1970 par Derek MAY. Le film sera présenté à la Cinémathèque québécoise, vendredi de cette semaine à 21h.30.

Un mois de novembre qui promet à la Cinémathèque québécoise

Ceux qui s'intéressent particulièrement au cinéma canadien et au cinéma québécois auraient avantage à fréquenter la Cinémathèque québécoise d'ici la fin du mois de novembre. On présente en effet une sélection de films canadiens et québécois, dont plusieurs inédits à Montréal et au Canada.

Films canadiens

Ainsi mardi "PROXY HAWK", réalisé à Vancouver par JACK DARCUS, film terminé en août dernier. Mercredi à 19h.30, "RAINY DAY WOMAN", film indépendant réalisé à

encore inédit, à 21h.30, "LA NOCE EST PAS FINIE", un long métrage sur les Acadiens et par les Acadiens réalisé par Léonard FOREST. "A FILM FOR MAX", une réalisation de Derek MAY, produit à l'Office national du film, présenté vendredi le 19 à 21h.30. "BREATHING TOGETHER: REVOLUTION IN THE ELECTRIC FAMILY", film du Torontois Morely MARKSON, montré à la semaine de la critique au dernier festival de Cannes, présenté au Festival 16 mm de Montréal, il y a quelques semaines, et actuellement en compétition au

festival de Chicago. Le film sera présenté le 23 novembre dans sa version originale avec des sous-titres en français.

Films québécois

"C'EST BEN BEAU L'AMOUR", premier long métrage de Marc DAIGLE, produit à l'ONF, film inédit à Montréal, sera présenté le 24 novembre. Deux films de Jacques LEDUC, "Nominique tel qu'il existe" et "La ou ailleurs", seront présentés à la séance de 19h.30 le vendredi 26 alors qu'à 21h.30 sera montré en avant-première "LA GUERRILLA LES GARS" de Jean-Claude Labrecque pour le film "LA NUIT DE LA POESIE". D'autre part on sait que le dernier film de Leduc, "ON EST LOIN DU SOLEIL", doit prendre l'affiche dans un avenir rapproché aux Cinémas du Vieux-Montréal.

Michel Moreau

Dans le cadre des soirées-rencontres de la Cinémathèque, jeudi soir de cette semaine, la Cinémathèque recevra MICHEL MOREAU, cinéaste québécois spécialisé dans la réalisation de films éducatifs. Michel Moreau viendra présenter quelques-uns de ses films et animera une discussion avec la salle.

Film américain

A noter aussi que jeudi de la semaine prochaine, la soirée sera consacrée au film américain "THE MURDER OF FRED HAMPTON". A cette occasion M. Emmett GROGAN, ami de Fred Hampton, viendra s'entretenir avec les spectateurs.

C.F.

LE QUEBEC C'EST... MON ONCLE ANTOINE



Jacques Gagnon Jean Ducepte
Olivette Thibault Monique Mercure Lionel Villeneuve
Helene Loiselle
Producteur: Marc Beauder
Scénario: Clément Perron
Musique: Jean Cousineau
Images: Michel Brault
Réalisateur: **CLAUDE JUTRA**
Office national du film du Canada GENDON FILMS

SAINT-DENIS

MÉTRO ST-DENIS - DE MONTIGNY
1594, ST-DENIS, 849-4211

LE FILM QUI FAIT L'UNANIMITE

3e semaine 18 ANS

"Le merveilleux, l'exquis et tendre film de Louis Malle - SON CHEF-D'OEUVRE"
- PARIS-MATCH

"Oser ce film était une aventure; le réussir devient un plaisir"
- L'EXPRESS

"LEA MASSARI est belle, frémissante, sublime..."
- LE MONDE



"Le Souffle au Coeur"
EN COULEURS
DE LOUIS MALLE

avec LEA MASSARI
BENOIT FERREUX
DANIEL GELIN

1:00-3:05-5:15-7:25-9:30

CREMAZIE
ST-DENIS, CREMAZIE 388-4210

QUEBEC-PRESSE

ABONNEMENT

381-9936

les 3e SEMAINE
maudits sauvages
Pierre Dufresne
Nicole Filion
Rachel Cailhier
Studio B:
Sem.: 5.20 - 7.35 - 9.45
Dim.: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.45

POUR TOUS
"Excellent travail de démystification." Leandre Bergeron.
un film de Jean-Pierre Lefebvre
EASTMANCOLOR

Studio A: même horaire 3e SEM.
en couleurs
en anglais
"kes"
un film de Kenneth Loach avec David Bradley
POUR TOUS
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est. St-Paul
1 Place Jacques-Cartier (861-7863)

le nouveau film de **CLAUDE BERRI**
mon père est un comique
LE CINÉMA DE PAPA
il aime faire rire tout le monde
POUR TOUS

avec **YVES ROBERT**
HENIA ZIV
CLAUDE BERRI
et **ALAIN COHEN**
— tel fils
— tel père
une vraie comédie d'un genre trop rare de nos jours
EASTMANCOLOR
tous les soirs 7:30, 9:30
samedi 7:30 et 9:45
dim. 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

a la **Comédie Canadienne**
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

2:00 CROMWELL
4:30 MOURIR D'AIMER
7:00 Les Chemins de Katmandou
9:30 MOURIR D'AIMER

99c CHACUN

OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

2 DERNIERS SOIRS
'MIDNIGHT COYBOY'
7:30 en français
(9:30 v.o. anglaise)

dès-MARDI
'LE ROI DE COEUR'
avec Geneviève Bujold

verdi 5380 St-Laurent
277-3233

LES BOLIDES de FEU
FRANKIE ANNETTE
AVALON FUNICELLO
CHILL
FABIAN WILLS
SAFARI AU GRAND NORD
GORDON EASTMAN
CARL SPORE
MARIA EASTMAN
ENFANTS MOINS DE 12 ANS GRATIS
FESTIVAL DISQUES
AGILES
2 FILMS EN COULEURS
CHAUFFERETTES INDIVIDUELLES GRATUITES
CINE-PARC • 691-1310
CHATEAUGUAY
5 MILLES DU PONT MERCIER, ROUTE 4 VERS CHATEAUGUAY



LE TEMPS D'UNE CHASSE, un film que l'ONF tourne actuellement dans la région de Saint-Zénon. Le réalisateur est Francis Mankiewicz et le directeur de la photographie Michel Brault. Une pléiade d'artistes, dont Guy L'Ecuyer, Pierre Dufresne, Marcel Sabourin, Monique Mercure participent à ce long métrage qui sera distribué par Cinépix. Il raconte l'histoire, absurde, d'un accident au cours d'une partie de chasse.

Retiré par l'ONF

Les travailleurs du textile veulent décider eux-mêmes si le film "On est au coton" correspond à la réalité

par Carol Faucher

Une véritable controverse s'est levée, il y a quelques temps, autour de la décision extraordinaire du Commissaire à la cinématographie et Président de l'Office national du film, M. Sidney Newman, de ne pas distribuer le film "ON EST AU COTON", réalisé par Denyse Arcand sur les travailleurs du textile au Québec. M. Newman avait alors déclaré que "ON EST AU COTON" était considéré comme un film mort et qu'il avait pris cette décision parce que selon lui le film donnait une fausse image de la réalité des industries du textile. On sait que de fortes pressions ont été exercées de la part des dirigeants du Textile pour que le film ne soit pas montré. Les journaux ont déjà fait état de cette décision unilatérale de M. Newman.

La lettre de L'Heureux

Il y a quelques semaines, soit le 26 octobre dernier, M. André L'Heureux, directeur du Secrétariat d'action politique de la Confédération des Syndicats nationaux adressait une lettre au secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier et à M. Newman en demandant une copie du

film afin de pouvoir le présenter "systématiquement aux travailleurs du textile et à leur famille dans toutes les municipalités où l'on trouve des usines de de textile." Et la lettre de préciser qu'après chacune des projections du film "Les travailleurs se réuniraient en atelier, ou autrement, pour décider si "ON EST AU COTON" est ou non un film réaliste." Cette décision, précise-t-on, a



SYDNEY NEWMAN, président de l'Office national du film. M. Newman, un unilingue anglais, refuse de laisser les travailleurs se prononcer sur l'authenticité du film.

été prise en présence d'une trentaine de délégués de syndicats en présence du comité exécutif de la Fédération.

Après avoir rappelé qu'il avait lui-même proposé il y a quelques années trois thèmes à des cinéastes de l'ONF qui cherchaient des sujets de films concernant des secteurs industriels québécois (dont celui du textile qui fut retenu), après avoir précisé qu'il connaissait bien l'industrie du textile pour avoir milité pendant plusieurs années avec les travailleurs du textile. ("Je sais que cette industrie a exploité et exploite encore, sans merci, des milliers de travailleurs québécois depuis plusieurs générations"), M. L'Heureux se dit étonné de la décision de M. Newman. "J'ignorais qu'un bureaucrate, fut-il commissaire, pouvait comme ça empêcher les Québécois de voir un film de l'ONF. Cette décision arbitraire, unilatérale est inacceptable à moins que l'ONF soit un instrument de propagande au service exclusif de l'Etat et des employeurs."

Le lobby

Tout en dénonçant le lobby organisé par les dirigeants des compagnies pour discréditer et interdire le film (parce que le film ne glorifie pas le rôle joué par les employeurs), M. L'Heureux déplore pour sa part le fait qu'on ait pas insisté d'avantage sur les luttes des travailleurs de la CSN depuis 1937, et surtout depuis les années 50, qui ont arraché aux compagnies des avantages qui bénéficient maintenant à l'ensemble des travailleurs, qu'ils soient de la CSN ou non. Selon les délégués des syndicats affiliés à la Fédération nationale des travailleurs du textile, cette décision de retirer le film ne peut être prise, ni par un représentant de la CSN, ni par les différents dirigeants des compagnies, ni par les employeurs, ni par le prési-



LES TRAVAILLEURS du textile sont au coton. Il n'y a que les patrons et le commissaire Newman pour ne pas s'en rendre compte.

dent de l'ONF, ni le ministre, ni le cabinet. "Un film, "ON EST AU COTON", a été réalisé par l'ONF aux frais des contribuables (\$90,000 environ) sur les travailleurs du textile. Les seuls qui soient en mesure de dire si oui ou non ce film correspond ou non à la réalité, ce sont d'abord et avant tout les travailleurs du textile."

Monsieur Newman a tenu pour sa part à répondre à M. L'Heureux par une longue lettre qu'il a également fait parvenir aux journaux. Ne pouvant pour des raisons d'espace la reproduire en entier, nous en signalerons les passages qui nous semblent les plus importants.

Déplorant le fait d'avoir été obligé d'interdire le film, M. Newman affirme "qu'en dépit des intentions honnêtes qui ont présidé à sa réalisation, le film ne donne pas dans sa forme finale, une image fidèle de l'industrie du textile". Il précise également qu'il a interdit le film en vertu de la même autorité qui en a permis la production, c'est-à-dire celle qui est conféré au commissaire du gouvernement à la cinématographie par la loi nationale promulguée par le parlement du Canada. "Mais il existe aussi, ajoute-t-il une autre autorité, celle créée par la

tradition de l'ONF depuis 32 ans, tradition d'intégrité et de probité."

La pression de Newman

"ON EST AU COTON" est un documentaire sur l'industrie du textile. Ce film contient des éléments de vérité qui sont très bouleversants, voire parfois brutaux. Malheureusement il contient aussi des éléments qui ne correspondent pas à la réalité. Puis-je vous demander s'il est juste de présenter un travailleur, homme honnête sans aucun doute, mais insuffisamment informé, qui affirme qu'en tant qu'ouvrier dans l'industrie du textile, il gagne \$1.25 de moins l'heure qu'il gagnerait aux Etats-Unis (...)

le salaire moyen d'un ouvrier du textile au Canada est comparable à celui de son homologue américain considérant la différence du niveau de vie. L'industrie canadienne du textile est en grande partie propriété de capitaux canadiens. C'est un fait que le film néglige... Le film donne l'impression que les ouvriers deviennent sourd à force de travailler sur des métiers à tisser déseuts. Avant que le film ne soit terminé, il y avait en service 80 métiers silencieux dans l'usine où on a tourné d'importantes séquences. Vous devez savoir que le fait de mettre l'accent sur un homme atteint de silicose fausse la vérité parce que le film donne ainsi l'impression que l'incidence de cette maladie dans l'industrie est beaucoup plus élevée qu'en réalité."

M. Newman termine en précisant qu'il ne peut laisser sortir le film "qui pourrait porter atteinte à la réputation et à l'intégrité de tous les cinéastes de

l'ONF. Certains parlent de censure. Moi j'appelle cela assumer mes responsabilités."

Aux travailleurs de décider

Voici quelques commentaires de M. L'Heureux qui nous accordait une entrevue il y a quelques jours au sujet de la réponse de M. Newman.

"M. Newman ne répond pas à la question que lui ont adressé les 30 délégués: à savoir s'ils leur appartenait de décider si le film correspond à la réalité ou non des travailleurs du textile. La réponse est non; pas plus qu'il appartient au commissaire de la faire. C'est aux travailleurs du textile de se prononcer."

"La réputation, de l'ONF, je veux bien qu'elle soit bonne. Mais M. Newman relève le raisonnement et le point de vue des employeurs dans sa lettre. L'industrie aurait voulu que ce soit un document à la gloire de l'industrie du textile et de ses dirigeants, qu'on montre de belles usines propres et des travailleurs contents. C'est autre chose. Si l'ONF veut faire un film de propagande pour vendre l'industrie canadienne du textile à l'étranger, qu'il le fasse, ça les regarde."

"Ridicule la question des 80 métiers silencieux. Il y en a des milliers de métiers, tant mieux si on commence à corriger cet aspect là, mais en général c'est très baryants. Quant à la silicose c'est un problème sérieux. Il existe déjà des rapports là dessus, plus précisément sur la sécheresse qui existe dans les usines de textile et qui a des effets sur l'organisme. C'est désastreux."

ROBERT PRONCE
PROP.

TEL. 861-7793

Restaurant La Bonne Table

CUISINE FRANCAISE
CUISINE POUR NATURISTES
ALIMENTATION NATURELLE

1145, DE BULLIÖN
COIN DORCHESTER

MONTREAL

EXPO-VENTE

- Collection de plus de 60 toiles
- 35 peintres canadiens

DONT:



- C. KRIELHOFF
- M.A. FORTIN
- F.S. COBURN
- P. CARON

Les
19-20-21 Nov.
de
MIDI A 3.00h. A.M.

1280, rue ST-ANDRE Tél.: 842-8006

CUISINIER PROFESSIONNEL À DOMICILE

"Vous serez estomaqués par mes coûts modiques"

Pour vos réceptions, pour que vos invités se régalent avec des mets recherchés.

GAËTAN

Tél.: 374-4738
727-1975

Dans les cinémas

ALOUETTE: 318, ouest Ste-Catherine, 361-2807. **Boulevard du Rhum:** 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.

ANJOU: Galeries d'Anjou, 353-5960. **La vierge et le gitan:** sam. et dim. 2.50, 6.00, 9.25. **Sapho ou la fureur de vivre:** 1.00, 4.25, 7.35. Sem. 6.00.

ARLEQUIN: 1004, est Ste-Catherine, 288-2943. **Couple marié cherche couple marié:** 1.25, 4.45, 8.05. **Lesbos, l'amour au soleil:** 2.50, 6.10, 9.30.

ATWATER: Angle Atwater et Ste-Catherine, Plaza Alexis Nihon, 935-4246. **Cinéma I, The French Connection:** 1.00, 3.15, 5.30, 7.25, 9.25. **Carry on Again Docteur:** sam. et dim. 12.50, 3.25, 5.30, 7.30, 9.25. **Lundi à vendredi:** 7.30, 9.35.

AVENUE: 1224, Greene, 937-2747. **Bloody Sunday:** 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.15.

BERRI: 1280, St-Denis, 878-2424. **Une fille dans ma soupe:** 12.00, 3.15, 9.50. **Un nommé Sledge:** 1.35, 4.50, 8.10.

BIJOU: 5030, Papineau, 527-9131. **L'autre face du péché:** 12.00, 3.22, 6.29, 9.51. **La chaise électrique:** 1.30, 4.58, 8.20.

BONAVENTURE: Place Bonaventure, 861-2725. **How Is Your Love Life:** 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CANADIEN: 1204, est Ste-Catherine, 523-5180. **Le mariage collectif:** 1.30, 4.25, 7.25, 10.20. **Scènes de chasse en Bavière:** 12.00, 2.55, 5.50, 8.40.

CAPITOL: 890 ouest Ste-Catherine, 866-6828. **Reveen:** sam. et dim. 2.30, 8.30. Sem. 8.30.

CHAMPLAIN: 1815, est Ste-Catherine, 524-1685. **Love Story:** 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.

CHATEAU: 6956, St-Denis, 271-4400. **Point limite zéro:** 2.25, 5.55, 9.25. **Puis m... je l'aime:** 12.45, 4.10, 7.40.

COMEDIE-CANADIENNE: 84, ouest Ste-Catherine, 861-3388. **Le cinéma de Papa:** 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA DE PARIS: 896, ouest Ste-Catherine, 861-2996. **Les mariés de l'an II:** 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

CINEMA V: 5560, ouest Sherbrooke, 489-5559. **Viva la Muerte:** 7.30, 9.35. Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINE-PARC CHATEAUGUAY: Route 3-4, Châteauguay, 693-1310. **Les bolides de feu, Safari au Grand Nord.**

CINERAMA THEATRE IMPERIAL: 1430, Bleury, 288-7102.

La maison sous les arbres: 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.

COTE DES NEIGES: 6800, Côte-des-Neiges, 735-5527. **Cinéma I, Jennifer on My Mind:** 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CREMAZIE: 8610, St-Denis, 388-4210. **Le souffle au coeur:** 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.30.

CRYSTAL: 1233, St-Laurent, 861-2249. **Battle of Britain, Watermelon Man, The Hunting Party.**

DAUPHIN: 2396, est Beaubien, 721-6060. **Salle McLaren, L'enfant sauvage:** sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Lundi à vendredi:** 7.30, 9.30. **Salle Renoir, Le massage:** sam. et dim. 1.10, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30. **Lundi à vendredi:** 7.30, 9.30.

ELECTRA: 1114, est Ste-Catherine, 522-9177. **Point limite zéro:** 1.00, 4.25, 7.50. **Puis m... je l'aime:** 2.40, 6.05, 9.30.

ELYSEE: 35, ouest rue Milton, 842-6503. **Salle Resnais, Le distrait:** lundi à vendredi, 7.30, 9.30. **Sam. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.** **Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.** **Salle Einstein, Vent d'Est.**

FESTIVAL: 1206, est Ste-Catherine, 525-8600. **Viva la Muerte:** lundi à samedi, 7.30, 9.30. **Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.**

FLEUR DE LYS: 858, est Ste-Catherine, 288-3303. **Les mariés de l'an II:** 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

GRANADA: 4353, est Ste-Catherine, 255-2428. **Couple marié cherche couple marié:** dim. 3.05, 6.25, 9.40. **Lesbos, les amours au soleil:** 1.25, 5.45, 8.05. **Sam. 4.30.** Sem. 6.25.

GREENFIELD: 549, Taschereau, 671-6129. **Cinéma I, Devil Riders:** 6.30, 9.35. **Female Bunch:** 7.50. **Dim. 1.30.** **Cinéma II, Perversion Story:** sem. 6.30, 9.45. **Elsa, ou les amours d'une adolescente:** 8.05. **Dim. 1.30.**

JEAN-TALON: 4255, est Jean-Talon, 725-7000. **Erotic Story:** sem. 8.00. **Dim. 1.00, 4.30, 8.00.** **Ici Londres:** sem. 6.15, 9.45. **Dim. 2.45, 6.15, 9.45.**

KENT: 6100, ouest Sherbrooke, 489-9707. **The Crowd Inside:** 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.25.

LAVAL: Centre d'achat Laval, 688-8200. **Cinéma I, Devil Riders:** sam. et dim. 1.00, 4.00, 7.00, 10.00. **Female Bunch:** 2.30, 5.30, 8.35. **Sem. 7.00.** **Cinéma II, Perversion Story:** sam. et dim. 1.00, 3.55, 6.50, 9.45. **Elsa, ou les amours d'une adolescente:** 2.30, 5.25, 8.20. **Sem. 6.50.**

LOEW'S: 954, ouest Ste-Catherine, 866-5851. **The Organization:** 10.35, 12.45, 3.00, 5.10, 7.20, 9.35.

LONGUEIL: Place Longueil, 679-2610. **Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon, Bataille d'Alger:** sem. 7.30, Dim. 1.30.

LUCERNE: 855, Décarie, 744-2734. **Andromeda Strain:** dim. 1.10, 5.30, 9.35. **Raid on Rommel:** 3.35, 7.40. **Sem. 5.30.**

MAISONNEUVE: 3001, est Sherbrooke, 535-2174. **Erotic Story, Ici Londres:** sem. 6.15. **Dim. 1.00.**

MERCIER: 4260, est Ste-Catherine, 255-6224. **Les fous volants, Docteur ne coupez pas:** sam. et dim. 12.10. **Sem. 5.50.**

MIDI-MINUIT: 4464, St-Denis, 842-8264. **Les brebis du révérend, Nathalie après l'amour:** dimanche à vendredi, 1.25, 4.15, 7.05, 9.50. **12.00, 2.45, 5.35, 8.20.** **Sam. 12.00, 2.45, 5.35, 8.20, 11.05, 1.15, 4.05, 6.55, 9.40.**

MONKLAND: 5504, Monkland, 484-3570. **The Owl & the Pussy-cat:** 3.00, 6.30, 10.05. **Doctor's Wives:** 1.15, 4.45, 8.15.

OUTREMENT: 1248, ouest Bernard, 277-3233. **Cromwell:** 4.30. **Mourir d'aimer:** 7.00. **Les chemins de Katmandou:** 9.30.

PALACE: 698, ouest Ste-Catherine, 866-6991. **Evel Knievel:** 1.05, 3.05, 5.10, 7.20, 9.35.

PAPINEAU: 4519, Papineau, 521-6853. **La vierge et le gitan:** 3.00, 6.20, 9.40. **Sapho ou la fureur d'aimer:** 1.15, 4.35, 7.55.

PARISIEN: 480, ouest Ste-Catherine, 961-2697. **Y'a plus de trou à Percé:** 10.20, 12.35, 2.35, 4.40, 7.00, 9.20. **Sam. D.S.C. 11.45.**

PLACE DU CANADA: Galerie des Boutiques, Hôtel Château Champlain, 361-4595. **The G-between:** sam., dim. et lundi, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Mardi à vendredi:** 5.30, 7.30, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE: 1, Place Ville-Marie, 866-2644. **Grande salle, Devils:** 12.40, 2.50, 4.55, 7.10, 9.20. **Sam. D.S.C. 10.25.** **Petite salle, Taking Off:** 12.05, 1.45, 3.25, 5.00, 6.45, 8.35. **Sam. D.S.C. 10.25.**

PLAZA: 6505, St-Hubert, 274-6155. **Le mariage collectif, Scènes de chasse en Bavière.**

PIGALLE: 912, ouest Ste-Catherine, 866-2774. **Les brebis du révérend, Nathalie après l'amour:** Dim. à vend. 10.10.

PUSSYCAT: 4015, St-Laurent, 849-9469. **Yellow Bird:** 12.15, 2.40, 5.10, 7.35, 10.00. **A Piece of Her Action:** 1.30, 3.55, 6.25, 8.50.

RIVOLI: 6906, St-Denis, 277-4129. **Couple marié cherche couple marié:** 3.00, 6.20, 9.40. **Lesbos, les amours au soleil:** 1.00, 4.20, 7.40.

SAINT-DENIS: 1594, rue St-Denis, 849-8211. **La chaise électrique:** 12.05, 3.37, 6.34, 9.56. **L'autre face du Péché:** 1.36, 4.58, 8.20.

SAVOY: 4470, Wellington, 769-7372. **Andromeda Strain:** dim. 1.15, 5.10, 9.05. **Raid on Rommel:** 3.25, 7.20. **Sam. 3.25.** Sem. 7.20.

SEVILLE: 2155, ouest Ste-Catherine, 932-1139. **Loving & Laughing:** 1.25, 3.25, 5.25, 9.25.

SNOWDON: 5225, Décarie, 482-1322. **Daddy Darling:** 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

VAN HORNE: 6150, Côte-des-Neiges, 737-5811. **Kotch:** 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451. **Trafic:** 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.

VERDI: 5380, St-Laurent, 277-4145. **Midnight Cowboy:** 7.30, (version française). 9.30, (version anglaise).

Mots croisés et...

1	I	N	D	I	F	F	=	n	=	K	C	=
2	K	V	X	G	=							
3	A	'			H	X	T	T	L	'	T	=
4	=	T	H	V								
5												
6	F	X	A	T	L	=						
7	=	O	=	U								
8												
9	=	N	S									
10	H		=									
11	E	X										
12	=	L	L	R	=							

1	T	R	E	A	L	E	N	T	O	U	R											
2	M	U	T	I	L	A	T	I	O	N	H											
3	P	A	R	L	I	A	N	T	P	O												
4	A	D	I	E	L	A	F	A														
5	R	E	L	A	V	E	S	C	A	L	A											
6	T	L	V	I	R	E	A	R	A	D												
7	I	D	E	O	L	O	N	A	T	O												
8	A	A	A	N	T	I	R	A	D	A	R											
9	L	I	O	N	A	M	E	R	L	E												
10	I	N	S	T	A	B	I	L	I	T	E											
11	T	E	L	A	M	O	N	E	H	U												
12	E	O	N	E	R	E	U	S	E													

HORIZONTALEMENT

- Etat d'une personne indifférente.
- Masse de vapeur d'eau en suspension dans l'atmosphère. Télévision.
- Titane. Rapport entre le nombre des naissances et celui des habitants d'une région pendant un temps donné.
- Science des moeurs. Pascal.
- Métal précieux. Remplacer le grément de.
- Fixée par le destin. Petite prairie.

- Paradis terrestre. Troublé, agitation passagère.
- Demeurer, subsister. Religieuse.
- Genre de légumineuses. Liste de mets qui composent un repas.
- Infection croûteuse de la peau. Carte.
- Adverbe. Qui a le son clair de l'argent (f).
- Nommer à une fonction par voie des suffrages. Point cardinal.

VERTICALEMENT

- Phénomène résultant de la superposition de deux mouvements vibratoires de même fréquence.
- Opposé au jour. Ingénieur français, né à Muret (1841-1925). Aluminium.
- Déca. Femme qui reçoit.
- Qui n'a point de savoir. Conj.
- Loyal, fidèle. L'espace intermédiaire.
- Exercer le métier de torrédateur. Mercure.
- Espace compris entre deux planchers. Ch. 1. de c. (Calva-dos).
- Doctrine religieuse. Man-ganèse.
- Soutirer. Plante cultivée pour ses fruits rouges.
- Propre. Ennui, difficulté. Se suivent dans lis.
- Propre. Ennui, difficulté. Se suivent dans lis.
- Du verbe éperonner.
- En matière de. Sablon-neuse.

mots entrecroisés

Contrairement aux mots croisés, nous vous donnons les mots. Vous n'avez pas à les chercher. Tous les mots nécessaires pour la reconstitution du problème sont classés au bas de la grille selon leur nombre de lettres, par ordre alphabéti-

Chaque mot a sa place propre dans la grille, et elle est unique.

Commencez le jeu en plaçant les mots avec le plus grand nombre de lettres, et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la liste.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
1																		
2																		
3																		
4																		
5																		
6																		
7																		
8																		
9																		
10																		
11																		
12																		
13																		
14																		
15																		
16																		
17																		
18																		

Mots de 2 lettres	Bras
	Edit
	Ene
	Emir
Au	Este
Ba	Etel
Bi	Gage
Br	Lard
Ce	Oeuf
Cl	Ohio
Du	Oter
El	Prie
Eu	Rude
In	Tout
It	Très
It	Trio
Oc	
Pe	
Se	
Ss	
Te	
Tr	
Un	
Vu	
Mots de 3 lettres	
	Ale
	Cor
	Cri
	Été
	Fez
	Ibn
	Ino
	Ire
	Jan
	Lia
	Nil
	Ode
	Oil
	Rai
	Rie
	Roi
Mots de 4 lettres	
	Aéré
	Avec
	Bâti
Mots de 5 lettres	
	Abord

LE PIRATE NOIR



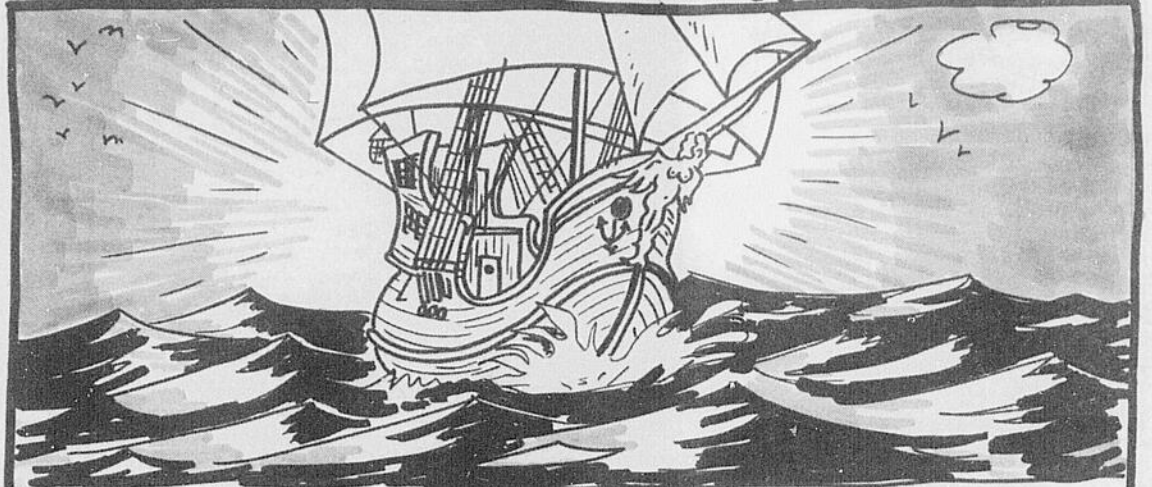
LES AVENTURES DE TI-JEAN-TÊTE-DE-BOULE...



il était une fois un pirate cruel nommé Ti-Jean-Tête-de-Boule.



on l'appelait Tête-de-Boule parce qu'il était méchant, autoritaire, tyranique, et parce qu'il avait la tête comme une boule...



il s'était fait construire un grand vaisseau tout en or... c'était un pirate qui vivait au dessus de ses moyens!



or un jour il fit naufrage avec tous ses trésors.



une faillite totale! l'épave abandonnée fut récupérée par des créanciers, parce que le pirate n'avait pas payé son loyer...



LA LOI C'EST MOI QUI LA FAIT...

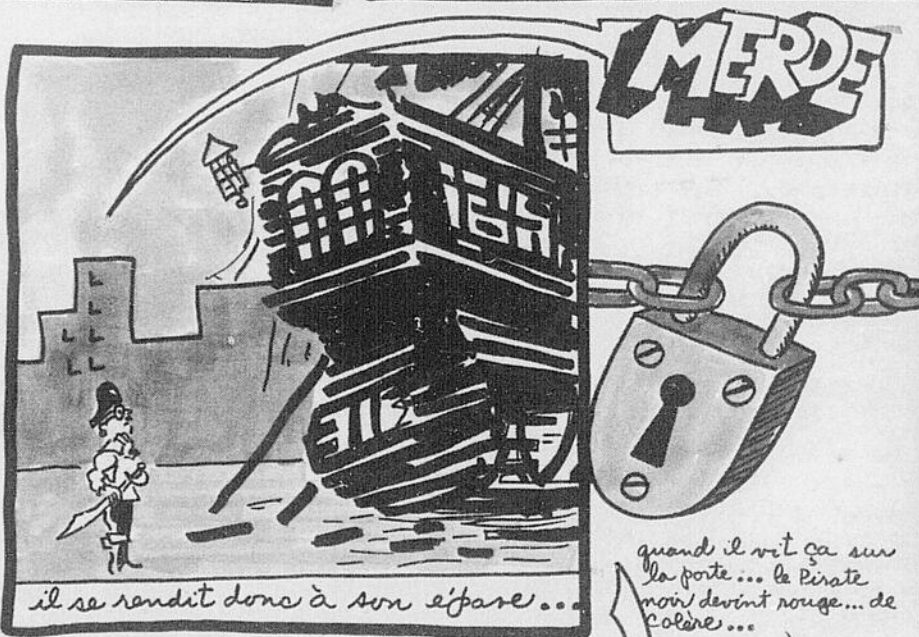
AU PIRATE À LUNETTES

Le célèbre pirate ti-jean-tête-de-boule est au dessus de la loi, c'est un vrai pirate.

FAILLITE OU PAS FAILLITE? JE VAIS REPRENDRE MES TRÉSORS...



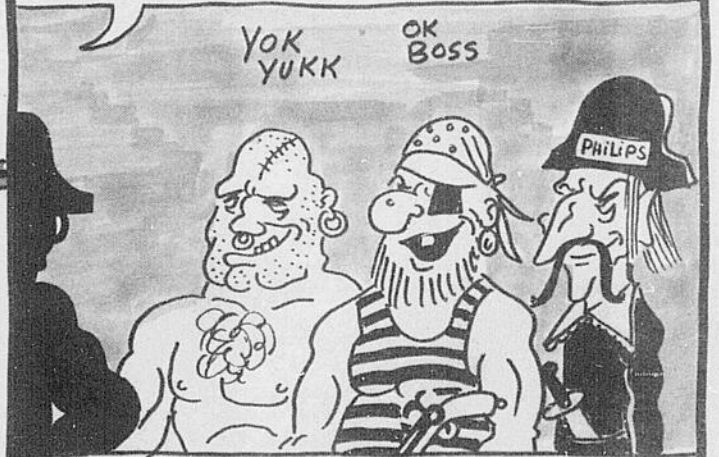
il a une dette d'environ \$42.000,00...



il se rendit donc à son épave...

quand il vit ça sur la porte... le pirate noir devint rouge... de colère...

LES GARS!! ÇA VA PAS... MES TRÉSORS... JE PENSE QU'IL VA falloir COGNER... DUR!



YOK YUKK

OK BOSS

... Il fit donc appel à sa bande...



À L'ABORDAGE!



J'AI MA JUSTICE POUR MOI DONC JE PEUX UTILISER MA VIOLENCE

VOLEUR!

FACHISS!!

MENTEUR!!

TUE!

OUCH

TUE!

OUCH

BANG

... et il utilisa la violence... comme toujours



Y A TOUT DE MÊME UNE JUSTICE!!

"Le Vaisseau d'or"

Le maire Drapeau est accusé de vol

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau et ses deux fils, en tant que copropriétaires du restaurant "Le Vaisseau d'Or" ont volé pour la valeur de l'équipement appartenant à l'établissement et se trouvant dans le restaurant. Nous avons déposé plainte et payé toutes les procédures.

on va peut-être l'envoyer aux Galères...

L'Histoire du Québec illustrée

Texte: Léandre Bergeron
Dessins: Robert Lavail

1

LOUIS DE BUADE, COMTE DE PALLUQU ET DE FRONTENAC, COLONEL DU RÉGIMENT NORMANDE DEPUIS L'ÂGE DE DIX-SEPT ANS, MAJESTÉ.

ES-TU MARIÉ, FRONTENAC?

OUI, SIRE, ET SANS ME VANTER, À L'UNE DES PLUS BELLES FEMMES DU ROYAUME.

À PLAT VENTRE, LE COURTISAN VOUS SUPPLIE DE LUI ACCORDER LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-FRANCE. J'AI TOUJOURS VOULU ÊTRE GOUVERNEUR... DITES OUI, DITES OUI, SIRE, RIEN QUE POUR EMMERDER MES CRÉANCIERS.

SON, ÇA TOMBE BIEN... ÉCOUTE: BZ BZ BZ BZ BZ BZ. DISONS, CE SOIR, VERS DIX HEURES, JE COMTE SUR TOI?

SIRE, AU GARDE-À-VOUS, LE VIEUX SOLDAT VOUS DIT: À VOS ORDRES!

À GENOUX, LE GENTIL-HOMME VOUS REMERCIÉ DE L'HONNEUR QUE VOUS FAITES À SA FAMILLE.

FRONTENAC QUI DEVIENT GOUVERNEUR EN 1672, NE PENSE QU'À L'EXPLOITATION LA PLUS FACILE, CELLE DES FOURRURES. CE VIEUX MILITAIRE ÉTAIT CRIBLÉ DE DETTES. IL CHERCHE À EN SORTIR, GRÂCE AUX CHARMES DE SA FEMME. LE ROI LUI DONNE CE POSTE.

LES MISSIONS QUI VOUS SERONT CONFÉES, MESSIEURS DE LASALLE, TONTI ET DU LUTH, SONT D'UNE IMPORTANCE CAPITALE. POUR LA CIVILISATION POUR LE ROI ET BIEN ENTENDU, POUR MOI-MÊME, JE VAIS VOUS EXPLIQUER LA MANÈVRE SUR LA CARTE, COMME VOUS ALLEZ LE VOIR, ELLE EST SIMPLE.

SI, PARTANT DE A, QUÉBEC, J'ARRIVE À B, GOLFE DU MEXIQUE, JE M'EMPARÉ D'UN IMMENSE TERRITOIRE. ÇA, C'EST POUR LA CIVILISATION... VOUS ME SUIVEZ?

BIEN, DU MÊME COUP, J'ENFERME LES ANGLAIS (A), EN C, ET JE FERME LE ROBINET DE LEUR RÉSERVOIR À FOURRURES... DE LÀ À LES FOURRE À LAMER, C'EST COMME SI C'ÉTAIT FAIT. ÇA, C'EST POUR LE ROI, VOUS ME SUIVEZ TOUJOURS?

À PARTIR DE CE MOMENT-LÀ, JE SUIS LE MAÎTRE DE LA SITUATION. ÇA, C'EST POUR MOI, PAS DE QUESTIONS? BON! ALORS ARMONS-NOUS ET PARTEZ!

HELAS, MONSIEUR, FRONTENAC N'EST PAS LE SEUL À AIMER LES FOURRURES, PAROLE DE JÉSUITE.

IL Y A AUSSI LES ANGLAIS, PAROLE DE LE MOYNE.

LES ANGLAIS, OÙ ÇA?

ILS NE SONT PAS EN HAUT ET À DROITE COMME SUR LA CARTE D'EUROPE, MONSIEUR. ILS SONT EN BAS.

DE TOUT TEMPS, NOUS AVONS PU REGARDER LES AUTRES PEUPLES DE HAUT.

JE SUIS CHOQUÉ DE VOIR LES FRANÇAIS PLACÉS GÉOGRAPHIQUEMENT AU-DESSUS DE NOUS.

DOMMONS À CES CHIENS DE PAPISTES LE COUP DE GRÂCE.

BIEN PARLÉ FRÈRE JOATHAM, DONNONS, CAR IL EST ÉCRIT...

... IL Y A PLUS DE PLACE AU CIEL POUR CEUX QUI DONNENT QUE POUR CEUX QUI REÇOIVENT. DONNONS DU RHUM ET DES FUSILS AUX IROQUISES.

LES EXPLORATIONS DU NOUVEAU MONDE NE SE FONT PAS PAR PLAISIR. L'UNIQUE BUT EST LE COMMERCE. LES FRANÇAIS VEULENT À TOUT PRIX EMPÊCHER LES ANGLAIS DE PRENDRE LE CONTRÔLE DU COMMERCE DES FOURRURES DE L'OUEST INEXPLORÉ. LES ANGLAIS DE LEUR CÔTÉ POUSSENT LES IROQUISES À HARCELER LES FRANÇAIS ET LEURS ALLIÉS. L'HOMME ROUGE EST LA CHAIR À CANNON DES BLANCS, ANGLAIS ET FRANÇAIS, RIVAUX COMMERCIAUX.

¿ CARAMBA, FRANCISCO, QUÉ PASSA? DE YA ON A PLOUS DE BOIS, YOU A PAS FINI DE BROULER TODOS LOS INDIOS!

¿ QUÉ DISGRACIA, MANOLO, IL A PASSE LA MÊME CHOSE EN ESPAÑA CUANDO ON A BROULÉ LES JOUIFS!

2

UN DANGER PUBLIC! UNE CALAMITÉ! VOILÀ CE QU'IL EST, CE TYPE, MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR MÉRITER UN PAREIL CALVAIRE!... FA NE PÛT PLUS DURER!

LA VIE N'EST PLUS POSSIBLE AVEC CET EMPLOYÉ... C'EST QU'IL NE SE CONTENTE PAS D'EMPOISONNER LES SAUVAGES, L'ANIMAL! DÉJÀ QU'ON AVAIT DU MAL AVEC LES SAUVAGES, V'LA QU'IL LES FAIT BOIRE COMME DES TRINIS.

MÊME QU'À L'AUTRE JOUR, IL Y EN A DEUX QUI ONT PRIS FEU EN ALLUMANT LEUR PIPE. UN SAUVAGE OU DEUX, ÇA VA, ÇA VIENT, C'EST PAS ÇA QUE JE DISCUTE. AH MEXIQUE, ON EN BRÛLE DES DOUZAINE, MAIS EUX, AU MOINS, ILS LES BRÛLENT À SEC! C'EST PLUS ÉCONOMIQUE ET C'EST PLUS MORAL, NON?

JE NE PUIS TOLÉRER LES MÉTHODES PLUS LONGTEMPS. JE NE SAIS PLUS QUOI LEUR DIRE AUX JÉSUITES ET AUX MARCHANDS, MOI.

DES SANCTIONS! FAUT PRENDRE DES SANCTIONS! J'IRAI VOIR LE ROI, J'IRAI VOIR LE PÈRE. SI C'EST PAS SUFFISANT, CRAC, JE L'EXCOMMUNIE... LE VICE NE PASSERA PAS! PLUS DE BLASPÊMES, PLUS DE PÉCHÉS, PLUS DE GROS MOTS.

EN ATTENDANT, JOLLIET ET LE PÈRE MARQUETTE IRONT EXPLORER LE SUD. FAUT RÉAGIR! CAR, AVEC SON ALCOOL ET L'ORGANISATION DE SON RÉSEAU PERSONNEL, IL EST BIEN CAPABLE DE NOUS FAUCHER TOUTES LES FOURRURES, LE FOUTU MAROU...

MÊME SI M. DE LAVAL SEMBLE BIEN MORAL EN CONDAMNANT LE TRAFIC DE L'ALCOOL, UNE DES FORMES LES PLUS ÉHONTÉES DE L'EXPLOITATION DE L'HOMME ROUGE, IL NE FAUT PAS OUBLIER QU'IL NE CONDAMNE PAS L'EXPLOITATION DE L'HOMME ROUGE, LE MASSACRE DE L'HOMME ROUGE ET SA RÉDUCTION À UN ÉTAT QUI N'EST PAS LOIN DE L'ESCLAVAGE. IL CONDAMNE L'EXCÈS DE L'EXPLOITATION MAIS NON L'EXPLOITATION ELLE-MÊME. EN CELA IL N'EST GUÈRE PLUS MORAL QUE FRONTENAC LUI-MÊME QUI A AU MOINS LA FRANCHISE DE SE RECONNAÎTRE COMME UN EXPLOITEUR ET DE VOIR, DANS LA DITE "ŒUVRE D'ÉVANGÉLISATION" DES JÉSUITES, UN MOYEN POUR EUX D'ASSÉNER LES ROUBES POUR MIEUX LES EXPLOITER ET ÉTENDRE LEUR POUVOIR SUR LA COLONIE.

IL AVAIT DÉJÀ FAIT LE COUP AU GOUVERNEUR CHARLES-AUGUSTIN DE GÉOFFROY DE MÉRY QUI ÉTAIT SON COPIAIN.

J'AI TOUJOURS PENSÉ QUE L'ORGANISATION DU CONFLIT C'ÉTAIT LA SOLUTION FORTE.

ÉCONOMISER NOS FORCES PENDANT QUE NOS ALLIÉS ET NOS ENNEMIS S'ÉTERMINENT, C'EST FORTE!

ON FAIT DE GROS PROFITS ON ÉCOULE NOTRE STOCK DE RHUM ET DE FUSILS, C'EST FORTE!

C'EST FORTE ATTENTION!

DANS LA NUIT DU 4 AU 5 AOÛT, À LA FAVEUR D'UN VIOLENT DRAGE, UN FORT DÉTACHEMENT ENNEMI AURAIT RÉUSSI À S'INFILTRER DANS NOS LIGNES À LA HAUTEUR DU VILLAGE DE LACHINE, PROFITANT DE L'EFFET DE SURPRISE, IL SE RAIT PARVENU À INFLAMMER QUELQUES MAISONS ET UNE PARTIE DE LA RÉGION. APRÈS UNE SORTIE PRUDENTE MAIS VAINQUE, NOS TROUPES ONT DÉCHIFFRÉ LES CADAVRES DE VINGT-SEPT IROQUISES, TROIS IROQUISES MORTS, SAUF UN QUI EST MORT DE RIRE PEU APRÈS SA CAPTURE, NOS PERTES, QUANTIFIÉES DE LÉGÈRES PAR L'ÉTAT-MAJOR, S'ÉLEVÈRENT À QUELQUES MORTS ET BLESSÉS LÉGÈRES.

NOTRE REPORTER A PU INTERVIEWER UN RÉSIDENT DE LACHINE, VOICI SON TÉMOIGNAGE.

HIER, J'AVAIS UN MAL DE TÊTE LANCINANT, FÉNELLE, QUI FAISAIT VRAIMENT MAL À LA TÊTE. IL ME FALLAIT UN REMÈDE SPÉCIAL...

ET PEU APRÈS... C'EST TOUT MONSIEUR?

NON, L'AMIRAL A AJOUTÉ: S'ILS NE SE RENDENT PAS, NOUS FERONS PARLER LES CANNONS.

AINSI MONSIEUR PHIPPS A DES CANNONS QUI PARLENT.

ET LES MIENS, DE CANNONS, VOUS SAVEZ CE QU'ILS VOUS DISENT, LES MIENS??!

CHUT! QUOI, CHUT?

AU XVIIÈME SIÈCLE, MONSIEUR, IL Y A DES MOTS HISTORIQUES QUI NE SONT PAS PERMIS.

FEU!

L'Amérique latine en marche

L'un des événements culturels majeurs de la Fête de "l'Humanité" aura été le lancement sur une grande échelle de la collection "L'Histoire de la Liberté". Ses éditeurs la présentent comme une oeuvre de combat, visant à exalter les grands mouvements ouvriers, populaires et démocratiques en France et dans le monde. Il faut les féliciter non seulement pour l'intention ainsi proclamée, mais aussi pour le caractère particulièrement soigné de la présentation des différents volumes.

Voici que le troisième, consacré à l'Amérique Latine, vient de sortir. Il nous propose successivement, après une courte mais dense préface du Prix Nobel de littérature Miguel Angel Asturias, une étude de Georges Fournial, puis un roman de l'écrivain costaricien Carlos Luis Fallas, *Mamita Yumái*.

De la liberté perdue à la reconquête de la liberté

Georges Fournial, qui a déjà consacré à l'Amérique Latine plusieurs ouvrages de qualité (1), fait ici en quelque sorte la synthèse de ses travaux antérieurs. Qui est aussi celle - remarquable - de l'histoire du sous-continent latino-américain des origines - des origines de sa "latinité", la conquête par les Européens, singulièrement les Espagnols - à nos jours. Outre un certain nombre d'éléments inédits qu'il apporte, ainsi par exemple sur Morazan ou le Docteur Francia (2), l'auteur s'attache à démontrer les mécanismes économiques, sociaux et politiques qui expliquent les grands moments et les grands mouvements de l'histoire latino-américaine.

Tous les mythes qui traditionnellement les enveloppent et les obscurcissent sont ici combattus et abattus par la rigueur d'une analyse scientifique sans faille. La conquête, Fournial nous la donne pour ce qu'elle est: une guerre coloniale sordide, impitoyable et difficile pour les envahisseurs, bien différente d'une promenade militaire parmi des primitifs subjugués ou d'une épopée chrétienne et chevaleresque, clichés habituels; plus encore, il est expliqué comment elle s'inscrit dans une époque charnière de l'histoire, celle où le féodalisme européen en crise doit en partie céder la place à une première ébauche de système capitaliste, et comment elle détermine le début d'un pillage économique qui se poursuit de nos jours.

S'agissant du mouvement d'indépendance au début du XIXe siècle, il ne suffit pas de dire que celle-ci n'a pas amené de libération, que simplement les maîtres ont changé. Encore faut-il dire en quoi et pourquoi. C'est ce que fait Georges Fournial en analysant les contradictions entre l'état des forces productives et le mode de production en vigueur sous le régime colonial.

Et le même type d'analyse éclaire de son vrai jour le mouvement de libération nationale et les efforts de passage au socialisme qui caractérisent l'Amérique Latine d'aujourd'hui.

Ainsi les grands héros de l'histoire latino-américaine, des chefs indiens Cuauh-témoc et Lautaro à Fidel Castro, en passant par Tupac-Amaru, Bolivar, Marti et tant d'autres, n'apparaissent-ils plus comme des individualités hors de pair, au-dessus de leurs peuples et de leurs époques, conception réactionnaire bien utile pour fausser le sens de leur combat; ainsi les dictatures, les coups d'Etat et les "révolutions" - mais aussi les révolutions - n'apparaissent-ils plus comme l'une des composantes du folklore latino-américain; ainsi est mis en évidence le fil conducteur qui unit les luttes d'aujourd'hui à celles d'hier, de la liberté perdue à la reconquête d'une liberté nouvelle dans une société nouvelle, un fil conducteur qui s'appelle la lutte des classes.

Le tout en une centaine de pages, singulièrement plus riches que bien de volumineuses et savantes thèses universitaires, mal dégagées de l'histoire événementielle et de cette parodie d'analyse que constitue l'économie politique bourgeoise. Et avec l'avantage supplémentaire de n'ennuyer jamais, car Georges Fournial a su allier à la profondeur de l'analyse l'attrait du style et le piquant de l'anecdote, de sorte que son étude peut aussi bien répondre à la curiosité du "spécialiste" qu'à celle du grand public à qui s'adresse principalement cette collection.

Radiographie d'une "république bananière"

Yumái est l'abréviation de United Fruit Co, ce monopole nord-américain géant qui pousse les tentacules de son empire vert sur les diverses "républiques bananières" d'Amérique Centrale. *Mamita* étant le diminutif affectueux du mot espagnol qui signifie mère, on comprend toute la dérision, toute la force polémique et explosive du titre que Carlos Luis Fallas a donné à son roman, car cette "petite maman" a tout de la marâtre impitoyable.

L'ouvrage se compose de deux parties principales, à peine liées en apparence par le personnage du héros-narrateur et articulées autour d'une rencontre fortuite qui donne lieu à l'utilisation d'un "flash-back".

Cela peut sembler pauvre aux amateurs de savantes constructions littéraires, et l'est en effet, si l'on s'en tient à cet aspect technique et formel. Mais avec Carlos Luis Fallas, nous sommes aux antipodes de la littérature traditionnelle: pas de roman, mais la radiographie d'un cancer qui ronge les institutions - c'est fondamentalement la première partie - et les hommes - c'est la deuxième - pas d'histoire, mais - et ici le livre retrouve une unité profonde au-delà du manque apparent de construction formelle - la déposition d'un témoin à charge sur un Etat dans l'Etat, la United, qui contrôle tout au Costa Rica, comme au Nicaragua, au Guatemala (3) ou ailleurs: les terres, les transports, les télécommunications, le commerce, les gouvernements, les hommes, dont l'immense majorité est réduite à un état de semi-esclavage tandis que quelques-uns, autre forme de déchéance, consentent au rôle peu reluisant de gardes-chiourme au service du maître; pas de problèmes psychologiques, mais la bouleversante fraternité de ceux qui partagent le même travail et les mêmes conditions de travail; pas d'angoisses métaphysiques ou existentielles, mais la lutte âpre pour le travail, la nourriture, la dignité, mais la souffrance, l'humiliation et... l'espoir.

Car ni roman, ni pamphlet, la création littéraire devient ici une arme chargée de futur: tel est le sens de l'aurevoir final.

Jean-Pierre FEBRER.
(L'Humanité)

(1) De Monroe à Johnson; la politique des Etats-Unis en Amérique latine. Paris, 1966, Editions Sociales, 176 pages. En collaboration avec Roland Labarre, et avec une préface de Jacques Duclos.

- Pauvres ou riches Amériques? Paris, 1968, Editions Sociales, 88 pages.

- Chili de l'Unité Populaire, Paris, 1971. Editions Sociales, coll. "Notre temps", 192 pages. En collaboration avec Antoine Acquaviva, Pierre Gilhodès et Jean Marcellin.

(2) Morazan fut au XIXe siècle l'apôtre malheureux de l'unité centre-américaine; Francia fut président du Paraguay.

(3) Voir l'ouvrage de Jaime Diaz Rozotto: La Révolution au Guatemala (1944-1954), Paris, 1971, Editions Sociales, 270 pages.

Pour la liste des ouvrages et des auteurs de *L'Histoire de la Liberté*, écrivez à 9670 Pélouquin, Montréal 358.

QUÉBEC-SPORT

L'expansion de la LNH

Une affaire de grosses "piasses"

par André Houle

S'il y avait encore des gens qui croyaient que le sport professionnel et spécialement le hockey, pour le besoin de la cause, n'était pas d'abord et avant tout une affaire de grosses "piasses" et de gros sous, ces mêmes gens devront dorénavant changer leur fusil d'épaule.

La récente expansion de la ligue Nationale de hockey, accordant des franchises aux équipes Long Island et Atlanta nous prouve hors de tout doute que les gouverneurs de la LNH et les "piasses" n'ont jamais fait aussi bon ménage. En plus de retirer une somme rondelette de quelque \$800,000, les propriétaires verront grossir leurs goussets de \$30,000 à chaque fois que l'une de ces nouvelles équipes repêchera un de ses joueurs. (ceux qui ne sont pas assez bons pour jouer régulièrement). De plus, les recettes venant des réseaux de télévision américains sont une autre source de revenus que ces "messieurs au gros cigare" pourront empêcher alors que les amateurs, eux...

Et les spectateurs, eux...

Que les proprios d'équipe fassent de gros sous avec leur commerce, ça ne nous scandalise pas trop, nous y sommes déjà habitués. Mais quand la chose se fait au détriment du spectateur et nous pourrions ajouter du téléspectateur, c'en est trop. Déjà nous devions assister à un spectacle de deuxième et troisième ordre lorsque les équipes de l'expansion s'assemblaient à Montréal, maintenant nous devons as-

sister à je ne sais trop quelle bouffonnerie loufoque lorsque les équipes Long Island et Atlanta se présenteront au Forum avec les "déchets" de ces formations de second plan. De plus, pour avoir le droit d'assister "à la fête", le pauvre "cochon de payant" devra déboursier entre \$4.00 et \$8.00. Si cela ne s'appelle pas se moquer royalement du public, je me demande ce que c'est!

Les droits de télévision: un nouveau Klondike

Nous savons qu'actuellement, peu d'équipes de l'expansion ont réussi à vendre le hockey aux Américains. Dans les villes de la Côte du Pacifique, on évolue devant des enceintes à demi-remplies, pour ne pas dire vides. A Pittsburgh, ce n'est guère mieux. Pourtant l'expansion projetée pour 1974, et qu'on a baclée tout de suite, parce qu'on avait la trouille de la ligue Mondiale, ne vise que des villes américaines.

On sait pourtant que 99.9% des joueurs évoluant dans la LNH sont des produits canadiens. On sait également que plusieurs villes canadiennes sont en mesure de supporter une équipe de hockey majeur mieux que la plupart des villes américaines faisant déjà partie du circuit Campbell. Cela, on s'en fiche royalement car ce qui compte plus que l'appui des partisans locaux, ce sont les riches droits qu'apportera la retransmission de ces matches à la télé américaine. Les spectateurs présents aux matchs, c'est tellement moins important que la télé-

Quant au calibre de jeu offert, cela non plus ce n'est pas très important. Les Américains ne connaissant rien au hockey, on peut leur refiler de la fausse-monnaie facilement... D'ailleurs si l'on se base sur la retransmission de "game of the week", on peut toujours faire usage de petits truquages comme mettre des microphones dans les bandes pour démontrer à nos voisins du Sud que "the hockey is the wildest play in the world"...

Quelle sera la valeur des statistiques...

On parle de faire quatre divisions de quatre équipes. Essayons d'imaginer quel intérêt aura l'amateur de hockey à suivre la course au championnat d'une division qui serait composée par exemple du Canadien, des Flyers de Philadelphie, du Long Island et des redoutables Sabres de Buffalo. Rien qu'à y penser, le coeur me lève.

Quelle valeur auront les statistiques qu'on s'évertue à compiler puisqu'on pourra dorénavant s'en donner à coeur joie contre la moitié des formations de la ligue? C'est aberrant. Si l'accessibilité au "Hall of Fame" demeure basée sur le rendement et la production des joueurs, il faudra y admettre tous les joueurs de la vieille division...

Enfin, à la lumière de tous ces faits, je suis porté à croire que l'avènement de la ligue Mondiale de hockey est quelque chose de sérieux puisque les magnats de la LNH le craignent tant...



AU FIL DE DÉPART AVEC ROBERT LEE

Battez notre handicap

MISE INITIALE \$800.00
EN BANQUE \$655.90

Il ne vous reste que 16 jours pour participer à ce concours. Combien me restera-t-il en plus ou en moins le 20 décembre prochain, dernier jour des courses dominicales? Vous devez nous faire connaître votre réponse sur le coupon à cet effet dans Québec-Press, avant le 1er décembre prochain pour être éligible à ce concours de \$25.00.

Je mise seulement \$100.00 par dimanche en tenant compte des retraits du dimanche précédent.

On peut envoyer autant de coupons qu'on le désire.

Au cas où il y aurait plusieurs gagnants, le \$25.00 sera tiré au sort parmi ces derniers.

Le personnel de Québec-Press est exclu du concours.

Rosaire Bouthillier suspendu

Enfin! On se réveille! La

Canadian Trotting Association (C.T.A.) a suspendu indéfiniment le conducteur-entraîneur Rosaire Bouthillier. Pour le moment, il n'a plus le droit de conduire ni d'entraîner sur aucune piste.

Le cas Bouthillier a été étalé publiquement dans les divers journaux de la métropole et de Toronto. Certaines irrégularités, qui mettaient en doute l'honnêteté du monde des courses, ont amené sa suspension. Toutes les irrégularités, tant les petites combines que le doping, doivent être punies sévèrement. Le temps de la pitié, de la sympathie et de toutes autres considérations farfelues est fini. Des sanctions d'une extrême sévérité, telle la suspension de Bouthillier, s'imposent pour revaloriser le pari-mutuel et protéger le public parieur.

J'irai même plus loin en déclarant publiquement que certains individus du monde

de des courses devraient être traduits devant les tribunaux quand ils dérogent gravement aux règlements établis. On devrait bannir à vie les récidivistes. Si les propriétaires de certains chevaux et certains jockeys ne peuvent gagner honnêtement, ils n'ont plus leur place sur une piste.

Le parieur met son \$2 sur le cheval qu'il croit capable de lui rapporter d'autres dollars. C'est un peu comme s'il investissait son \$2. Quand on le triche, c'est de la fraude pure et simple. La fraude est passible d'emprisonnement.

Il appartient à la direction de chaque piste d'utiliser les moyens nécessaires pour mettre un terme aux trop nombreuses ignominies commises délibérément. On ne peut pas écoeurer tout le monde, tout le temps, sans en ressentir les effets qui se traduisent souvent par une baisse des assistances.



LE FROID ET LA NEIGE n'empêcheront pas la présentation des courses à Blue Bonnets. D'ailleurs, les courses dureront bientôt douze mois par année.

EN PISTE A BLUE BONNETS

PREMIERE COURSE. TROT GAGNANTS DE PLUS DE \$6,000. BOURSE: \$3,000.

3—Happy Flash	D. MacTavish	7 1 3 2:04	6 2 5 2-1
5—Joe Rodney	G. Filion	2 2 6 2:05	5 3 8 3-1
8—Karen Mon	A. Hanna	2 1 6 2:05	4 4 4 7-2
2—Fair Play N	Pas nommé	1 6 9 2:04	5 3 1 4-1
6—Winger Lobell	C. St-Jacques	6 5 5 2:04	5 10 1 5-1
4—Serki R.	Y. Desjardins	8 4 8 2:05	8 1 2 6-1
1—Tina Silk	J. Hébert	7 2 3 2:06	5 6 9 8-1
7—Mr. Steps	D. Normandin	7 6 6 2:06	7 4 2 8-1

DEUXIEME COURSE. AMBLE A RECLAMER \$6,500. BOURSE: \$1,700.

2—Armbro Frank	Her. Filion	4 2 1 2:04	6 6 2 5-2
4—Hal Dew	B. Côté	1 1 2 2:03	5 9 4 3-1
9—Special Mixture	Pas nommé	2 3 2 2:05	3 6 5 4-1
8—Queens Lafayette	A. Boucher	1 2 1 2:03	15 5 5 9-2
5—Speedy Ed	G. Gendron	2 3 2 2:05	3 3 8 5-1
1—Su Mat Liz	Pas nommé	3 3 6 2:06	4 5 3 6-1
3—Valley Master	G. Bouvrette	1 1 5 2:06	7 6 2 8-1
6—Phillo	F. Nadeau	8 4 4 2:04	8 0 6 8-1
7—Doc Wilson	J. MacGregor	6 5 2 2:05	3 1 1 10-1

A.E.: Teen Queen — S. Grise
Avon Maggie — A. Hanna

TROISIEME COURSE. AMBLE NON-GAGNANTS DE \$425 PAR DEPART DANS 8 DEPARTS. BOURSE: \$2,400.

2—Born Free A	Y. Gamache	2 2 3 2:03	5 5 5 2-1
7—Magnum Hanover	G. Lachance	2 1 1 2:03	6 4 5 3-1
6—Bret Flicka	N. Jones	7 2 1 2:05	9 7 4 7-2
1—Pegasus Choice	D. MacTavish	4 6 4 2:00	5 7 5 4-1
3—Racco	M. Turcotte	5 4 8 2:02	5 4 2 5-1
4—Pretty Intent	G. Gendron	7 1 2 2:02	4 3 3 6-1
5—McDido	A. Hanna	1 3 4 2:03	7 1 1 8-1

QUATRIEME COURSE. TROT NON-GAGNANTS DE \$8,000. (ALLOC.) BOURSE: \$2,400.

2—Superman Mir	M. Dostie	3 7 1 2:06	5 3 2 5-2
1—Armbro Harold	G. Lachance	2 6 2 2:04	1 5 1 3-1
5—Orlando Presto	Y. Gamache	6 6 5 2:04	4 5 4 4-1
7—Desert Prince	B. Côté	5 9 4 2:04	4 0 2 9-2
6—Un Tigre Jaloux	D. Filion	8 5 2 2:05	5 5 0 5-1
9—Mr. Parish	S. Brisson	1 6 3 2:06	4 4 4 6-1
3—Smokey Lauradel	A. Hanna	3 5 6 2:08	3 6 5 8-1
4—Empire Squire	D. Normandin	7 1 8 2:03	3 2 1 8-1
8—Uncle Phil	K. Millman	9 1 1 2:06	5 4 2 10-1

CINQUIEME COURSE. AMBLE NON-GAGNANTS DE \$3,500. (ALLOC.) BOURSE: \$1,600.

8—Desiradios	G. Lacharite	2 3 3 2:06	2 4 5 5-2
5—Relhom Rick	K. Waples	1 1 2 2:05	5 2 0 3-1
1—Fight Back	D. MacTavish	1 8 4 2:06	4 2 0 4-1
2—Startron	Y. Plouffe	2 1 2 2:04	3 2 1 5-1
4—Molly Sue	K. Millman	1 2 2 2:05	3 5 1 6-1
7—Iron Fleurie	R. Desjardins	5 1 7 2:07	11 4 2 8-1
6—Belle of Mine	S. Grise	6 9 3 2:06	3 2 5 10-1
3—Gerry Larry	Pas nommé	5 8 8 2:05	2 5 2 12-1

SIXIEME COURSE. Trot n. de plus de \$10,000 en 70-71. Bourse: \$3,500.

3—Pride of Sterling	Robillard	3 7 1 2:07	10 2 3 5-2
5—Lianes Rodney	C. St-Jacques	4 3 4 2:05	2 1 5 3-1
1—Telstar Hanover	G. Beauchemin	2 3 4 2:04	4 9 6 6-1
2—Kinnel Lodge	J. Findley	1 1 1 2:06	6 5 6 9-2
7—Turnabout	V. Bourgon	3 2 7 2:05	3 4 4 5-1
6—Clever Titan	G. Garnsey	3 3 4 2:02	4 4 4 6-1
8—Lilas Mir	A. Bedard	6 6 7 2:03	3 7 3 8-1
4—Kentucky Admiral	A. Hanna	8 1 1 2:07	5 4 4 8-1

SEPTIEME COURSE, Amble n.g. de \$2,500 en 1971. Bourse: \$1,500.

2—Sidney Frost	K. Millman	2 2 5 2:04	2 2 1 5-2
3—Victor Scotch	B. Alguire	4 5 6 2:05	9 4 4 3-1
5—Keystone Adage	C. Pelletier	4 5 6 2:04	3 1 2 4-1
1—Marcliff Charlie	A. Boucher	5 6 1 2:06	4 1 0 9-2
7—Daniel Bunter	Pas nommé	3 3 3 2:05	6 2 4 5-1
8—Saratoga Lad	E. White	1 3 4 2:07	3 3 3 6-1
4—The Champ Lady	A. Hanna	4 6 7 2:06	3 1 2 8-1
6—Lucky Blue Day	R. Dupont	8 5 2 2:08	8 2 1 10-1

HUITIEME COURSE, Trot, Bourse: \$4,000.

3—Dark Flash	H. Filion	7 4 5 2:03	5 2 2 5-2
2—Frosty Nip	J. Hébert	2 3 9 2:04	8 5 3 3-1
1—Speed To Burn	G. Bouvrette	6 8 7 2:05	6 2 3 9-2
5—Rebel Sniper	G. Lachance	6 8 7 2:05	6 2 3 9-2
7—Star Record	Normandin	3 6 2 2:03	11 7 4 5-1
8—Gold Cat	S. Grise	4 4 1 2:05	10 6 1 6-1
6—Mr. Spring Brook	M. Ricard	5 2 2 2:03	3 10 5 8-1
4—Cabonga Saunders	G. Goulx	1 6 4 2:06	7 5 3 8-1

NEUVIEME COURSE, Amble handicap, Bourse: \$5,500.

7—Rite Retort	B. Côté	2 2 2 2:59	6 8 4 2-1
5—Boot Hill	D. MacTavish	4 3 1 2:00	9 7 10 3-1
2—Golden Kenny	Bouvrette	3 2 6 2:01	4 6 3 7-2
3—Oneida Jessie	Lachance	2 3 4 2:01	8 5 3 4-1
6—Bewitched N.	H. Filion	1 4 5 2:01	6 2 5 5-1
4—Fitzgerald	S. Grise	5 1 7 2:01	6 5 1 8-1
1—Gordie Parker	A. Deguise	1 1 1 2:03	5 6 4 6-1

DIXIEME COURSE, Amble g. de plus de \$6,000 en 70-71. Bourse: \$3,000.

7—Gerry Mir	M. Dostie	2 3 2 2:03	6 2 6 5-2
9—Swing Easy	B. Côté	9 1 5 2:02	5 5 6 3-1
5—Mr. Galophone	K. Waples	1 3 1 2:03	3 3 4 4-1
6—Hammerin Hank	Pas nommé	8 5 8 2:03	2 3 2 9-2
4—Tupelo Lou	Gamache	1 1 2 2:02	5 2 2 5-1
2—Timeley Knight	S. Grise	5 4 2 2:03	2 4 2 6-1
1—Hasty K.	C. Côté	6 1 6 2:02	4 1 3 8-1
3—Vanguard Mir	G. Gendron	4 2 8 2:01	6 7 6 8-1
8—Greg Hanover	D. MacTavish	2 1 1 2:02	5 6 6 10-1

Un nouveau concours: battez notre handicap

Coupon de participation

Nom.
Adresse.
Tél:

Combien me reste-t-il en banque?
Envoyez vos réponses à "Battez notre handicap",
Québec-Press 9670 Péloquin, Montréal

Mes choix

1^{ère} course: 3: Happy Flash \$ 0.00 - \$2.00 - \$2.00 - 6: Wunger Lobell - 5: Joe Rodney

2^{ème} course: 2: Armbro Frank - \$0.00 - \$2.00 - \$2.00 - 4: Hal Dew - \$0.00 - \$2.00 - \$0.00 - 8: Queen Lafayette.

Double: 3 - 2; 3 - 4; 6 - 2; 6 - 4 - \$8.00.

3^{ème} course: 2: Born Free A. - \$2.00 - \$2.00 - \$2.00 - 1: Pegasus Choice - \$0.00 - \$2.00 - \$2.00 - 7: Magnum Hanover - \$0.00 - \$0.00 - \$2.00.

4^{ème} course: 1: Armbro Harold - 2: Superman Mir - 7: Defer Prince - 9: Mr. Parish - Roulette: \$12.00 - Quinella.

5^{ème} course: 1: Sight Back - \$2.00 - \$0.00 - 8: Desiradios - \$0.00 - \$2.00 - \$0.00 - 5: Relhom Rick.

6^{ème} course: 5: Lianes Rodney - 6: Clever Titan - 2: Kinnel Lodge - Quinella: \$6.00.

7^{ème} course: 5: Keystone Adage - \$4.00 - \$4.00 - \$4.00 - 2: Sidney Frost - 3: Victor Scotch.

8^{ème} course: 3: Dark Flash - 2: Frosty Nip - 7: Star Record - 4: Cabonga Saunders - Quinella: Roulette: \$12.00.

9^{ème} course: 7: Rite Retort - \$0.00 - \$2.00 - \$2.00 - 5: Boot Hill - \$0.00 - \$2.00 - \$2.00 - 6: Bewitch N. \$0.00 - \$0.00 - \$2.00.

10^{ème} course: 5: Mr. Galophone - \$0.00 - \$2.00 - \$0.00 - 3: Vanguard Mir - 7: Jerry Mir. 4: Tupelo Lou. Exacta: 5 - 3; 5 - 7; 5 - 4; renversé: \$12.00.

Total: \$100.00.

Mes choix pour lundi

1^{ère} course: Le 9: Dutch Kid

2^{ème} course: Le 4: Senator R.

3^{ème} course: Le 4: Dell Mir.

4^{ème} course: Le 3: Battle Land.

5^{ème} course: Le 7: Baylor. Hanover.

6^{ème} course: Le 1: Pony's Dominion.

7^{ème} course: Le 8: Gemini Frost.

8^{ème} course: Le 2: Coll Adios.

9^{ème} course: Le 1: Caroldon Intrepid.

10^{ème} course: Le 1: Alan Ira - Le 6: Hunting Apache. Exacta: 1-6.

COOPÉRANT OUTRE-MER?

- Êtes-vous préoccupé (e) par le Tiers-Monde?
- Désirez-vous mieux connaître sa situation? ses espoirs? ses besoins? ses problèmes?
- Voulez-vous même coopérer outre-mer?

Alors, adressez-vous au :



CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
4824, chemin Côte des Neiges,
Montréal 247. - Tél. : 735-4561

NOUVEAUX! POPULAIRES!



...et à bas prix spécial

VOTRE CHOIX DE 10 MODÈLES

ÉCUSSENS FINI VELOUTÉ

de qualité supérieure — chacun portant les couleurs reconnues des réputés fabricants de différents modèles. Dimensions 3' de hauteur 4' de largeur. Commande minimum: 2 ecussions.

50¢ chacun

7000 ALOUPETTE
7001 ARCTIC CAT
7002 BOA-SKI
7003 MOTO-SKI
7004 POLARIS
7005 SKI-DOO
7006 SKIROULE
7007 SNO JET
7008 YAMAHA
7009 QUÉBEC

PAS DE C.O.D. - AJOUTER TAXE PROV. 2% ET FRAIS DE POSTE 25-

PRIX SPÉCIAUX AUX MARCHANDS

UNIVERSAL CREST CO.

COMMANDEZ DES MAINTENANT

TEL: 677-6301 (postes 207-208)

210, rue ST-JEAN, LONGUEUIL, Qué.

SUR LA SCÈNE DES AMATEURS

• Les Reds de Cincinnati, en collaboration avec le Service de la Récréation de Pointe-aux-Trembles, présenteront une clinique de Baseball les 26 et 27 novembre prochain.

Cette clinique aura lieu au gymnase de l'Aréna de Pointe-aux-Trembles, 513, 13e avenue à Pointe-aux-Trembles.

La clinique s'adresse à tous les instructeurs, arbitres et joueurs de baseball de 15 ans et plus. On y traitera des points suivants:

- 1- Le receveur
 - 2- Les lanceurs
 - 3- Le champ intérieur à chacune des positions
 - 4- Le champ extérieur
 - 5- L'art de bien frapper.
- Il y aura également une période de questions et réponses.

La clinique débutera vendredi soir le 26 à 7.30 P.M. alors qu'on traitera surtout des lanceurs. Puis elle continuera samedi le 27 novembre à compter de 9.30 A.M. pour se poursuivre jusque vers 4 heures P.M.

Inutile de mentionner que cette clinique est offerte gratuitement à tous ceux qui ont à coeur la cause du baseball dans leur milieu et que les participants pourront recueillir une foule de renseignements sur les techniques de base.

C'est M. Porter Blinn, dépisteur des Reds pour l'est des Etats-Unis, qui dirigera la clinique et il sera assisté par Gaétan Ste-Marie, dépisteur des Reds au Québec.

Pour s'inscrire, on a qu'à se présenter au gymnase de l'Aréna Roussin aux dates et heures mentionnées plus haut.

• La Fédération de ski nautique du Québec manifesterait son appui à la candidature de George Athans au titre de l'athlète canadien de l'année pour son magnifique exploit lors du Championnat mondial de ski nautique à Banolas, Espagne. Lors de ce Championnat George Athans a remporté le Championnat mondial au combiné. La Fédération de ski nautique du Québec lui a rendu hommage lors de

son Congrès hier en lui remettant une plaque commémorative de cet exploit d'autant plus remarquable que la saison de ski nautique est très courte au Canada.

On doit aussi souligner sa magnifique performance à Papeete (Tahiti) qui a permis à l'équipe représentant l'Amérique de remporter les honneurs de la Coupe du Monde, notamment en finissant premier dans l'épreuve du saut.

• La direction du CLUB DE SKI ROSEMONT, organise des séances de pré-ski tous les mardis soirs à l'école Ste-Bernadette, 6825, 16eme avenue Rosemont, de 8:00 à 10:00 hres p.m. ainsi que les dimanches au Mont Royal, le rendez-vous est à 10:00 hres a.m. au coin des rues Park ave et Mt-Royal.

N'oubliez pas qu'il faut être en forme pour skier et non skier pour se mettre en forme.

P O U R R E N S E I G N E M E N T S S U P P L E M E N T A I R E S : Huguette 688-0061 ou Jean Donald 725-3539.

• Pour plaire à ses membres et futurs membres le CLUB DE SKI ROSEMONT a préparé une saison de ski des plus formidable. Il y aura excursions de ski tous les mercredis soirs, journée samedi, journée dimanche en plus de deux fins de semaines.

Les prix des excursions de ski comprennent: transport, cours de ski donnés par des moniteurs qualifiés, remontés mécaniques, etc.

Bienvenu à tous dans le CLUB DE SKI ROSEMONT. Renseignements supplémentaires: Huguette 688-0061. Jean Donald 725-3539.

• Mario Savage l'excellent porte couleur des Cobras de Maisonneuve de la ligue Senior "A" de Handball du Québec a repris les choses là où il les avait laissées au printemps dernier, c'est à dire la tête des compteurs. En effet Savage Champion compteur de la ligue Senior de Montréal l'an dernier avec l'Athlétique de Montréal a compté neuf buts dès son premier "match" contre les Patriotes de St-Jean joute qui s'est terminée au compte de 25 à 24 en faveur des Cobras. Savage en avait surpris plusieurs la semaine dernière en annonçant sa retraite, mais l'entraîneur André Parra a su le persuader de revenir sur sa décision et nul doute qu'il sera un facteur important dans l'offensive des Cobras.

Allard en vedette

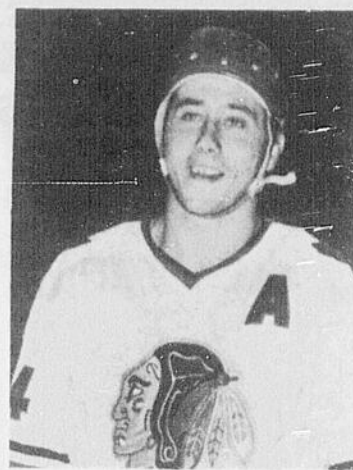
• Un autre joueur qui

connait un bon début de saison est le gardien de buts Raymond Allard de la Palestre Nationale. Allard absent du champ d'entraînement de l'Equipe du Québec en septembre à cause d'une sérieuse blessure à une jambe a été un facteur important dans la victoire de son équipe lundi dernier contre les Apaches de St-Jean. D'ailleurs ce fut un duel de gardiens car Alain Gaucher des Apaches a également excellé dans ses filets.

Desfossé élu joueur du mois à Sorel

L'ailier gauche des Eperviers de Sorel, portant le numéro 14, Noël Desfossé, est devenu le premier joueur des Eperviers de Sorel à remporter le titre de joueur du mois, lorsqu'il s'est mérité cet honneur vendredi soir dernier lors de la joute entre les Eperviers et les Ducs de Trois-Rivières. C'est tout une ovation de la part des partisans des Eperviers, qu'a reçu l'excellent ailier gauche d'Asbestos, lorsque l'annonceur maison annonça son nom comme joueur du mois d'octobre au début de la 2ème période.

L'agent local O'Keefe-Dow, Jacques Binette, lui a remis une plaque souvenir, le directeur des relations extérieures des Eperviers, Gilles Péloquin lui a remis une photo de lui-même, photo fait par la caricaturiste Gilles Millette, et de plus Péloquin lui a remis un appareil radio transistor, gracieuseté de Marc Hudon, M. Télécouleur à Sorel; deux disques 33 tours gracieuseté de la boutique de disques Dis-Ca; et un chandail gracieuseté de la maison Jacob, la boutique jeune adulte.



NOEL DESFOSSE, joueur du mois des Eperviers de Sorel.



Tu l'as ou tu l'as pas Tu l'as!

Ceux qui l'ont boivent de la 50



Partout au Canada, Labatt, y a rien qui la batte! Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

QUEBEC-PRESSE
livraison
à domicile
381-9936

Sport automobile avec Denis Giguère

Le rallye se pratique aussi l'hiver

Pendant que les amateurs de courses d'accélération, de stock-car et de circuits routiers préparent déjà la saison prochaine bien au chaud dans leur garage, les rallyistes jubilent à la tombée des premiers flocons de neige: même l'hiver on fait du rallye... et c'est peut-être la forme la plus amusante de ce sport de plus en plus populaire.

En général, les rallyes d'hiver comportent moins de navigation car la conduite est plus difficile. La plupart des épreuves se déroulent sur des routes non numérotées où la charrue passe quand elle en a le temps. On peut facilement bien se classer à la condition de ne pas s'enliser dans un banc de neige.

Pour les novices

Les rallyistes débutants ont tendance à s'abstenir de participer, mais à tort. Même si la possibilité de dérapage est accrue, les sorties de route spectaculaires et douloureuses sont inexistantes à cause des bancs de neige: la plupart du temps, la voiture s'y

enliser ou glissera dessus, sans dommages dans les deux cas.

Pour les débutants, donc, on recommande la prudence pour les premières épreuves, non pas à cause du danger, mais à cause des précieuses secondes qu'ils pourraient perdre à sortir leur voiture d'un banc de neige. Ici, le dérapage contrôlé n'est plus un tabou, mais devient une technique, qui s'apprend très bien d'ailleurs, avec un peu de temps.

Non pas que je veuille ici encourager tous les lecteurs à tenter leur chance dès la première bordée de neige, mais ne vaut-il pas mieux apprendre en temps et en lieux appropriés comment donner le coup de volant qui un jour peut vous sauver la vie? Il est évident qu'une personne qui ne s'est jamais trouvée en mauvaise posture sera prise au dépourvu et payera son ignorance par un voyage dans le fossé, sinon pire!

Equipement divers

L'idéal pour le rallye

d'hiver est une petite voiture munie de quatre pneus d'hiver, avec crampons. L'avantage de la petite voiture est qu'elle se déneige beaucoup plus facilement et que la route est relativement plus large pour elle. Certaines petites routes laissent bien passer une grosse voiture de front, mais... pas de côté.

L'équipement de la voiture pourrait bénéficier de l'addition d'une pelle, mais c'est surtout le moteur qu'il faut chouchouter: éviter d'abord les filtres à air sportifs de faible restriction car la neige les bouche facilement, et cause du givre dans le carburateur, surtout si celui-ci n'est pas réchauffé. L'addition d'antigel spécialisé à l'essence prévient l'obstruction des gicleurs et des conduites par la glace. Il faut également voir à ce que le moins possible d'air pénètre dans le compartiment du moteur: un simple carton placé devant la grille de la voiture résout le problème, en plus de permettre au moteur de travailler à sa température optimum.



LA NEIGE n'a pas encore fini de tomber que déjà les rallyistes s'en donnent à cœur joie.

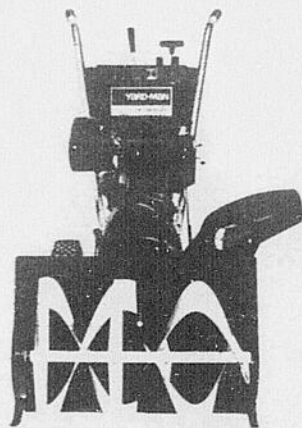
Le système électrique est lourdement taxé en hiver; l'accumulateur (la batterie), l'alternateur et la boîte de contrôle doivent être d'abord en parfaite condition, mais avant tout ménagés: il faut être avare de son énergie électrique. Par exemple, éviter de faire fonctionner les essuie-glace quand ce n'est pas nécessaire. Tout le système d'allumage, soit la

bobine (coil), le distributeur, et les fils des bougies peuvent être vaporisés avec une laque acrylique qui empêche l'humidité de pénétrer. Les bougies et les vis platinees (pointes) ont intérêt à être fraîches, et leur tolérance (gap) exact. La tension de courroie du ventilateur doit être correcte, ni trop serrée, ni trop lâche. Noter en passant que tous

ces petits détails que les rallyistes font de routine, s'appliquent très bien sur toutes les voitures de tous les jours, et épargnent bien des maux de tête au cours de l'hiver.

Et avant de partir, habillez-vous chaudement. Et si votre voiture n'a pas de "chaufferette", n'oubliez pas que les montres gèlent en hiver...

SOUFFLEUSES
A NEIGE
YARDMAN



- 4, 5, 7 chevaux
- A partir de \$349.
ou seulement

\$12. par mois

MOTO-LAVAL

311 boul. Cartier
Laval-des-Rapides
667-2552



ouvert le soir
jusqu'à 10 h.



TOUT EN CONTROLANT la voiture sur les routes enneigées, il faut aussi lire les indications routières. La neige se mêle, là aussi, de compliquer la vie des rallyistes.

Audiences publiques

au sujet du

plan-cadre provisoire

du

parc national Forillon



Le 17 novembre Salle de réunions
du C.E.G.E.P.
Gaspé

Le 19 novembre Salon Vert de
l'Hôtel St-Louis
Rimouski

de 9 h à 17 h

Tous sont cordialement invités à ces réunions.

Une belle occasion de montrer ses talents en rallye d'hiver

Le rallye "Sanair 500" s'adresse autant aux experts qu'aux novices. La navigation sera très simple et accessible à tous. Le départ s'effectuera à la tour de contrôle de Sanair à St-Pie, et la première voiture partira à 19:01 h. le 20 novembre.

Claude Marcil, l'organisateur du rallye "Sanair 500", édition 71, promet

une randonnée très excitante de 500 milles. "Cette année, tout comme l'année dernière d'ailleurs, l'accent a été mis sur le pilotage et les pilotes chevronnés auront la chance de démontrer leurs talents", nous dit-il.

Cet événement de calibre national "B" est sanctionné par l'Association de Rallyes de la région du

Québec (ARRQ) organisme officiel de la Fédération Canadienne du Sport Automobile (FCSA), section Québec.

L'ordre de départ sera suivant l'ordre de réception des inscriptions. Nous conseillons donc à tous ceux qui veulent s'inscrire de le faire le plus tôt possible. Pour informations: 866-4222.

À Pointe-Claire

Compétition de plongeon pour former l'équipe québécoise

Une compétition en vue de choisir les membres de "l'Equipe de Plongeurs du Québec" se tiendra à la piscine de Pointe-Claire, aujourd'hui.

Suite à cette compétition, le comité de sélection de la F.P.A.Q. se réunira à huis clos afin de choisir les membres qui formeront l'équipe d'élite de plongeurs du Québec, (9 plongeurs, 1 en-

traîneur, 1 chef de mission).

De plus, le comité de sélection aura la tâche de sélectionner les 7 membres (5 plongeurs, 1 entraîneur, 1 chef de mission) qui se rendront à Mexico du 17 au 24 novembre prochain dans une tournée d'échange qui emmènera les plongeurs de Mexico à Québec, lors du Carnaval en février prochain.

ALIX
TOYOTA

6807 RUE DELORIMIER

(près Bélanger, Mtl)

Tél.: 376-9191

A PARTIR DE

1964.

FINANCE AU
COMPLET

L'écologie: préoccupation première du 26e congrès de la Fédération québécoise de la Faune

La Fédération québécoise de la Faune tiendra son 26e congrès annuel à Ville d'Estérel (Ste-Marguerite-du-lac-Masson) en fin de semaine prochaine les 19, 20 et 21 novembre.

Le congrès annuel de la Fédération québécoise de la Faune fournit à tous les fervents de la chasse et de la pêche, une occasion de se renseigner, non seulement sur l'état actuel de la faune, mais aussi sur son milieu. La Fédération, à la suite de profondes transformations, se préoccupe de plus en plus des problèmes de l'eau, de l'air, du sol et du couvert végétal.



Ce congrès marquera un point important puisque la majeure partie sera consacrée à l'étude de changements qui seraient de nature à coordonner des projets en vue des années futures en tenant compte des tendances du public qui s'intéresse de plus en plus aux études écologiques et de ces problèmes qui nous harcèlent.

Chasse aux chevreuils

Plusieurs nemrods m'ont écrit cette semaine pour me dire qu'ils croyaient que vraiment cette année, la chasse aux chevreuils est de beaucoup meilleure que par les années passées. Ils ont peut-être raison mais il ne faudrait pas en conclure que le cheptel est sauvé pour tout cela. En date du 7 novembre, les stations d'enregistrement avaient recensé un peu plus de trois mille chevreuils pour l'ensemble de la province. Si l'on compare ces résultats avec ce qui se fait chez nos voisins du yud ce sont là de piètres résultats. Dans l'Etat du Maine par exemple, il "s'est tué l'an

dernier au delà de 65,000 chevreuils. Quoi qu'il en soit j'admets que les résultats actuels sont un peu plus encourageants que par les années passées.

Amchitka

Malgré le succès apparent du test nucléaire à Amchitka samedi dernier, il n'en demeure pas moins que des milliers d'oiseaux et d'autres animaux sont morts. Mais, COMME LES Américains ont répondu à tout, croyez moi, ils en ont trouvé une bonne cette fois-ci. En effet, d'après certains experts américains, ces oiseaux et les lions de mer qui ont été retrouvés morts auraient été victimes d'un orage à vent violent qui s'est abattu sur l'île d'Amchitka vendredi dernier.

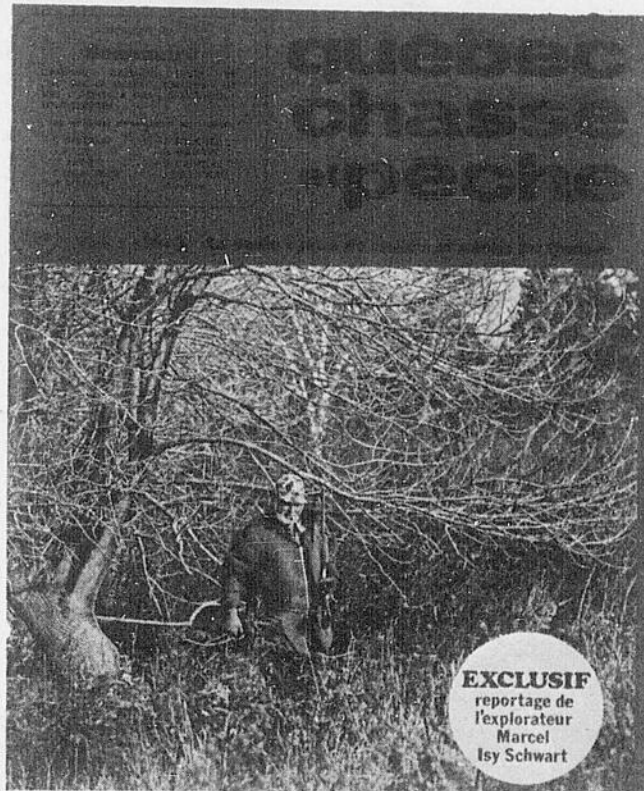
La presse du monde entier inscrivait en première page des protestations contre cette explosion nucléaire parce qu'elle craignait une catastrophe. On s'objecte quand notre sort en dépend directement, mais on ne fait pas grand-chose contre les répercussions à long terme. La preuve, c'est le fait que des milliers d'oiseaux et d'autres animaux sont morts, que la chaîne écologique a probablement été gravement débalancée et que le tout a été relégué dans les obscures pages intérieures de tous les grands journaux. Ce qui veut dire que l'on aime mieux oublier l'affaire, ce qui fait d'autant plus le bonheur de nos bons amis les Américains.

Québec Chasse et Pêche

"Québec Chasse et Pêche", qui proclame à juste titre être la seule revue de chasse et pêche au Québec, se porte bien. Elle vient de mettre sur le marché son troisième numéro. Je ne ferai pas l'analyse du magazine; je ne veux pas que l'on m'accuse de faire de la démagogie, mais je peux vous assurer que les lecteurs en ont pour leur argent. (N.D.L.R. Le contraire nous aurait surpris puisqu'il est l'éditeur. Vaudrait mieux laisser le lecteur juger si oui ou non il en a pour son argent).

Disciples de Nemrod

Les Disciples de Nemrod organisent deux fêtes importantes. La première aura lieu en fin de semaine prochaine; il s'agit de couronner les vainqueurs de leur tournoi de panaches. Cet événement aura lieu à l'école de Repentigny le samedi 20 novembre. La deuxième se tiendra au Centre Sportif Paul-Sauvé, le 4 décembre, où aura lieu une gigantesque partie d'huitres. Les Disciples de Nemrod attendent au delà de 2,500 sportifs pour cette rencontre.



QUEBEC CHASSE ET PECHE Vol. 1, No 3, maintenant en vente chez votre dépositaire.

Tous les jours, lisez

LE QUOTIDIEN POPULAIRE

rédaction: 331-9721 et 842-3181

(soir) à partir de 9 hrs. poste 320

254, Benjamin-Hudon,
Saint-Laurent

petites annonces: 842-3181
publicité

postes 319 - 325 - 326

tirage
distribution
porteurs

842-3181
postes 227 - 205 - 206

de 9 à 5

TARIF DES PETITES ANNONCES

	1 jour	3 jours	6 jours	26 jours
2 lignes la ligne	.55	.50	.45	.40
3,4,5,6, 7,8,9 la ligne	.50	.45	.40	.35
10 lignes et plus la ligne	.45	.40	.35	.30

Encadré: .05 de plus la ligne.

À Hamilton cet après-midi

Les Tiger Cats pourraient causer des surprises

Cet après-midi, à Hamilton, les équipiers de l'entraîneur Léo Cahill auront l'occasion de démontrer aux amateurs de football canadien qu'ils sont vraiment l'équipe formidable qu'on a vanté toute l'année durant. Pour ce faire cependant, ils devront mater les Tiger Cats qui semblent avoir le vent dans les voiles par les temps qui courent et qui, de plus, sont déterminés plus que jamais à vendre chèrement la "peau du tigre". On sait aussi que les Argonauts n'affectionnent pas particulièrement la surface synthétique du nouveau stade d'Hamilton car deux de leurs quatre défaites au cours de la saison eurent lieu sur du gazon synthétique. Il se pourrait donc que les Argos aient à payer cher le cadeau qu'ils ont fait aux Tiger Cats lors de la dernière partie de la saison pour s'assurer que les Alouettes soient exclus des séries d'après-saison. A moins que les Cats aient contracté à ce moment une dette qu'ils acquitteront cet après-midi...

Une chose est certaine cependant, les Cats qui af-

fronteront les équipiers du sieur Cahill cet après-midi ne sont plus les mêmes que ceux que l'on a vu à l'oeuvre au cours de la saison. Ils ont ajouté du poids à leur ligne d'attaque avec l'acquisition de John Baker et la venue de Wally Gabler semble avoir redonné le goût de jouer au football aux hommes d'Al Dorow. On a également ajouté de la rapidité dans le champs-arrière. Si Gabler manifeste le même brio que la semaine dernière alors qu'il a totalement mystifié la défense d'Ottawa, il se pourrait que les Argonauts aient de petites surprises désagréables.

Les Argos sont redoutables

Les Argonauts forment une équipe puissante, c'est un fait connu de tous. Les talents de passeur de Joe Theisman et la rapidité du demi-étoile Leon MacQuay peuvent, à eux seuls anéantir n'importe quelle défense. De plus Toronto compte sur des joueurs de grand calibre en Bill Symmons, Mel Profit, Dave Canmer,

Tony Moron etc... La tâche s'annonce donc très difficile pour la défense du Hamilton. Cependant, les Mosca, Locklin, Henly, Williams ne sont pas tombés de la dernière pluie et nul doute qu'ils sauront mettre à profit leur vaste expérience

ainsi que leur grande habileté. Nous croyons également que les hommes d'Al Dorow ont actuellement le vent dans les voiles et qu'ils sont "affamés" de victoires. Comme le football est d'abord un jeu d'équipe, nous croyons que Hamilton

a de bonnes chances de l'emporter cet après-midi. Pour ce faire, il faudra que Gabler connaisse une autre bonne journée contre ses anciens coéquipiers et que la défense du Hamilton contienne les courses au sol de Leon MacQuay et qu'elle

presse constamment le jeune Theisman dans l'exécution de ses jeux. Si Mosca parvenait à atteindre solidement la jeune vedette des Argos, il se pourrait que l'issue de la partie en soit changée au profit des portecouleurs du Hamilton...

Pour oublier la neige

Les Expos disputeront 22 parties hors-concours au printemps '72

Les Expos de Montréal disputeront 22 parties hors-concours lors de la période d'entraînement du printemps 1972, dont 12 parties au stade municipal de West Palm Beach où encore cette année les Expos partageront les facilités de ce camp d'entraînement avec les Braves d'Atlanta.

Le calendrier des parties hors-concours, tel qu'annoncé aujourd'hui par le directeur-gérant Jim Fanning, montre que les Expos affronteront les Braves à cinq reprises au stade municipal.

La première partie hors-concours est programmée pour samedi, 11 mars, à Pompano contre le club Dallas-Ft. Worth, anciennement la franchise de Washington. La série de parties hors-concours débute six jours plus tard que l'année dernière alors que le premier affrontement avait eu lieu le 5 mars.

Conséquemment, les Expos termineront leur entraînement à West Palm Beach que le 5 avril, soit la date la plus tardive de leur jeune histoire. Lors des trois

saisons précédentes, les Expos terminaient leur entraînement vers le 1er avril, puis se dirigeaient vers la côte ouest de la Floride, où prenaient une autre direction, pour terminer leur calendrier de parties hors-concours avant d'entreprendre la saison régulière à l'étranger.

En 1972, les Expos ont

une rencontre à l'affiche le 5 avril à West Palm Beach contre les Cubs de Chicago. Après cette partie, ils s'enverront vers Montréal, ayant le 6 avril comme journées de congé et ouvriront leur saison régulière 1972 au parc Jarry le vendredi, 7 avril, contre les Cubs. Cette partie d'ouverture débutera à 2h.15 p.m.

La fondation CSQ:

La C.S.Q. prend en main sa destinée!

par Michel Héroux

C'est vendredi dernier que M. Pierre Charbonneau, président de la Confédération des Sports du Québec, a annoncé la création de la "Fondation CSQ". Cette fondation permettra de former un fonds en faveur du sport amateur, et de recueillir les dons d'entreprises et d'individus qui seront déductibles des revenus pour fins d'impôt.

A l'avenir, nos deux niveaux de gouvernement accepteront que la CSQ, dans le domaine sportif, soit considérée comme organisme sans but lucratif et, pour l'impôt, comme organisme "de charité".

Tous les sportifs ne pourront que se réjouir de cette nouvelle. Au Québec, le moins qu'on puisse dire, c'est que le sport amateur, en dépit des efforts gigantesques d'une armée de bénévoles, s'est souvent, plus souvent qu'à son tour, heurté à diverses difficultés d'origine financière. Combien d'équipes ou d'individus ont vu leurs efforts tourner court faute d'argent? Combien d'espoirs se sont arrêtés en bon chemin parce que le "liquide" a fait défaut au moment le plus inopportun?

La CSQ comptera donc désormais sur l'apport financier de personnes ou d'entreprises qui, par l'entremise de la Fondation CSQ, pourront venir efficacement en aide à tous les athlètes amateurs, quelle que soit leur discipline sportive. L'équipe sportive de QUEBEC-PRESSE félicite les hauts responsables du sport amateur québécois qui, par un sens poussé d'initiative et de fierté, viennent de trouver un moyen formidable d'auto-financer le sport amateur québécois.

En plus, la création de cette Fondation CSQ permettra aux amateurs du Québec de ne plus être à la merci des lenteurs administratives du Haut-Commissariat aux Sports. Ce service gouvernemental, souvent appelé la "vache à lait" du sport amateur, ne perd pas sa raison d'être. Rien ne permet de croire que la Fondation CSQ pourra suffire à tous les besoins. Mais les responsables de la CSQ viennent d'illustrer une fois de plus l'adage qui veut que l'on ne soit jamais si bien servi que par soi-même, en plus d'avoir démontré éloquemment que le gouvernement, encore là, est tristement en retard pour répondre à un besoin réel et concret de la population du Québec!

Retour phénoménal du Calgary

Calgary - Hier à Calgary, les Stampeders ont réussi un retour des plus fantastique pour finalement vaincre les Roughriders de la Saskatchewan au pointage de 30-21. Pour ce faire, ils ont dû effacer une avance de 21-10 que les équipiers de Dave Skrien avaient prise au cours des trois premiers quarts. Le quart Jerry Keeling ainsi que les receveurs Jesse Mims, Jerry Shaw et Rudy Linterman ont offert une performance du tonnerre. Calgary prend ainsi les devants dans la série de deux de trois parties dont le vainqueur passera directement à la joute de la coupe Grey à Vancouver.

Les Riders de la Saskatchewan ont été les premiers à s'inscrire au pointage. Du 46 de Calgary, Jack Abendshan fut appelé à ten-

ter un placement. Il a raté mais les Riders reprirent possession du ballon à la ligne de deux verges. Sur le jeu suivant, George Reed plongeait dans la zone des buts avec le premier touché des siens. La transformation fut réussie et le pointage était alors de 7-0 en faveur des hommes de Dave Skrien.

Sur la deuxième séquence de jeux, Ronnie Lancaster atteignit Nolan Bailey et celui-ci courut jusqu'au 14 de Calgary, le jeu parcourant en tout une distance de 86 verges. Les Riders ne purent cependant ajouter à leur avance car Lancaster vit sa passe dans la zone des buts interceptée par Terry Wilson.

Calgary compte

Les Stampeders revinrent à la charge. Jesse

Mims réussit d'abord une belle trouée au centre de la ligne pour sortir les siens du pétrin alors qu'ils étaient profondément enfoncés dans leur territoire. Keeling compléta ensuite une longue passe de 67 verges à Henderson. Larry Robinson s'amena alors sur le terrain et passa le ballon entre les poteaux des buts, réduisant ainsi la marge à 7-3.

Les Stampeders continuèrent leur poussée. Keeling compléta des passes de 8 verges et 15 verges à Linterman et Mims avant d'atteindre Gerry Shaw dans la zone des buts pour un touché. Larry Robinson réussit le converti.

Saskatchewan reprend l'avance

Les Riders ne s'avouèrent pas vaincus et marquèrent deux touchés sans riposte. Le premier fut l'oeuvre de George Reed. Bobby Thompson capta d'abord une passe de 18 verges pour amener son équipe à la porte des buts des Stampeders, soit à la ligne de dix verges. Reed qui rata à ses deux premières tentatives se reprit et bondit dans la zone des buts sur un troisième essai.

Retour incroyable des Stampeders

Le jeu clé du match survint lorsque le demi défensif portant le numéro 27, Ed Dushinski intercepta une passe de Ron Lancaster et

franchit la distance le séparant de la zone des buts. Il déjoua tous les Riders qui se présentèrent devant lui et franchit ainsi la distance incroyable de 88 verges. Par la suite, Calgary devint une toute autre équipe.

George Reed échappa le ballon au centre du terrain et Calgary recouvra. Keeling conduisit les siens à la porte des buts du Regina et Larry Robinson s'amena pour réussir son deuxième placement de la partie, réduisant la marge à un seul point. Regina 21, Calgary 20.

Keeling se distingua alors et compléta plusieurs courtes passes et ses receveurs, en particulier Jesse Mims, se signalèrent en faisant des attrapés spectaculaires. Le coup de théâtre se produisit lorsque Keeling atteignit Jerry Shaw avec une passe et que celui-ci réussit péniblement à se rendre dans la zone des buts. Robinson réussit le converti et les partisans des Stampeders au nombre de quelque 23,000 étaient fous de joie.

Larry Robinson qui avait connu une journée exceptionnelle avec deux placements et trois convertis en autant de tentatives devait sceller définitivement l'issue de la joute en faveur des siens. Il intercepta une passe de Lancaster et quelques jeux plus tard, il réussit un troisième converti qui enlevait aux Riders tout espoir de retour.



SIGI MOTORS LTEE
37 boul. Sainte-Rose Sainte-Rose, Laval
625-6975 861-6110

Football intercollégial

Le collège André-Grasset remporte le championnat de la classe senior B

par André Houle

Hier, au Stadium de Verdun, le collège André Grasset s'est mérité le championnat des séries éliminatoires de la ligue Intercollégiale de football senior B en défaisant le collège Lionel Groulx au pointage de 28-7 devant une foule enthousiaste de quelque 1,000 personnes. Les équipiers de l'instructeur Roger Hébert se sont ainsi appropriés le trophée Régis Trading.

Le premier touché de la partie est allé au joueur de quart du André Grasset qui a effectué une course de 18 verges. Le converti fut raté.

A 9:27 du deuxième quart, le secondeur extérieur du André Grasset, Richard Marneau, a bloqué un botte de dégagement et a couru 20 verges pour enregistrer le deuxième majeur des siens.

A 12:10 du troisième quart, Claude Boulé mettait définitivement la victoire hors de portée des joueurs du Lionel Groulx. Il exécuta un jeu fort spectaculaire en complétant une passe du jeune et brillant quart, Yves Bernard, et courut la distance le séparant des buts. Le jeu parcourut une distance totale de 50 verges. Armando Védézérian réussit la transformation. Quelques instants plus tard, il devait réussir son premier placement de la partie, portant le compte 21-0 en faveur du collège André Grasset.

Lionel Groulx réussit enfin à compter

Ce n'est qu'au quatrième quart que, les protégés de

l'instructeur Pierre Trudel réussirent à s'inscrire au tableau indicateur. La partie ne fut pas pour autant dénuée d'intérêt car les joueurs du Lionel Groulx ratèrent plusieurs belles opportunités de compter. Le terrain qui était complètement couvert de neige et la froide température (environ 30°F.) ont semblé importuner davantage les joueurs du Lionel Groulx que ceux du André Grasset. C'est Jean Otis, le robuste centre-arrière du Lio-

nel Groulx qui a évité le blanchissage aux siens en effectuant une course de touché de dix verges à 8:13 du quatrième quart.

Le dernier touché de An-

dré Grasset a été réussi par Luc Laperrière qui a complété une passe de dix verges du quart Yves Bernard, à 11:37 du dernier engagement.

Au moment d'aller sous presse

**Canadiens 3
North Stars 1**

La Fédération québécoise de plongeon amateur est née

par Michel Héroux

La Fédération du plongeon amateur du Québec est née, hier, en remplacement de l'Association canadienne de plongeon amateur (division Québec).

En effet, au cours d'un congrès d'une journée, qui a regroupé une vingtaine de représentants originaires de 10 régions sur les 15 du Québec, les dirigeants de la nouvelle Fédération ont adopté de nouveaux règlements créant les 15 régions administratives au Québec, ainsi qu'un nouveau sigle et une nouvelle classification des plongeurs.

Dorénavant, la Fédération du plongeon amateur du Québec comprendra deux catégories de plongeurs, les plongeurs de compétition et ceux de "récréation". Les plongeurs de récréation, jusqu'à présent, ne pouvaient se faire reconnaître, mais depuis le congrès d'hier,

cet état de chose est changé.

L'ancienne association, qui avait été fondée en 1967, regroupait environ 200 plongeurs de compétition au Québec. Avec le nouveau départ qu'entreprend la Fédération québécoise, on espère recruter, d'ici un an, environ 2,000 plongeurs de "récréation" susceptibles de devenir, pour les plus doués, des plongeurs de compétition.

Cette nouvelle Fédération du plongeon amateur du Québec, affiliée à la C.S.Q., est entièrement autonome pour ce qui regarde ses activités au Québec. Cependant, elle reste rattachée à l'Association canadienne de plongeon amateur en vue des compéti-

tions interprovinciales et internationales.

Sur le plan international, la Fédération québécoise ne perd pas son temps. En effet, le président de la Fédération, M. Eugène Harelle, nous a déclaré que sept des 9 membres de l'équipe '71-'72 de la Fédération québécoise du plongeon amateur - équipe qui est choisie aujourd'hui à Pointe-Claire - se rendront sous peu à Mexico pour une amicale rencontre Mexique-Québec, du 17 au 25 novembre prochain.

En contrepartie, des Mexicains viendront à Québec lors du Carnaval de Québec, au mois de février. La Fédération du Plongeon amateur du Québec est en marche.

Vancouver-Toronto: partie nulle 2-2

Toronto - Les Maple Leafs de Toronto et les Canucks de Vancouver ont annulé 2 à 2 hier, au cours d'une rencontre relativement monotone, au Garden de la Ville-Reine.

Toronto - Dès les premières minutes de jeu, un dur lancer de Jim Harrison a durement frappé Dunk Wilson, le gardien des Canucks. C'est George Gardner qui, après seulement 49 secondes de jeu la première période, l'a remplacé. A 5 secondes de la fin d'une punition à Dorey, c'est Baun qui, en plaquant trop vivement Boudrias, écopait de deux minutes de punition.

Cette punition devait être

coûteuse au club de la Ville-Reine lorsque Guèvremont, captant une rondelle à la ligne bleue, a déjoué Bernard Parent d'un dur boulet, à 10:26 minutes. Quelques minutes de jeu un peu plus animé, si guère plus scientifique, et Dale Tallon écope à son tour d'une pénalité à 15:49. Ça allait barder pour les Canucks, lorsque Wilkins écopait d'une deuxième punition à 17:11. Sans pouvoir en profiter, les Leafs subissaient à leur tour les foudres de l'arbitre à 18:08 lorsque Trottier écopait d'une pénalité pour avoir accroché.

A peine revenu sur la glace, Tallon involontairement faisait rebondir la rondelle dans son propre filet. Le but fut accordé à Keon assisté de Selwood et Dorey.

Après un début au caractère désespérément monotone, les Leafs ont réussi à 8:14, à prendre les devants lorsque Paul Henderson a déjoué Gardner. Ellis et Ullman ont mérité des assistances sur ce but. Pour Henderson, il s'agissait de son 9ième but de l'année.

Maki compte

Au début de la période, Tallon a écopé d'une puni-

tion. Sans conséquence. Peu après, Keon s'échappant seul vers Gardner, les Canucks durent l'accrocher pour l'arrêter. Jocelyn Guèvremont alla purger les deux minutes réglementaires. Sans suite, encore une fois. Ce fut au tour d'Harrison de prendre une punition. Cette fois, Maki comptait et égalisait les chances à 10:21. Il était assisté de Guèvremont et Kurtenbach.

Ce fut le signal de l'ouverture du jeu. Les efforts des Leafs pour reprendre l'initiative furent paralysés lors-

1ière période:

1- Vancouver: Guèvremont (Hall) 10:26
2- Toronto: Keon, (Selwood, Dorey) 18:30
Punitions: Dorey 2:33; Quinn 7:04; Baun 8:59; Tallon 15:49; Wilkins 17:11; Trottier 18:08.

2ième période

3- Toronto: Henderson (Ellis, Ullman) 8:14
Punitions: Doak.

3ième période

4- Vancouver: Maki (Guèvremont, Kurtenbach) 10:21.
Punitions: Tallon, Guèvremont, Harrison, Lee.

que Ley écopa d'une punition à 14:58.

Avec à peine deux minutes à jouer, le compte était toujours de 2 à 2. Une poussée de Henderson fut bloquée désespérément par Gardner. Le plus bel arrêt de la partie, sans doute, partie qui se termina de façon égale: 2 à 2.

Laver victorieux

Bologne, Italie - A Bologne, hier, le champion Rod Laver est passé en finale du Tournoi International d'Italie en battant le Porto-Ricain Charles Pasarell. Laver l'a emporté par les comptes de 4-6, 6-0, 6-3, 6-7 et 7-6.

Trevino, golfeur de l'année

New-York - Lee Trevino a été choisi comme golfeur de l'année, hier. Lee Trevino succède au grand golfeur Billy Casper comme titulaire de cet honneur convoité.

Cette année, Trevino a gagné 6 tournois, dont les olympiques des Etats-Unis, du Canada et de la Grande-Bretagne. En plus, Trevino jouit de l'enviable record d'avoir amassé la jolie somme totale de \$227,243.00 en bourses.



YVES BERNARD, brillant jeune quart-arrière du collège André Grasset est ici arrêté après l'une de ses brillantes courses. Bernard fut sans aucun doute le joueur par excellence de cette partie disputée devant environ 1,000 spectateurs sous le froid et la neige. (Photo Michel Fontaine)

HOCKEY

Aujourd'hui

Montréal à Buffalo
Toronto à Philadelphie
Vancouver à New York

Los Angeles à Boston
Californie à Chicago

Division Est
(Parties d'hier non-comprises)

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
New York	15	10	1	4	66	35	24
Montréal	14	10	2	2	57	32	22
Boston	15	9	5	1	51	35	19
Toronto	15	4	6	5	37	49	13
Vancouver	17	5	10	2	45	56	12
Buffalo	16	4	8	4	45	59	12
Détroit	16	4	10	2	41	62	10

Division Ouest

Chicago	16	12	4	0	49	27	24
Minnesota	15	10	3	2	46	23	22
Pittsburgh	17	7	8	2	44	42	16
Californie	15	5	7	3	54	60	13
Philadelphie	14	6	7	1	33	46	13
St-Louis	14	3	10	1	34	48	7
Los Angeles	15	3	11	1	32	60	7

Détroit surprend Philadelphie 6-3

Dans la Ligue Nationale, hier, les Red Wings de Détroit ont retrouvé le sentier de la victoire en battant les Flyers de Philadelphie au compte de 6-3. A la fin de la deuxième période, le compte était de 3 à 3, mais les Wings ont enfilé trois buts sans réplique à la troisième pour l'emporter. Pour le club Détroit, Al Arlander a compté deux buts; les autres filets sont allés à Alex Delvecchio, Red Berenson, Ab MacDonald et Arnie Brown. Pour les Flyers, Simon Nolet a enregistré ses 10ième et 11ième buts, et Bobby Clark a compté le troisième point.

A St-Louis, la direction des Blues de St-Louis a annoncé hier qu'elle avait conclu une transaction en

vendant l'ailier droit Bill Sutherland aux Red Wings de Détroit. L'an dernier, Sutherland a compté 19 buts à St-Louis.

Ailleurs, dans la Ligue Nationale, les Rangers de New-York ont porté à 13 le nombre de leurs joutes sans défaite en l'emportant 5 à 2 sur les Sabres de Buffalo. Chez les New-Yorkais, les cinq buts ont été marqués par des joueurs différents: Rod Gilbert, Jean Ratelle, Dave Balon, Abe Demarco et Vic Hadfield ont compté. Chez les Sabres de l'instructeur Punch Imlach, Gilbert Perreault et Richard Martin ont déjoué le gardien des Rangers. Incidemment, pour Martin, il s'agissait de son 12ième but de la saison.

LES 3 ETOILES***

★ Gardner

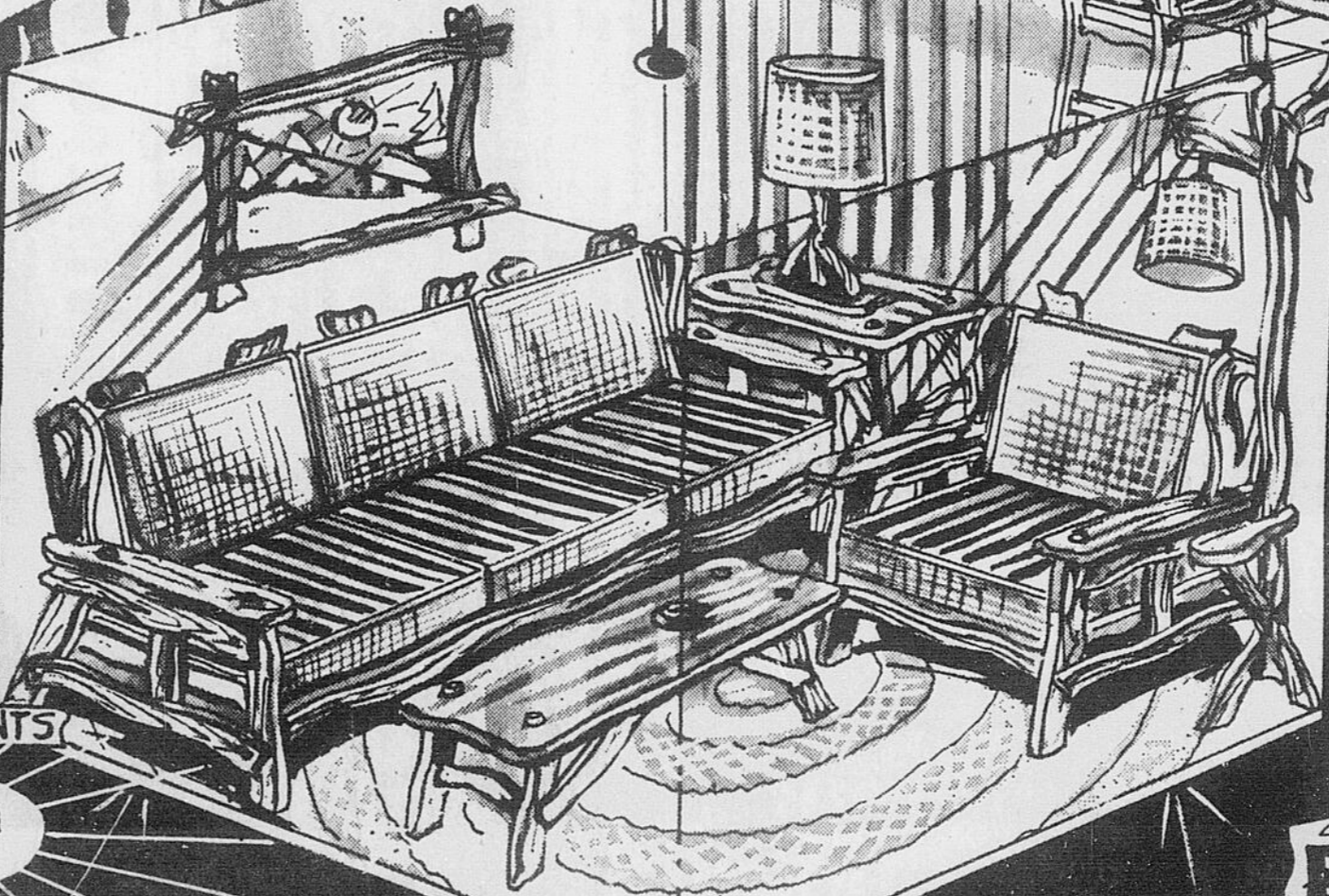
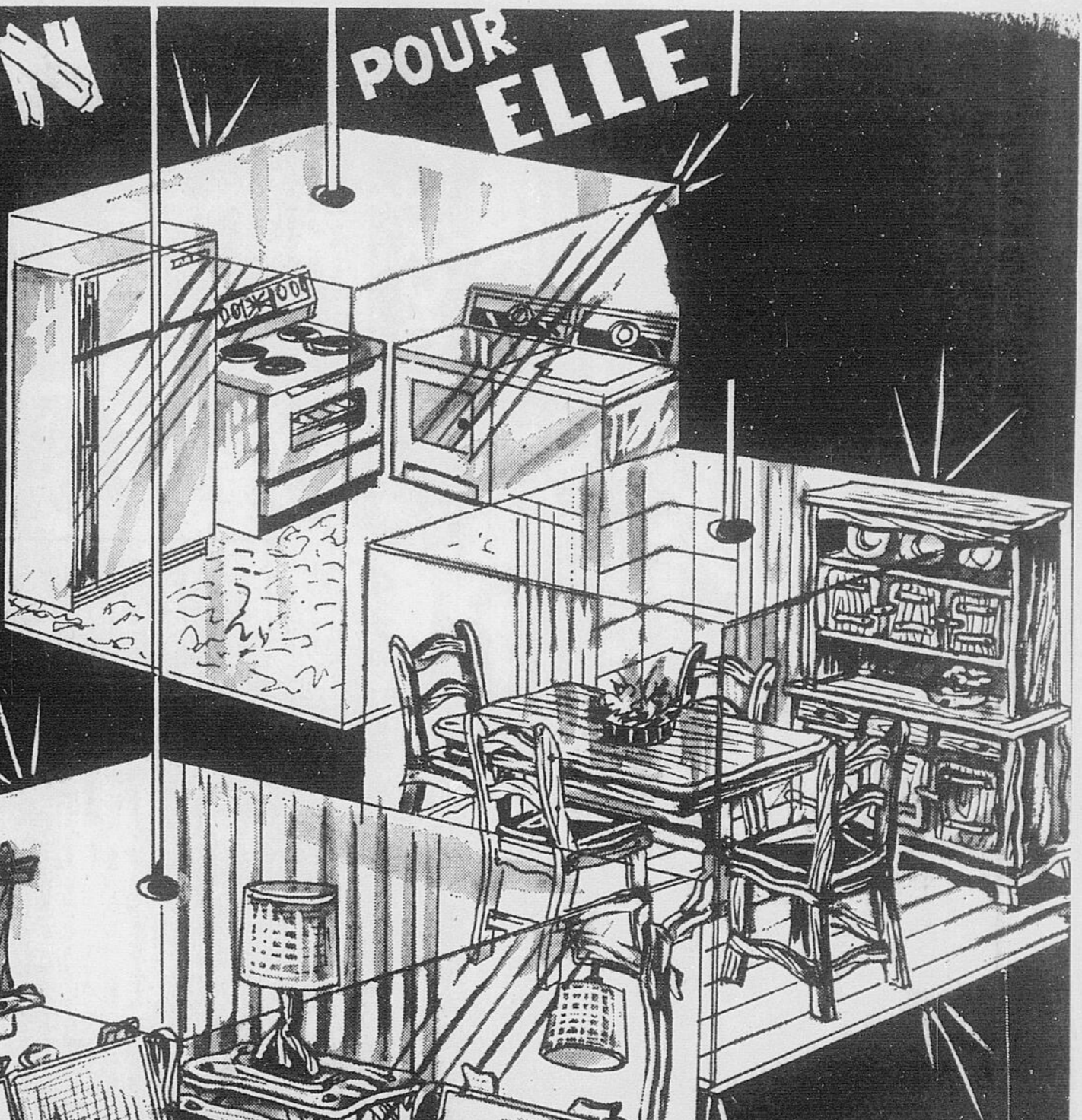
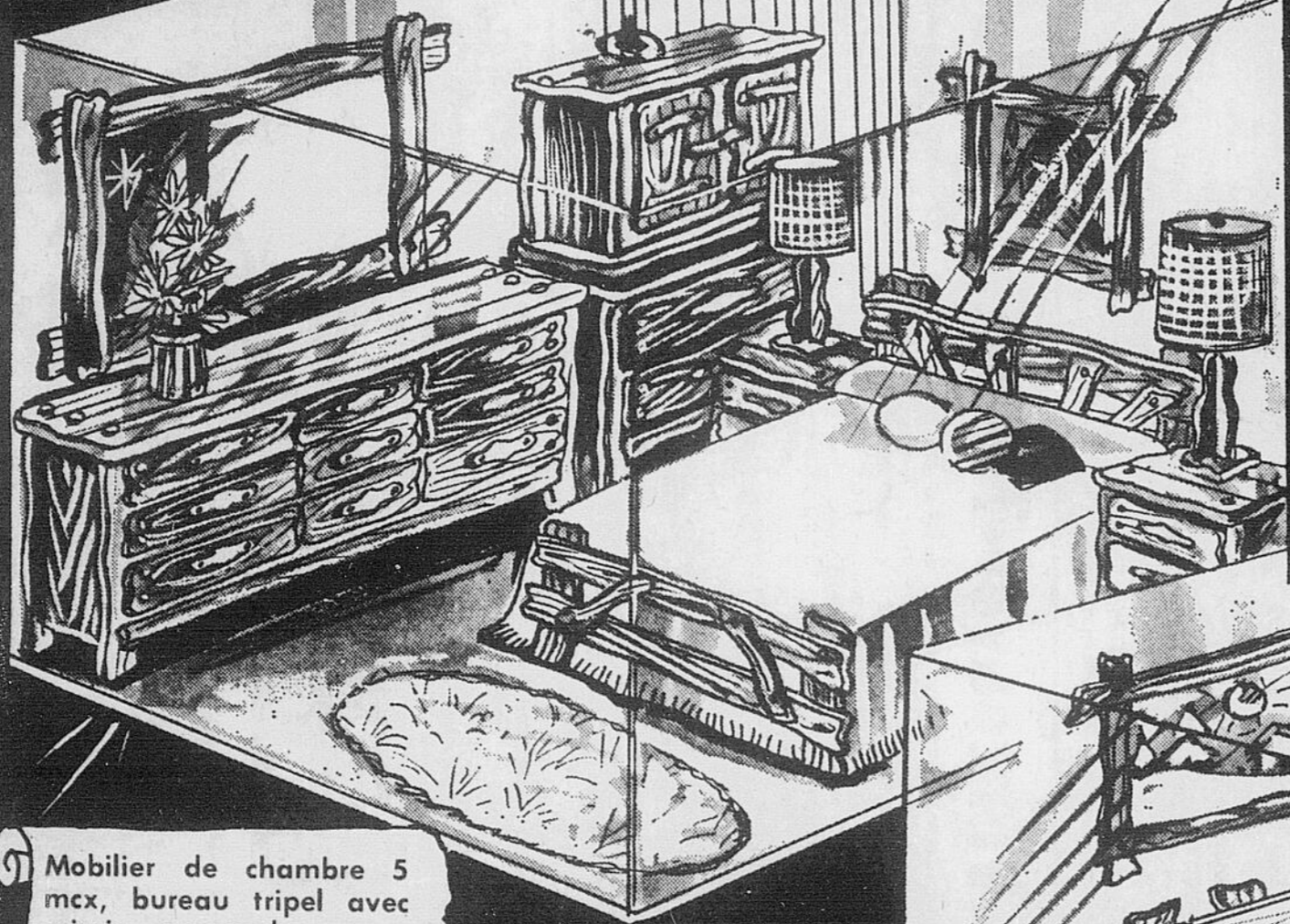
★ Baun

★ Parent

Premier but 10.26
Dernier but 10.21

L'ENSEMBLE CANADIEN

POUR ELLE



Mobilier de chambre 5 mcx, bureau tripel avec miroir, commode superposée, lit et 2 tables de chevet.

Mobilier de salon, 6mcx, sofa 3 places, 1 fauteuil, tables et lampes.

Mobilier de cuisine, 5mcx, table et 4 chaises, plusieurs choix de couleur.

Poêle, frigidaire, laveuse et sècheuse de différentes couleurs.

LIVRAISON PAR TOUTE LA BELLE PROVINCE

Nous invitons tout spécialement toute personne membre des syndicats ou- vriers.

AMEUBLEMENTS Léger

LE VRAI LE SEUL ROI DES ENSEMBLES

940 est, MONT-ROYAL - 527-8260-69 6021 ST-HUBERT - 273-9077